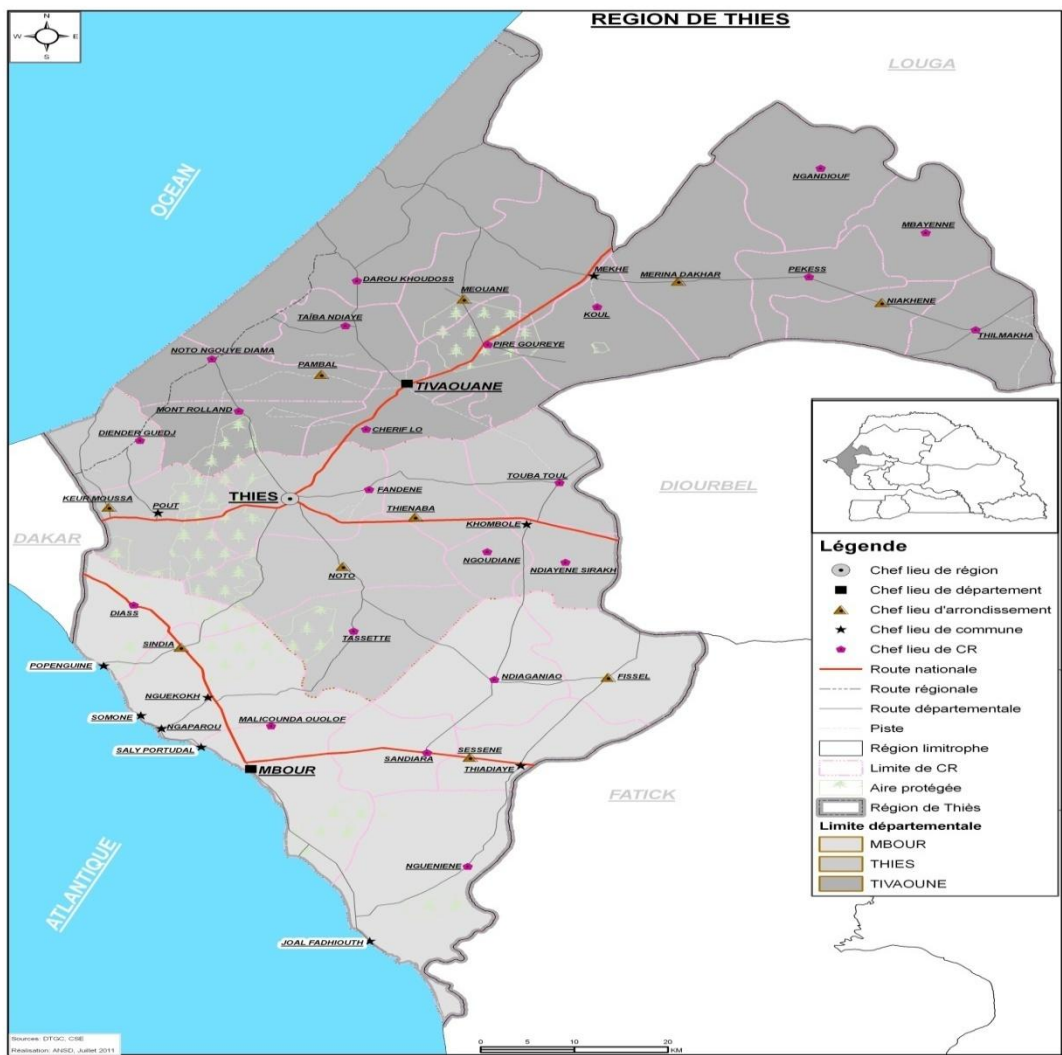




**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2013**

Avril 2015

## COMITE DE DIRECTION

<b>Directeur Général</b>	Aboubacar Sédikh BEYE
<b>Directeur Général Adjoint</b>	Mamadou Falou MBENGUE
<b>Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales</b>	Cheikh Tidiane NDIAYE
<b>Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale</b>	Mbaye FAYE
<b>Directeur du Management de l'Information Statistique</b>	Mamadou NIANG
<b>Conseiller à l'Action Régionale</b>	Mamadou DIENG

## COMITE DE REDACTION

<b>Chef du Service Régional</b>	<b>Oumy LAYE</b>
<b>Expert</b>	<b>Issa DIOP</b>
<b>Chargé d'études</b>	<b>Ndiassé WADE</b>

## COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

# TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	vi
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	viii
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	ix
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	x
<b>AVANT PROPOS</b> .....	12
<b>RESUME :</b> .....	13
<b>Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION</b> .....	22
I.1. DONNEES PHYSIQUES .....	23
I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES.....	25
I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	25
I.4 POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION DE THIES .....	27
AGRICULTURE .....	27
PECHE ARTISANALE.....	27
ART ET CULTURE .....	28
TOURISME.....	28
INDUSTRIES ET MINES .....	29
<b>Chapitre II : DEMOGRAPHIE</b> .....	30
II.1 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE DE LA POPULATION .....	30
II.1.1 Evolution de la population .....	30
II.1.2 Répartition spatiale de la population .....	30
II.1.3 Densité de la population .....	31
II.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION .....	32
II.3 LA FECONDITE .....	33
II.4 LA MORTALITE .....	34
CONCLUSION .....	35
<b>Chapitre III : AGRICULTURE</b> .....	36
INTRODUCTION : .....	36
III.1 PLUVIOMETRIE.....	36
III.2 LES MESURES INCITATIVES.....	37
III.3 RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013.....	39
III.3.1 Production céréalière .....	39
III.3.2 Production d'arachide et d'espèces diverses .....	40
III.4 CONTRAINTES .....	41
III.5 PERSPECTIVES .....	42
CONCLUSION .....	42
<b>Chapitre IV : ELEVAGE</b> .....	43
INTRODUCTION : .....	43
IV.1 SITUATION SANITAIRE DU CHEPTEL.....	43
IV.2 LES ABATTAGES CONTROLES .....	43
IV.3 MOUVEMENT DU BETAIL.....	44

<b>Chapitre V : PECHE</b>	45
INTRODUCTION :	45
V.1 MISES A TERRE	46
V.2 VENTILATION	47
V.3 LES CONTRAINTES DU SECTEUR	49
V.4 MESURES A PRENDRE	50
CONCLUSION :	50
<b>Chapitre VI : TOURISME</b>	52
VI.1 L'ANALYSE DU NOMBRE DES ARRIVEES	52
VI.2 L'ANALYSE DU NOMBRE DE NUITEES	54
<b>Chapitre VII : INDUSTRIES ET MINES</b>	57
VII.1 SITUATION DES RECETTES COLLECTEES AU PRES DES EXPLOITANTS DE MINES ET CARRIERE	57
VII.2 SITUATION DES AUTORISATIONS	58
VII.3 LES CARRIERES	58
VII.3.1 Production et recettes	59
VII.3.2 Le sable	59
VII.3.3 La latérite	60
VII.3.4 Le calcaire	60
VII.3.5 Le basalte	61
VII.3.6 Le grès	61
VII.3.7 Les argiles	61
VII.3.8 Les minéraux Lourds	61
VII.3.9 Les sables Extra-siliceux	61
VII.4 L'INDUSTRIE	62
VII.5 PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS	63
<b>Chapitre VIII : RESSOURCES FORESTIERES</b>	64
INTRODUCTION :	64
VIII.1 LE DOMAINE FORESTIER	64
VIII.2 LES ACTIVITES DE REBOISEMENT ET DE CONSERVATION DES SOLS	65
VIII.2.1 Production de plants	66
VIII.2.2 LES REALISATIONS PHYSIQUES	67
VIII.3 PRODUCTION ET EXPLOITATION FORESTIERE	69
VIII.3.1 IMPORTATION DE PRODUITS NON LIGNEUX	70
VIII.3.2 IMPORTATION DE BOIS	71
VIII.4 GESTION DES FEUX DE BROUSSE	73
VIII.5 CONTRAINTES ET PERSPECTIVES	74
CONCLUSION	75
<b>Chapitre IX : ARTISANAT</b>	76
INTRODUCTION :	76
VIII.1. SITUATION DES ARTISANS	76
VIII.2. LES VILLAGES ARTISANAUX	77
VIII.3. LES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES	78
CONCLUSION :	78
<b>Chapitre X : COMMERCE</b>	79
INTRODUCTION	79

X.1 LES ACTIVITES DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ .....	79
X.2 SUIVI DE L'IODATION DU SEL .....	80
X.3 CAMPAGNE DE VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE .....	81
X.4 CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUES.....	81
X.5 ACTIVITES RELIGIEUSES ET AUTRES .....	82
X.6 CONTRAINTES .....	83
<b>Chapitre XI : RESEAU ROUTIER</b> .....	<b>84</b>
XI.1 RESEAU BITUME ET NON REVETU.....	84
XI.2 EXECUTION DES TRAVAUX EN 2013.....	85
Conclusion .....	87
<b>Chapitre XII : TRANSPORT</b> .....	<b>88</b>
INTRODUCTION : .....	88
XII.1 TRANSPORT ROUTIER .....	88
XII.2 TANSPORT FERROVIARE.....	91
XII.2.1 Historique de la création de Transrail .....	91
XII.2.2 Trafic de marchandises et mobilisation de recettes .....	91
XII.2.2 Recettes .....	92
XII.3 CONTRAINTES .....	93
XII.4 PERSPECTIVES .....	93
CONCLUSION .....	94
<b>Chapitre XIII : EDUCATION</b> .....	<b>95</b>
XIII.1 LA PETITE ENFANCE .....	95
XIII.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE .....	96
XIII.3 ENSEIGNEMENT MOYEN.....	98
XIII.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....	98
XIII.5 RESULTATS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013 .....	98
XIII.6 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....	101
XIII.6.1 Les structures de l'université .....	101
XIII.6.2 Les étudiants .....	102
XIII.6.3 Le personnel enseignant .....	103
<b>Chapitre XIV : SANTE</b> .....	<b>104</b>
XIV.1 Les infrastructures sanitaires.....	104
XIV.2 Le personnel de santé.....	105
XIV.3 Santé de la mère et de l'enfant .....	105
<b>Chapitre XV : HYGIENE</b> .....	<b>107</b>
INTRODUCTION : .....	107
XV.1 APPUIS RECUS.....	107
XV.2 VISITE DES LIEUX.....	108
XV.2.1 Les prospections domiciliaires .....	108
XV.2.2 Assainissement .....	109
XV.2.3 Infractions domiciliaires .....	109
XV.2.2 Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) .....	110
<b>Chapitre XVI : ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>113</b>
XVI.1 ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN .....	113
XVI.1.1 Patrimoine du réseau d'assainissement .....	113

XVI.1.2 Gestion des réseaux d’assainissement de la ville de Thiès .....	114
XVI.2 ASSAINISSEMENT EN MILEU RURAL .....	114
XVI.3 CONTRAINTES .....	115
<b>Chapitre XVII : TRAVAIL</b> .....	<b>117</b>
XVII.1 SECURITE SOCIALE / SECURITE AU TRAVAIL .....	117
XVII.2 EMPLOI .....	118
<b>Chapitre XVIII : SPORT</b> .....	<b>119</b>
XVIII.1 LES STRUCTURES.....	119
XVIII.2 LES ASSOCIATIONS SPORTIVES .....	119
XVIII.3 LES LICENCIES SPORTIFS .....	120
XVIII.4 LES ECOLES DE SPORT .....	121
XVIII.5 LES RESULTATS .....	121
XVIII.6 FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES .....	122
<b>Chapitre XIX : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE</b> .....	<b>123</b>
<b>Chapitre XX : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE</b> .....	<b>126</b>
<b>Chapitre XXI : ANNEXES</b> .....	<b>130</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Organisation administrative de la région de Thiès .....	26
Tableau 2 : Matrice des filières à faire valoir dans la région de Thiès .....	29
Tableau 3 : Répartition de la population de la région de Thiès durant les recensements de 1988 ; 2002 et 2013 selon le sexe et le milieu de résidence.....	30
Tableau 4 : Densité de la population de la région par départements.....	31
Tableau 5: Situation de la pluviométrie dans les trois départements en 2012 et 2013 .....	36
Tableau 6 :Quantité de semences d’arachides disponibles et vendues .....	38
Tableau 7 : Mise en place et vente des semences de céréales et niébé.....	38
Tableau 8 : Production céréalière de la région de Thiès en 2012 et 2013 .....	39
Tableau 9 : Production de viande dans la région de Thiès.....	43
Tableau 10 : Situation des abattages contrôlés .....	44
Tableau 11 : Situation des abattages contrôlés (suite) .....	44
Tableau 12 : Volume des débarquements suivant le secteur de pêche en 2013 .....	47
Tableau 13 : Valeur commerciale estimée des variétés en 2013.....	47
Tableau 14 : Situation des fabriques de glace implantées dans la région en 2013 .....	48
Tableau 15: Variation du nombre d’arrivées par nationalité sur la petite côte entre le dernier trimestre de 2012 et celui de 2013 .....	53
Tableau 16: Variation des nuitées par nationalité sur la petite côte entre le dernier trimestre de 2012 et celui de 2013 .....	55
Tableau 17 : Répartition des recettes de l’année 2013 .....	57
Tableau 18 : Production des carrières en 2013.....	59
Tableau 19: Répartition des forêts classées en 2013 selon le département .....	65
Tableau 20: Situation de la production de plants par secteur .....	66
Tableau 21: Répartition des plantations linéaires.....	69
Tableau 22 : Importation de produits en provenance de l’intérieur du Sénégal.....	70
Tableau 23 : Importation de produits non ligneux en provenance des pays voisins.....	71
Tableau 24 : Situation des comités de lutte contre les feux de brousse en 2013.....	73
Tableau 25: Situation de l’ouverture des pare-feux en 2013.....	73
Tableau 26: Situation de la réhabilitation des pare-feux .....	74
Tableau 27 : Répartition des artisans suivant la section .....	76
Tableau 28 : Répartition des artisans inscrits à la chambre des métiers selon la section, le département et le sexe en 2013 .....	77
Tableau 29 : Liste des produits retirés des circuits de distribution.....	79
Tableau 30 : Prix applicables dans la région de Thiès en 2013 .....	80
Tableau 31 : Répartition des dix (10) millions alloués par le Gouvernement aux sinistrés .....	83
Tableau 32 : Situation du réseau routier bitumé de la région de Thiès en 2013.....	84
Tableau 33 : Situation du réseau routier non revêtu dans la région de Thiès en 2013 .....	85
Tableau 34: Evolution des véhicules immatriculés entre 2009 et 2013 selon la catégorie .....	90
Tableau 35: Recettes du trafic de marchandises en 2013 .....	93
Tableau 36: Nombre de structures de prise en charge selon le statut.....	95
Tableau 37: Répartition des écoles dans l’élémentaire selon le statut .....	97
Tableau 38 : Indicateurs cibles au niveau régionale en 2013 .....	99
Tableau 39 : Indicateurs cibles au niveau régionale (suite) .....	99
Tableau 40 : répartition des étudiants de l’UT selon le sexe, la nationalité et l’établissement .....	102

Tableau 41: Répartition du PER et du PATS suivants les établissements.....	103
Tableau 42 : Renforcement du système de santé.....	105
Tableau 43 : Situation de la santé de la mère .....	106
Tableau 44 : Prévention et prise en charge de la maladie .....	106
Tableau 45 : Situation des prospections domiciliaires relatives à l'assainissement .....	109
Tableau 46: Répartition des infractions commises dans les domiciles selon le département .....	110
Tableau 47: Répartition du suivi des infractions et des amendes forfaitaires suivant le département .....	110
Tableau 48: Répartition des différents ERP visités selon le département .....	111
Tableau 49: Répartition des infractions commises dans les ERP suivant le département .....	112
Tableau 50 : Répartition du suivi des infractions et des amendes forfaitaires dans les ERP suivant le département .....	112
Tableau 51: répartition du patrimoine du réseau d'assainissement .....	114
Tableau 52 : Répartition des associations sportives .....	120
Tableau 53 : Répartition des licenciés par discipline .....	120
Tableau 54 : Indicateurs clés des SFD dans la région de Thiès au cours des années 2012 et 2013....	126
Tableau 55: Détail des indicateurs clés des SDF dans la région de Thiès en 2012 et 2013.....	127
Tableau 56: Répartition du montant des crédits accordés par objets dans la région de Thiès en 2012 et 2013.....	127
Tableau 57 : Répartition du montant des crédits accordés par secteurs d'activités dans la région de Thiès en 2012 et 2013 .....	128

---

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Effectif de la population résidente de la région de Thiès en 2013.....	130
Annexe 2 : Situation pluviométrique en 2013.....	130
Annexe 3 : Production totale de la région de Thiès en 2012 et 2013 .....	131
Annexe 4 : Production d'arachide et d'espèces diverses en 2012 et 2013.....	131
Annexe 5 : Production d'arachide et d'espèces diverses en 2012 et 2013 (suite) .....	131
Annexe 6 : Répartition des plantations massives en 2013.....	132
Annexe 7 : Evolution des réalisations physiques de 2003 à 2013.....	132
Annexe 8 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Thiès en 2013.....	132
Annexe 9 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Mbour en 2013.....	132
Annexe 10 : Situation actuelle de l'état du réseau routier bitumé dans la région de Thiès.....	133
Annexe 11 : La situation actuelle de l'état du réseau routier non revêtue dans la région de Thiès ..	134
Annexe 12 : Evolution du nombre de véhicules immatriculés sans attribution de nouveau numéro en 2013.....	136
Annexe 13 : Répartition des nouvelles immatriculations selon l'état .....	136
Annexe 14 : Tableau : Résultats du trafic marchandises (en tonnes) en 2013 .....	136
Annexe 15 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2013.....	137
Annexe 16 : Moyens utilisés en l'absence d'ouvrage d'assainissement.....	137
Annexe 17 : Répartition des étudiants dans les établissements suivant le sexe et la nationalité au cours de l'année scolaire 2008/2009 .....	137
Annexe 18 : Répartition des étudiants de l'UT dans les différents établissements en 2009/2010 ....	137
Annexe 19 : Répartition des étudiants de l'UT dans les établissements en 2010/2011.....	138
Annexe 20 : Répartition des étudiants de l'UT dans les établissements au cours de l'année scolaire 2011/2012 .....	138
Annexe 21 : Répartition des étudiants de l'UT dans les établissements au cours de l'année scolaire 2012/2013 .....	138

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols dans la région .....	23
Graphique 2 : Répartition de la population de la région de Thiès par département.....	31
Graphique 3: pyramide des âges de la région de Thiès pour l'année 2013 .....	32
Graphique 4: Pluviométrie moyenne en 2012 et 2013 dans les trois départements .....	37
Graphique 5: Répartition de la quantité d'arachide produite par département en 2013 .....	40
Graphique 6: Production d'espèces diverses en 2012 et 2013 .....	41
Graphique 7 : Evolution du volume des débarquements de 1998 à 2013.....	46
Graphique 8 : Répartition du volume des débarquements selon la finalité en 2013 .....	47
Graphique 9 : Evolution de la quantité de produits destinés au mareyage de 1998 à 2013 .....	48
Graphique 10: Les arrivées des résidents et non résidents entre le quatrième trimestre de 2012 et celui de 2013 .....	53
Graphique 11: Les arrivées des résidents et non résidents entre le quatrième trimestre de 2012 et celui de 2013 .....	55
Graphique 12 : Paiements annuels des exploitants de carrière de la région de Thiès .....	58
Graphique 13 : Répartition de la production de plant par secteur.....	67
Graphique 14 : Proportion des plants produits selon la catégorie d'espèce en 2013 .....	67
Graphique 15 : Evolution de la superficie utilisée (en ha) pour les plantations massives de 2003 à 2013.....	68
Graphique 16 : Evolution de la superficie utilisée (en ha) pour les plantations linéaires de 2003 à 2013 .....	69
Graphique 17 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Thiès en 2013 .....	72
Graphique 18 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Mbour en 2013.....	72
Graphique 19 : Répartition des artisans selon le département en 2013 .....	77
Graphique 20 : Répartition des routes bitumées selon la catégorie .....	84
Graphique 21 : répartition des véhicules immatriculés sans attribution de nouveau numéro .....	88
Graphique 22 : Evolution du nombre de véhicules immatriculés sans attribution d'un nouveau numéro .....	89
Graphique 23 : Répartition des nouvelles immatriculations selon l'état.....	89
Graphique 24 : Evolution de l'état des véhicules immatriculés entre 2009 et 2013 .....	90
Graphique 25: Part des différents types de produits dans le trafic de marchandise en 2013 .....	92
Graphique 26 : Répartition des enseignants dans l'élémentaire public selon le diplôme professionnel et le sexe.....	96
Graphique 27 : Evolution du nombre d'étudiants inscrits à l'UT de 2009 à 2013 .....	103
Graphique 28 : Situation des prospections domiciliaires concernant l'approvisionnement en eau potable .....	108
Graphique 29 : Sources de financements de l'assainissement en milieu rural.....	115

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>ARCOT</b>	Association des Artistes Comédiens de Thiès
<b>ARV</b>	Antirétroviraux
<b>AS</b>	Agent Sanitaire
<b>ASC</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ASUFOR</b>	Associations des Usagers de Forages
<b>BAC</b>	Baccalauréat
<b>BFEM</b>	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CEM</b>	Collège d'Enseignement Moyen
<b>CDEPS</b>	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
<b>CFEE</b>	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
<b>CHRT</b>	Centre Hospitalier Régional de Thiès
<b>CI</b>	Cours d'Initiation
<b>CM</b>	Cours Moyen
<b>CNEPS</b>	Centre National d'Education Populaire et Sportive
<b>CPN</b>	Consultation Pré Natale
<b>CPRS</b>	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
<b>CS</b>	Centre de Santé
<b>DASP</b>	Direction d'Appui au Secteur Privé
<b>DNC</b>	Dermatose Nodulaire Contagieuse
<b>DPWORL</b>	Dubaï Port World
<b>DRDR</b>	Direction Régionale du Développement Rural
<b>DRH</b>	Division Régionale de l'Hydraulique
<b>DS</b>	District Sanitaire
<b>DSDS</b>	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
<b>ENSA</b>	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
<b>EPT</b>	Ecole Polytechnique de Thiès
<b>ESPS</b>	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
<b>ESSTE</b>	Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FC</b>	Forêt Classée
<b>FENAS</b>	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
<b>FNR</b>	Fonds National de Retraite
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>IB</b>	Infirmier Breveté
<b>IA</b>	Inspection d'Académie
<b>ICS</b>	Industrie Chimique du Sénégal
<b>IDE</b>	Infirmier Diplômé d'Etat
<b>IEC</b>	Information Education Communication
<b>IRSV</b>	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
<b>IRT</b>	Inspection Régionale du Travail
<b>ISFAR</b>	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
<b>JED</b>	Jeunesse Enfance en Difficulté
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances

<b>MSPM</b>	Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>OEV</b>	Orphelins et Enfants Vulnérables
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONAS</b>	Office Nationale de l'Assainissement
<b>OSB</b>	Opération de Sauvetage du Bétail
<b>PARFOB</b>	Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia
<b>PEPAM</b>	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
<b>PEV</b>	Programme Elargi de Vaccination
<b>PELT</b>	Projet Eau à Long Terme
<b>PGIES</b>	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
<b>PLD</b>	Plan Local de Développement
<b>PPR</b>	Peste Contre les Petits Ruminants
<b>PS</b>	Poste de Santé
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RN</b>	Route Nationale
<b>RNUAS</b>	Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal
<b>RR</b>	Route Régionale
<b>SDE</b>	Société Des Eaux
<b>SFD</b>	Système Financier Décentralisé
<b>SNIS</b>	Service National de l'Information Sanitaire
<b>SOCOCIM</b>	Industries de Cimenteries au Sénégal
<b>SOGAS</b>	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
<b>SRAS</b>	Service Régionale de l'Action Sociale
<b>SRAT</b>	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
<b>SRSD</b>	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
<b>SSPT</b>	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
<b>TAP</b>	Taux d'Achèvement au Primaire
<b>TBPS</b>	Taux Brut de Préscolarisation
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TPM</b>	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie
<b>UFR SADR</b>	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural
<b>UFR SES</b>	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
<b>UFR SET</b>	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie
<b>UFR SS</b>	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
<b>UNICEF</b>	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USPA</b>	Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation
<b>UT</b>	Université de Thiès
<b>VAR</b>	Vaccin Anti-Rougeoleux
<b>VAT</b>	Vaccin Anti-Tétanique
<b>VRS</b>	Village de Reclassement Social
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée

## AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

## **RESUME :**

Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal, elle est située à 70 Km de la capitale (Dakar). Elle se trouve dans l'ouest du pays en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle s'étend sur une superficie de 6.601 Km<sup>2</sup>, soit 3,4% du territoire national. Elle est découpée en trois (03) départements à savoir Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. Avec un potentiel économique important, combiné à sa rente de position par rapport à la capitale sénégalaise, la région occupe la deuxième place, sur le plan économique, après Dakar du fait du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de l'industrie, des mines, de l'artisanat et du commerce. Elle occupe la première place en matière de pêche artisanale (plus 40% de la production nationale) et de l'horticulture (avec un tiers de la production nationale). Les différents secteurs de l'économie de la région ont connu un fort dynamisme entre 2012 et 2013 dont nous allons essayer de résumer dans les lignes qui suivent.

## **DEMOGRAPHIE**

D'après les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013), la population de la région de Thiès s'élève à 1.788.864 habitants repartis entre les départements Thiès (667.814 hbts), Mbour (668 878 hbts) et Tivaouane (452.172 hbts). C'est la troisième région la plus densément peuplée (271 hbts/Km<sup>2</sup>) après Dakar (5404 hbts/Km<sup>2</sup>) et Diourbel (294 hbts/Km<sup>2</sup>). Elle est la deuxième région la plus urbanisée avec un taux d'urbanisation de 49%, et concentre 14% de la population urbaine du Sénégal. Le nombre total de ménage s'élève à 187.085 dont 186.021 ménages ordinaires et 1.064 ménages collectifs. La région bénéficie d'une population jeune. En effet, un peu plus de la moitié de la population (52,3%) est âgé de moins de 19 ans, dont 27,2% se trouvent dans la tranche d'âge allant zéro (0) à cinq (5 ans). Suivant le sexe, la population est composée de 50,1% d'hommes et 49,9% de femmes. Le taux de natalité au niveau régionale est estimé à 34,1‰. Autrement dit sur 1.000 habitants en moyenne, on enregistre 34 naissances vivantes au cours de l'année. Thiès fait partie des régions qui ont les plus faibles taux de mortalité avec 6,6‰, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (7,7‰).

## **AGRICULTURE**

La campagne agricole 2013-2014 a été menée avec plusieurs mesures prises par les autorités locales, destinées notamment à la satisfaction des besoins en semences d'arachides, de céréales, de niébé et des intrants, pour inciter davantage les

agricultures à accroître leur production. La pluviométrie en 2013 (651,3 mm en moyenne), est meilleure que celle enregistrée en 2012 (520 mm en moyenne). La production totale de la région, toutes spéculations comprises, est estimée à 251.206 tonnes contre 328.079 tonnes en 2012, soit une baisse relative 23,4% de la production régionale. La production céréalière, composée de mil, sorgho mais s'élève à 44.243 tonnes en 2013/2014 contre 83.862 en 2012/2013, soit une baisse relative de 47,2%. Cette production a été obtenue avec une superficie emblavée de 89.092 Ha, soit un rendement 496,6 Kg/Ha. La production d'arachide a enregistré une baisse de 17,4% par rapport à la campagne précédente (62.668 tonnes contre 75.917 tonnes en 2012) malgré une augmentation de 17,4% des superficies emblavées (92.339 Ha). Les quantités produites de niébé (6363 tonnes) et de manioc (120.214 tonnes) ont connu des baisses respectives de 33,4% et 13,7%.

## **ELEVAGE**

Même si elle n'est pas considérée comme une région à vocation pastorale, Thiès dispose d'importants atouts qui peuvent lui permettre de développer ce secteur. En effet, les conditions climatiques sont favorables à la reproduction de certaines espèces. Il y a aussi l'existence de forêts classées qui constituent un potentiel fourrager important, de grands marchés de bétail ruraux (Touba Toul, Pékesse, Sandiara), d'organisations et de GIE d'éleveurs et la proximité de centres urbains pour l'écoulement des produits tirés de l'élevage. En 2013, la campagne de vaccination a démarré difficilement avec les reliquats très insuffisants de vaccins. La production de viande contrôlée dans la région de Thiès est estimée à 4.350,5 tonnes contre 4.029,7 tonnes en 2012, soit une augmentation absolue de 320,8 tonnes. Les données obtenues sur le mouvement du bétail traduisent un dynamisme des échanges entre la région de Thiès et ses voisines. En effet, les entrées de bétail dans la région sont estimées en 2013 à 527.413 têtes contre 310.397 têtes en 2012 alors que les sorties s'élèvent à 63.552 têtes en 2013 contre 153.300 têtes en 2012.

## **PECHE**

La région de Thiès occupe la première place en matière de production et d'exploitation des produits halieutiques au Sénégal. Le département de Mbour assure à lui seul 90% des mises à terre de la région et 40% de la production nationale. De surcroît, la région assure plus de 70% du mareyage et près de 58% de la valeur commerciale estimée du Sénégal. En 2013, le volume des débarquements s'élève à 208.042 tonnes, contre 209.794 tonnes en 2012. Cependant, il convient de signaler que le volume total débarqué est en baisse depuis 2007. Cette situation est imputable à la raréfaction des ressources halieutiques, liée à la surexploitation et à la

dégradation de l'environnement marin notées ces dernières années. La valeur commerciale, toutes variétés comprises, est estimée 36.305.764.404 francs CFA, et a connu une baisse de 19,3% par rapport à l'année 2012 (45.007.545.969 francs CFA). Sur les 208.042 tonnes de produits débarqués en 2013, la plus grande partie (49% soit 101.364,414 tonnes) est consacrée à la transformation artisanale et au mareyage (30%).

## **TOURISME**

La région de Thiès est caractérisée par une offre touristique très importante et une répartition très déséquilibrée des structures entre ses trois départements (quatre réceptifs sur cinq sont localisés dans le département de Mbour). L'évaluation de la haute saison touristique 2013/2014 a permis de mettre en exergue que le nombre d'arrivées des touristes est passé de 28.676 au dernier trimestre 2012, à 34.345 pour la même période en 2013, soit une hausse de 19,8%. Le plus grand nombre de touristes qui visitent la petite côte viennent de la France dont le nombre d'arrivées est passé de 15.278 en 2012 à 17.853 en 2013, soit une hausse relative de 16,9% par rapport à la période considérée. Contrairement à la hausse enregistrée au niveau des arrivées, les nuitées ont connu une baisse de 4,6% avec 149.173 au dernier trimestre de 2012 contre 142.172 pour la même période de 2013.

## **INDUSTRIES ET MINES**

Les recettes collectées, par le service des mines, au près des exploitants des mines et carrières et versées au Trésor Public ont connu une hausse de 22,2% passant ainsi de 533.438 134 francs CFA au cours de l'année 2012 à 652. 074.103 francs CFA en 2013. La production des carrières de sable (71.120 tonnes), de la latérite (264.477,5 tonnes), du calcaire (646.571,8 tonnes) et du basalte (1.081.217m<sup>3</sup>).

Le secteur industriel de la région de Thiès occupe la deuxième place après Dakar compte tenu du nombre d'unités qu'il renferme mais également du fait de la diversité des branches investies. Par ailleurs, l'on peut noter une attractivité progressive de la région en raison de la demande accrue d'installation d'entreprises privées comme en attestent les statistiques portant sur les études environnementales reçues et traitées par le Comité Technique Régional Environnemental (77 dossiers d'évaluation environnementale entre 2009 et 2014).

## **RESSOURCES FORESTIERES**

Avec ses 13 forêts classées occupant une superficie de 94.473,6 ha, la région dispose d'un important domaine forestier avec une diversité biologique et des fonctions écologiques de régulation importantes. Au cours de l'année 2013, d'importantes

activités de reboisement et de conservations des sols ont été mises en œuvre pour lutter contre la dégradation de l'environnement forestier. Les 719 pépinières utilisées dans la région ont permis d'implanter 1.737.326 plants en 2013. Dans ces pépinières il a été produit quatre types d'espèces de plants à savoir les forestières, les forestières-fruitières, les fruitières et les ornementales. Deux tiers des plants produits au niveau des pépinières (66%) sont classés dans la catégorie des espèces fruitières. Des réalisations physiques ont été effectuées à travers les plantations massives qui ont couvert une superficie de 471,2 ha en 2013 contre 605 ha en 2012 et les plantations linéaires qui se sont établies sur une distance de 144,7 Km en 2013 alors qu'en 2012 elles occupaient une distance de 90,3Km. La région entretient des relations commerciales, pour certains produits forestiers (charbon de bois, bois artisanal et produits non ligneux), avec des zones pourvoyeuses situées à l'intérieur du pays (Tambacounda, Kolda, Ziguinchor et Bignona) et des pays limitrophes (Mali, Guinée). En effet, il a été constaté une importation de 64,2 tonnes de produits en provenance de l'intérieur du Sénégal. Ces produits sont essentiellement constitués de « Ditakh » (29,8 tonnes) représentant 46,5% des importations et proviennent surtout des régions de Kaolack et Ziguinchor. Les produits non ligneux en provenance de l'extérieur du Sénégal viennent principalement du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. En 2013, le secteur de Thiès a enregistré l'entrée de dix neuf (19) types de produits en provenance des pays précités.

## **ARTISANAT**

La région bénéficie d'un secteur artisanal très dynamique, réparti en trois sections à savoir l'art, la production et le service. En 2013, le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers de Thiès (CMT) s'élève à 4.823 et est composé en majorité de chefs d'entreprise (77,3%, correspondant à 3.727 acteurs). La plus grande partie de ces artisans (49,9%) évoluent dans l'artisanat de production. Le département de Thiès concentre plus de la moitié (52,4%) du nombre d'artisans inscrits à la CMT. La répartition suivant le sexe reste en faveur des hommes (54,8%). La CMT gère trois villages artisanaux dont ceux de Thiès, Mbour et Saly Portudal. Celui de Thiès est composé de 55 cantines réparties dans 14 corps de métiers, dont la Maroquinerie qui absorbe un peu plus de quatre (4) cantines sur neuf (9), soit 45,4%.

## **COMMERCE**

La région de Thiès est caractérisée par un secteur informel dynamique et un commerce très développé. On note la présence d'une vingtaine de marchés permanents, plus de dix marchés hebdomadaires mais aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence). En 2013, la surveillance du

marché, menée par le Service Régionale du Commerce (SRC) de Thiès, s'est axée principalement sur la lutte contre l'inflation et une activité quotidienne de suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de grande consommation (riz, sucre, huile, lait, oignon, pomme de terre, gaz butane ciment, fer à béton). Comme en 2012, le niveau de production de sel a diminué en 2013, il varie entre 100 et 150 tonnes par mois. La quantité de sel testé à l'iodation est estimée à 6.279 tonnes et il en est ressorti que 4.669 tonnes étaient iodés contre 1.610 tonnes de sel non iodés, soit un taux d'iodation d'environ 75%. La campagne de vérification des instruments de mesure s'est déroulée à un rythme satisfaisant, malgré l'installation de l'hivernage et l'inaccessibilité de certaines zones. Ainsi, sur les 12.720 mesures vérifiées (contre 5.134 en 2012) 1.972 ont fait l'objet d'un bulletin de refus (contre 942 en 2012) et 142 produits défectueux ont été définitivement retirés des circuits commerciaux.

## **RESEAU ROUTIER**

La région de Thiès bénéficie d'un réseau routier qui s'étend sur 1.417,6 Km contre 1.394 Km en 2010, soit une extension de 1,7%. Ce réseau routier est composé de 693,7 Km de routes bitumées (48,9% de la longueur du réseau) et de 777,9 Km de routes non revêtues. La bonne partie de la longueur du réseau routier bitumée (56,1%, soit 388,9 Km) est dans un état moyen. Les routes bitumées en bon état représentent 27% (soit 192,7 Km) de la longueur bitumée tandis que les routes bitumées en mauvais état et celles qui sont en chantier concentrent respectivement 7,8% et 8,4% de cette longueur. Concernant le réseau routier non revêtu, il est composé de 341 Km de routes non aménagées (43,8% de la longueur non revêtu) et qui sont en construction, 31 Km de routes en très mauvais état, 69,2 Km de routes en mauvais état, 238,1 Km de routes en état moyen et 90,6 Km de routes en bon état. Les routes en très bon état n'occupent que 8 km sur les 777,9 Km (soit 1%).

## **TRANSPORT**

Thiès, encore appelée la capitale du rail, occupe une place importante dans le domaine du transport ferroviaire et terrestre du Sénégal du fait de sa position stratégique (70 Km de la capitale sénégalaise), de la présence d'une importante ligne de chemin de fer qui le relie à la capitale sénégalaise et malienne, d'un aéroport international (AIBD) et d'un réseau routier qui s'étend sur une distance 1.417,6 km. Parlant du transport terrestre, le nombre total de véhicules immatriculés en 2013 s'élève à 3.038 véhicules contre 2.881 en 2012 (soit une hausse relative de 5,4%) et 2.792 véhicules en 2011. Le nombre de nouveaux véhicules immatriculés dans la

région se chiffrent à 1.651 en 2013 et est composé de 75% de véhicules d'occasions et 25% de véhicules neufs.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, le trafic total des marchandises effectué par Transrail, en 2013, s'élève à 288.746 tonnes (contre 243.653 tonnes en 2012) alors que les prévisions visées 323.818 tonnes, soit un taux de réalisation de 89,1% (contre 49% en 2012). Durant l'exercice de 2013, les trafics de marchandises ont permis au Transrail de mobiliser la somme de 12.342.462.564 francs CFA (contre 9.592.850.408 de francs CFA en 2012) alors qu'il a été prévu une somme de 13.774.160.741 de francs CFA, ce qui donne un taux de réalisation de 89,6% (cf. tableau ci-dessous). Cette hausse relative de 28,6% des recettes par rapport à l'exercice précédent peut être imputable à l'apaisement de la crise qui sévissait au Mali et qui avait ralenti le déroulement normal des transactions.

## EDUCATION

La situation de l'éducation, dans la région de Thiès, peut être analysée à travers le préscolaire, l'élémentaire, le moyen, le secondaire et l'enseignement supérieur.

Les structures d'accueil de la petite enfance ont connu une évolution entre 2012 (325) et 2013 (343), soit une augmentation de 18 structures. Ces structures accueillent 24.622 enfants dont 12.937 filles et 11.685 garçons, soit un ratio fille/garçon (F/G) de l'ordre de 1,1. Le taux brut de préscolarisation (TBP) dans la région est égal à celui enregistré au niveau national (12,1%), avec un TBP des filles (12,8%) supérieur à celui des garçons (11,4%).

L'enseignement élémentaire est caractérisé par un réseau scolaire très dynamique. Contrairement au préscolaire, il est largement dominé par le public. En 2013, la région de Thiès compte 273.572 élèves dans l'élémentaire contre 262.728 élèves en 2012, soit une hausse relative de 4,1%. Le Taux Brut de Scolarisation dans la région au niveau de l'élémentaire (107,5%) est largement supérieur à la moyenne nationale (93%)<sup>1</sup>. Le taux Brut d'Admission en première année (CI) au niveau régionale (117,7%) est au dessus de la moyenne nationale (108,9%).

Concernant l'enseignement moyen, 232 établissements ont été dénombrés dans la région de Thiès en 2013. Les filles représentent 50,4% de l'effectif total, soit 77.218 élèves. Cet effectif a connu une hausse considérable entre les années scolaires 2012 et 2013, passant de 100.572 élèves à 153.275 élèves (soit une hausse relative de 52,4%). Le taux de transition dans le moyen est de l'ordre de 91,5% et dépasse ainsi la moyenne nationale de près trois points (88,8%). Concernant le TBS au

<sup>1</sup> Les moyennes nationales de ces taux sont tirées du rapport national de l'éducation en 2013

moyen, la région de Thiès occupe la troisième place avec un taux de 70,8% après les régions de Ziguinchor (82,9%) et Dakar (89,5%).

Quant à l'enseignement secondaire, l'effectif des élèves se chiffre à 41.008 contre 32.539 en 2011/2012 (soit une hausse relative de 26%). Les filles représentent 47,5% de l'effectif total, dont 37,9% sont inscrites dans les séries scientifiques. Le taux de transition de la classe de troisième du collège à la classe de seconde s'élève à 75% au niveau de la région qui occupe la deuxième place après Saint Louis (77%). Le taux de réussite au Bac, en 2013, au niveau régional (40,1%) est au dessus de la moyenne nationale (38,5%).

La région de Thiès bénéficie, depuis 2007, d'une Université qui est née de la fusion de plusieurs écoles et instituts supérieurs de formation. Le nombre d'étudiants inscrits à l'université de Thiès a plus que doublé en l'espace de cinq (5) ans passant ainsi de 1335 étudiants en 2009 à 2.794 étudiants en 2013. Cet effectif est composé de 93,9% de sénégalais et 6,1% d'étrangers. Les garçons représentent 65% de l'effectif. Près de la moitié des étudiants (49,6%) se retrouvent à L'UFR SES. L'effectif du Personnel Enseignant et de Recherche (PER) a connu une forte évolution entre 2012 et 2013, de 91 à 121 enseignants, soit une hausse de 32,9%.

## SANTE

La région de Thiès dispose d'un système sanitaire relativement pourvue en matière d'infrastructures (elle se situe juste après Dakar). On note une certaine évolution du nombre d'infrastructures depuis 2001 due aux constructions effectuées par l'Etat et ses partenaires notamment la Banque Mondiale et l'OMS. Néanmoins, la situation reste déficitaire dans tous les niveaux sanitaires par rapport aux normes imposées par l'OMS. En 2013, le taux d'achèvement pour la consultation prénatale a connu une amélioration de 15 points passant de 57% en 2012 à 72% en 2013. La proportion d'accouchements effectués dans les structures sanitaires a connu une amélioration notable par rapport à l'année 2012 même si l'objectif fixé en 2013 n'a pas été atteint (88% contre 90%). La vaccination a connu une baisse de performance entre 2012 et 2013. En effet, la couverture en Penta 3 est passée de 72% à 67%. Le taux de détection de la tuberculose est passé de 64% en 2012 à 75% en 2013. La prévalence du VIH SIDA a pu être maintenue à 0,3% et le nombre de personnes vivant avec le VIH sous antirétroviraux a augmenté entre 2012 et 2013 passant de 306 à 320 personnes.

## **HYGIENE**

Dans le cadre de la réalisation de ses activités, la Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) a bénéficié de divers appuis provenant de diverses sources. Ces appuis sont constitués pour la plupart du temps de carburant. Ce qui a facilité davantage les prospections domiciliaires et les inspections effectuées au niveau des établissements recevant du public (ERP). Ainsi, le nombre de prospections domiciliaires concernant l'approvisionnement en eau potable réalisées dans la région de Thiès révèle que 71% ; 21% et 4% des concessions visitées disposent respectivement de branchements particuliers, de bornes fontaines et de sources protégées à domicile. Au niveau des ERP, sur les 8.377 prospections réalisées en 2013 dans la région, 4.316 soit plus de la moitié l'ont été à Mbour et 2.699, soit presque le tiers à Thiès contre 1.862 soit environ 1 sur 5 à Tivaouane. L'essentiel de ces contrôles, aussi bien au niveau régional que dans les départements, a été effectué dans les boutiques avec 3.824 opérations loin devant les restaurants (549 opérations) et les gargottes (476 opérations) entre autres.

## **ASSAINISSEMENT**

Les projets d'assainissement dans la région de Thiès sont suivis par le PEPAM (Programme de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour le Millénaire) qui s'est fixé comme objectif que 1.730.000 personnes supplémentaires au plan national aient accès à l'assainissement à l'horizon 2015 pour que le taux d'accès à l'assainissement qui était de 17,3% en 2002 atteigne 78% en 2015. Dans le cadre de la gestion des eaux usées en milieu urbain, la région dispose d'un linéaire de réseau évalué à 82.000 ml dont 75.000 ml à Thiès, 7.000 ml à Saly Portudal et aucun à Tivaouane. La ville de Thiès dispose d'un linéaire de refoulement qui s'établit à 1.500 ml. Le nombre de stations de relèvement s'élève à six (6) et les stations d'épuration sont au nombre de deux (2). Le nombre de branchements s'élève à 5.030 dans la ville de Thiès. En milieu rural, le taux brut d'accès à l'assainissement se chiffre en moyenne à 56% au niveau régional en 2013. Ce taux est plus important dans les départements de Thiès (66%) et Tivaouane (59%) que dans le département de Mbour (42%).

## **TRAVAIL**

Au cours de l'année 2013, l'Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale de Thiès a eu à contrôler trois (03) entreprises dans le secteur des mines et carrières, et 21 entreprises dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Du côté des entreprises, 77 accidents de travail ont été déclarés à l'inspection régionale du travail ; 07 cas d'accidents sont mortels. Les sept (07) cas d'accidents mortels

enregistrés en 2013 sur l'étendue de la région sont tous des cas d'accidents de trajet. Au niveau de l'emploi, 161 ouvertures et 18 fermetures d'établissements ont été enregistrées au cours de l'année. Concernant les contrats de travail, 4.464 ont été enregistrés dont 2.615 contrats à durée indéterminée, 1064 contrats à durée déterminée, 410 contrats de saisonniers, 87 contrats d'apprentissage, 67 contrats pour complément d'effectif et 223 demandes de stages.

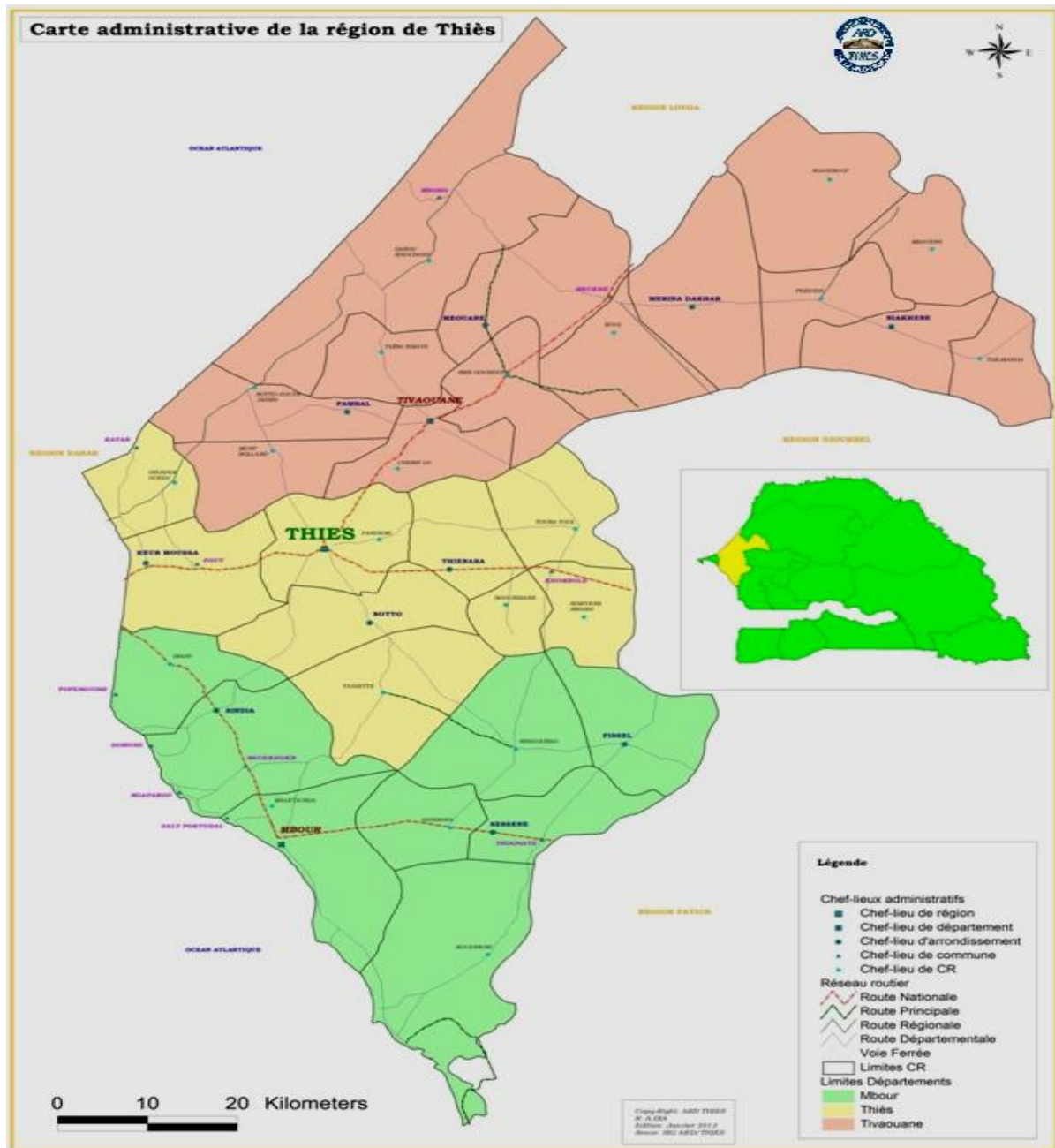
## **SPORT**

Le Sport dans la Région de Thiès est géré par des Associations délégataires de pouvoirs appelées Liges ou des Comités, entités qui dépendent directement du Ministère en charge des Sports et dont les attributions et la durée du mandat sont fixées par le Ministre des Sports. La région est pourvue d'une quinzaine de liges et de six comités. Le sport collectif compte 66 associations, le sport individuel 13 et les arts martiaux 54. Concernant la lutte, douze écuries sont en activité. Le nombre de participants licenciés s'élève à 33.243 personnes. Le Navétane compte 26.000 licenciés tandis que le sport collectifs en compte 3.519 et le sport individuel 506. Dans Les arts martiaux, on décompte 1.483 licenciés, dans la lutte 219 et 185 licenciés dans les jeux de l'esprit. Les écoles de sport sont évaluées à 161 et les effectifs à 8.630 enfants. Des résultats satisfaisants ont été enregistrés au cours de la saison 2012/2013. Dans douze (12) disciplines, vingt sept (27) titres de champion du Sénégal, deux (2) coupes du Sénégal et un titre de meilleur jeune footballeur ont été obtenus.

## **DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Les organisations mises en place par les femmes occupent une place importante dans la région de Thiès. Parmi les plus actives on a : les groupements de promotion féminine, les associations de femmes, les réseaux de femmes, les dahiras, les fédérations, les groupements d'intérêt économiques et les unions de femmes. Le dernier recensement de 2010 a révélé l'existence de trois mille huit cent soixante-dix-huit (3.878) organisations de femmes dans la région. Elles s'activent dans tous les secteurs, notamment l'élevage, l'agriculture, la pêche, le commerce, l'artisanat, la transformation. En ce qui concerne les micros projets de femmes, 103projets ont été recensés dont 21 dans le département de Thiès, 59 dans le département de Mbour et 23 dans le département de Tivaouane pour un coût total de 441.649.182 francs CFA. Malgré ces efforts, beaucoup reste à faire en raison des contraintes multiples décelées tant au plan socioculturel, éducatif et sanitaire, qu'économique et institutionnel.

# Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION



Source : ARD

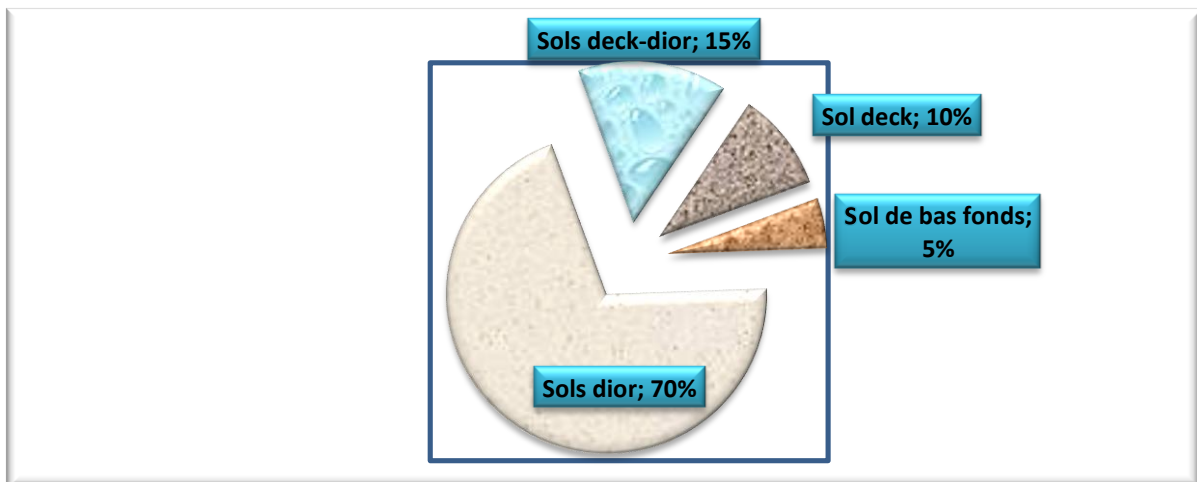
Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Elle se situe à l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle s'étend sur une superficie de 6.601 km<sup>2</sup>, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

## I.1. DONNEES PHYSIQUES

La région présente un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui s'étend sur une superficie de 65 km<sup>2</sup> et mesure 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses (calcaire, basalte, phosphate attapulgite, etc.). Les principaux types de sols qu'on y sont :

- ✂ les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture sableuse appelés « sols dior » qui constituent 70% des superficies cultivables ;
- ✂ les sols ferrugineux tropicaux à texture argilo-sableux appelés « deckdior » qui représentent 15% des superficies cultivables ;
- ✂ les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture argilo-humifère dits « deck » représentant 10% des superficies cultivables ;
- ✂ et les sols hydro morphes à texture humifère appelés sols de bas-fonds qui représentent 5% des superficies cultivables.

**Graphique 1 : Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols dans la région**



Source : IREF/Thiès

### La végétation est composée de :

- ◆ la savane arbustive dégradée parsemée de peuplements mono-spécifiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers,
- ◆ la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis juliflora),
- ◆ treize (13) forêts classées d'une superficie de 94.473,6 ha soit un taux de classement de 14,3%.

### **La faune, quant à elle, peut être subdivisée en deux classes :**

- ◆ la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- ◆ la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

La région possède d'importantes nappes souterraines (nappe du continental terminal, nappe du Paléocène, nappe de l'éocène, le maestrichtien, la nappe des sables du littoral) et des eaux superficielles (le lac Tanma, la lagune de la Somone et deux bassins de rétention). L'eau des puits est relativement de bonne qualité (salinité inférieure à 0,3 g / l) mais contient à certains endroits un excès de fer et de fluor (zone de Fissel, Ndiagianiao).

### **Zones éco-géographiques:**

**Dans la région de Thiès, quatre zones écogéographiques** ont été identifiées; il s'agit de :

#### ✓ **la grande côte dite zone du littoral nord ou zone côtière des Niayes :**

Elle renferme d'importantes potentialités hydro agricoles qui en font une zone d'intenses activités maraîchères. La grande côte abrite également des activités d'industries extractives et chimiques, de pêche (Cayar, Fass Boye), d'élevage,

- ✓ **la petite côte** : Son ouverture à la mer, ses températures clémentes lui ont conféré une vocation touristique. C'est aussi une importante zone de pêche avec des points de débarquement importants comme : Mbour, Joal, Ndayane,
- ✓ **le bassin arachidier** : il occupe principalement la partie Est d'un tracé qui passe par les localités de Méckhé, Tivaouane, Thiés, Nguékokh et Mbour. Les sols sont dégradés par la pratique d'une longue monoculture arachidière,
- ✓ **la zone dite des massifs** : elle est enserrée à l'intérieur d'un espace compris entre les localités de Thiés, Mont Rolland, Pout, Sébikotane, Diass, Sindia et le Diobass. Elle est caractérisée par un relief accidenté ; cette zone abrite les points les plus culminants de la région (massif de Diass et le plateau de Thiès...) et plusieurs forêts classées (Thiès, Pout, Bandia, Diass). La richesse du sous sol a favorisé l'implantation de sociétés d'extraction minière.

## **I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES**

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan. Elle présente un climat de type soudano sahélien (Sud, Sud-est), et plus sahélien au Nord et Nord-est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Les précipitations moyennes annuelles y sont de l'ordre de 400 à 600 mm d'eau par an.

## **I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Avec la mise en exécution de l'acte III de la décentralisation lancé officiellement le 19 mars 2013, l'organisation territoriale a été complètement modifiée. Avec cette réforme<sup>2</sup>, l'État du Sénégal envisage d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. L'objectif général visé par cette réforme est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Elle se décline en quatre objectifs fondamentaux :

- un ancrage de la cohérence territoriale pour une architecture administrative renouvelée;
- une clarification des compétences entre l'État et les collectivités locales ;
- un développement de la contractualisation entre ces deux niveaux décisionnels;
- une modernisation de la gestion publique territoriale avec une réforme des finances locales et une promotion soutenue de la qualité des ressources humaines.

L'acte III de la décentralisation sera mis en œuvre progressivement et s'effectuera en deux phases. Dans la première phase, il s'agira :

- de supprimer la région collectivité locale;
- d'ériger les départements en collectivités locales;
- de procéder à la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes;
- de créer la ville en vue de mutualiser les compétences des communes la constituant;
- de répartir les neuf domaines de compétences jusqu'ici transférées entre les deux ordres de collectivités locales que sont le département et la commune.

---

<sup>2</sup> Source: Code général des collectivités locales, loi n°2013-10 du 28 décembre 2013

Cette première phase va se dérouler dans le respect des limites territoriales actuelles des entités administratives concernées. Avec cette réforme, un nouveau code général des collectivités locales qui abroge et remplace les lois n°96-06, n°96-07 et 96-09 a été adopté. On assiste dorénavant à une communalisation intégrale, une départementalisation et à l'érection des régions territoriales. Thiès comporte trois (03) départements administrés par des conseils départementaux : Mbour, Thiès et Tivaouane. Le département de Thiès compte 15 communes, Mbour en compte 16 et le département de Tivaouane 18.

**Tableau 1 : Organisation administrative de la région de Thiès**

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNES	
<b>MBOUR</b>				
	C. JOAL FADIOUTH			
	C. M'BOUR			
	C. N'GUEKOKH			
	C. NGAPARU			
	C. POPENGUINE			
	C. SALY PORTUDAL			
	C. SOMONE			
	C. THIADIAYE			
			FISSEL	FISSEL
				NDIAGANIAO
		SESSENE	NGUENIENE	
			SANDIARA	
			SESSENE	
			DIASS	
			MALICOUNDA	
		SINDIA	SINDIA	
<b>THIES</b>				
	C. KAYAR			
	C. KHOMBOLE			
	C. POUT			
	<b>VILLE DE THIES</b>			
	<i>CA. THIES EST</i>			
	<i>CA. THIES OUEST</i>			
	<i>CA. THIES NORD</i>			
		KEUR MOUSSA	DIENDER	
			FANDENE	
			KEUR MOUSSA	
			NOTTO	
			TASSETTE	
			NDIAYENE SIRAH	
			NGOUDIANE	
		THIENABA	THIENABA	
			TOUBA-TOUL	
<b>TIVAOUANE</b>				
	M'BORO			
	MEKHE			
	TIVAOUANE			
			MEOUANE	DAROU KH.
				MEOUANE
			MERINA DAKHAR	TAIBA NDIAYE
				KOUL
				MERINA-DAKHAR
				PEKESSE

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNES
			MBAYENE
			NGANDIOUF
			NIAKHENE
		NIAKHENE	THILMAKHA
			CHERIF LO
			PAMBAL
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYED
		PAMBAL	PIRE GOUREYE

Source : ANSD

## I.4 POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION DE THIES

Après celle de Dakar, la région de Thiès se positionne comme la région du Sénégal ayant le potentiel économique le plus important. Elle tient cette position économique favorable du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des mines.

### AGRICULTURE

La région, suivant le secteur agricole peut être subdivisée en trois zones agricoles spécifiques que sont:

- ❖ la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- ❖ la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- ❖ la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

La région dispose d'atouts non négligeables dans le domaine fruitier liés à l'existence :

- ❖ de conditions pédologiques et climatiques favorables à l'arboriculture ;
- ❖ de projets forestiers et de pépinières de production de plants ;
- ❖ d'un centre de formation et de recyclage dans le domaine forestier.

La majeure partie des légumes tant prisées par les Sénégalais proviennent de la zone des Niayes (Cayar, Notto, M'boro) ; sans oublier les tubercules de Taïba N'Diaye, N'Domaure, Kerr N'Diomba; les mangues, melons et oranges de Pout, Tivaouane...

### PECHE ARTISANALE

La région de Thiès occupe la première place en matière de pêche artisanale. Ces performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente en raison des atouts dont elle dispose :

- ❖ 200 km de côtes, comprenant deux (2) façades maritimes : une façade Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo et une façade Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (de Ndayane à Joal),
- ❖ la largeur de son plateau continental lui confère une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières,
- ❖ des conditions hydrologiques favorables avec l'upwelling, phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nutritifs pour les poissons.

## **ART ET CULTURE**

L'artisanat est caractérisé par le dynamisme et la créativité des artisans locaux, notamment dans la zone de Mékhé qui bénéficie de la proximité d'un important marché touristique et d'une promotion de plus en plus grande de l'utilisation de produits locaux. L'acquisition d'une certaine technicité et, surtout, le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat régional. Les artisans de la région sont parmi les meilleurs d'Afrique : la chaussure, la ceinture, le panier de Mekhé ; la poterie de Pire ou Celko; la sculpture ou le tableau d'art plastique du centre artisanal de Thiès ou de la Manufacture des Arts ; les colliers ou parures en or de la bijouterie sont des exemples qui intéressent le monde des collectionneurs. Qui connaît la région ne peut pas ignorer sa culture et le talent de ses artistes. Thiès est connu comme la citée des œuvres théâtrales et artistiques du Sénégal. Le centre artisanal de Thiès regorge énormément d'artisans qui essaient de s'organiser suivant leurs moyens et limites. Une quinzaine de corps de métiers peuvent être recensés dans la région: Maroquinerie; Artiste peintre; Sculpture; Vannerie ; Bijouterie; Cordonnerie; Couture; Menuiserie métallique; Tissage; Menuiserie ébénisterie; Sculpture suralebasse; Tôlerie ; Mécanique auto; Coiffure; Electricité bâtiment. Déjà avec un excellent redressement du secteur autour d'une chambre de commerce, la promotion industrielle, artisanale et des métiers, de réels atouts économiques et des promesses d'emploi peuvent naître.

## **TOURISME**

La région dispose d'un potentiel touristique important avec la présence de beaucoup d'hôtels et de plages pouvant accueillir un nombre important de touristes. Elle est dotée de deux façades maritimes, l'une au nord avec la Grande Côte abritant la zone maraîchère et fruitière des Niayes. Au Sud, la Petite Côte est la zone touristique la plus fréquentée au Sénégal. M'Bour, Toubab Dialaw et Saly sont visités par des millions de touristes venant de partout dans le monde ; de grands hôtels bordent les plages. Le tourisme religieux occupe une place très importante dans la région avec

l'organisation des Maouloud et Gamous grâce à l'implantation de la confrérie Tidiane autour de Tivaouane, Thiénaba, Ndiassane et Pire mais aussi avec le pèlerinage de Popoungue.

## INDUSTRIES ET MINES

La région de Thiès dispose des potentialités minières indiscutables, une source de richesses qui pourrait développer tout le Sénégal, le sous sol offre une grande diversité de substances minérales comprenant des minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine etc.), des minéraux lourds (zircon, titane), des pierres ornementales et des matériaux de construction (cimenteries etc.) qui se localisent surtout dans les réserves de AllouKagne, Diogo et à Taïba. On note aussi l'existence d'importantes réserves de phosphates alumino-calciques à Lam Lam (environ 80 millions de tonnes), valorisables par calcination dans les filières engrais et alimentation animale. A Pallo Comme à Taïba, le phosphate s'est formé durant le Tertiaire, les roches-mères étant du phosphate de chaux et une argile riche en alumina.

**Tableau 2 : Matrice des filières à faire valoir dans la région de Thiès**

Région	Potentiel sectoriel global	Potentiel stratégique produit / zone (Activités à initier)
THIES	<b>Arboriculture fruitière et Maraîchage traditionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arboriculture, manioc (culture de rente potentielle mais pas d'avantage comparatif significatif), mil et sorgho</li> <li>Produits locaux (fruits et céréales pour transformation)</li> </ul>
	<b>Cultures maraîchères d'exportation et tropicales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensification des cultures à haute valeur ajoutée en raison des limitations en terre et eau ;</li> <li>Potentiel de production en régie et contractualisation avec petits producteurs (ex haricot vert)</li> </ul>
	<b>Elevage, mil, sorgho: arachide, Cultures vivrières traditionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des cultures traditionnelles mais potentiel de croissance pour des cultures à haute valeur ajoutée très limitée</li> <li>Produits locaux (lait et céréales pour transformation)</li> <li>Potentiel de développement de cultures comme le bissap, le sésame et le jatropha</li> <li>Disponibilité en lait à transformer</li> </ul>
	<b>Produits halieutiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matières premières importantes (même si parfois s'il y a une compétition entre vente aux mareyeurs et transformateurs), qualité produits</li> </ul>
	<b>Activités minières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sites de production minière déjà identifiés ;</li> <li>Potentiels d'industrialisation très développés pour une extraction minière ;</li> <li>Potentiels de développement des infrastructures</li> </ul>

Source : DASP

## Chapitre II : DEMOGRAPHIE

Le Sénégal a effectué en 2013 son quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, qui a été couplée avec celui de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE). Le premier recensement de la population s'est tenu en 1976, le second en 1988 et le troisième en 2002. Le recensement est une opération de grande envergure qu'un pays organise en vue de dénombrer sa population mais également avoir toutes les informations sur les caractéristiques de la population et de l'habitat. Avec le recensement, l'Etat du Sénégal dispose de données statistiques récentes qui permettront une meilleure planification du développement économique et social du pays et un suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux. Dans ce chapitre, il s'agira de présenter les caractéristiques socio-démographiques, la natalité et la mortalité de la population de la région de Thiès.

### II.1 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE DE LA POPULATION

#### II.1.1 Evolution de la population

Selon les données issues du RGPHAE de 2013, la population de la région se chiffre à 1.788.864 habitants contre 1.331.916 en 2002 (RGPH) et 941.151 en 1988. Elle est composée de 896.572 hommes et 892.292 femmes soit au total 13,2% de la population sénégalaise qui, elle, se chiffre à 13.508.715 habitants. Thiès est la seconde région la plus urbanisée après Dakar. Avec un taux d'urbanisation de 48,8%, elle concentre 14,3 % de la population urbaine du Sénégal.

**Tableau 3 : Répartition de la population de la région de Thiès durant les recensements de 1988 ; 2002 et 2013 selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe/Milieu de résidence	Année de recensement		
	1988	2002	2013
<b>Hommes</b>	455 685	661 155	896 572
<b>Femmes</b>	485 466	661 424	892 292
<b>Urbaine</b>	319 992	562 381	872 112
<b>Rurale</b>	621 160	764 686	916 752
<b>Total Région</b>	941 151	1 331 916	1 788 864

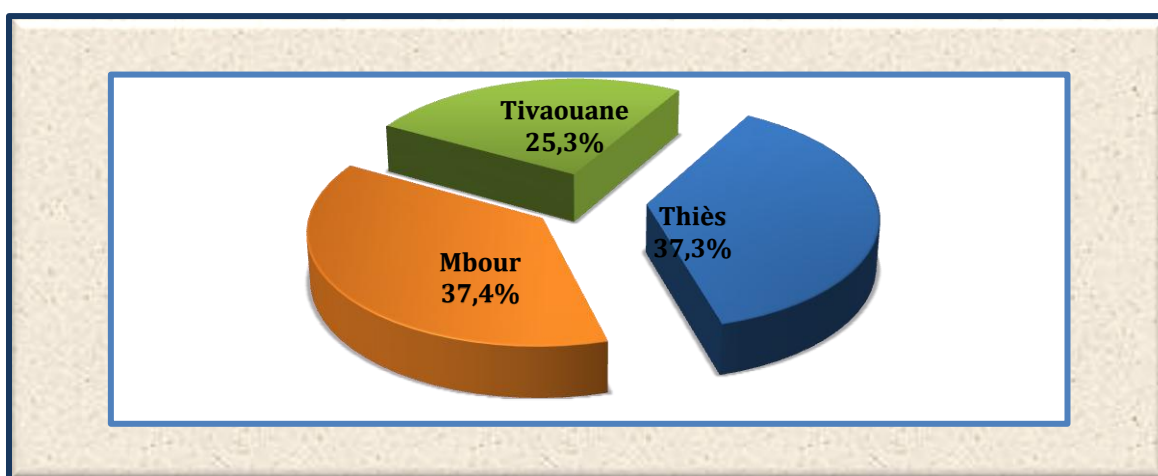
Source : ANSD

#### II.1.2 Répartition spatiale de la population

Les données du recensement montrent que la population est inégalement répartie sur le territoire. Les départements de Mbour et de Thiès concentrent chacun un peu

plus de 37% de la population tandis que le département de Tivaouane compte seulement 452.172 habitants, soit environ 25,3%. Il convient de souligner qu'entre les recensements de 2002 et de 2013, la population du département de Mbour a dépassé celle de Thiès, contribuant ainsi à classer Mbour du rang de second département à celui de premier département de la région du point de vue démographique au cours de cette période. Cette inégale répartition de la population en faveur des départements de Thiès est Mbour témoigne encore une fois qu'ils sont des pôles d'attraction de la région du fait de la concentration des services, des infrastructures, des industries et d'un tourisme très développé (surtout à Mbour).

**Graphique 2 : Répartition de la population de la région de Thiès par département**



Source : ANSD/RGPHAE 2013

### II.1.3 Densité de la population

Sur une superficie de 6.601 km<sup>2</sup>, Thiès est la troisième région la plus densément peuplée avec 271 hbts/km<sup>2</sup> après Dakar (5.739 hbts/km<sup>2</sup>) et Diourbel (311 hbts/km<sup>2</sup>). Cependant, cette densité diffère selon les départements. Tivaouane qui est le territoire le plus vaste de la région (2 fois la superficie de Mbour) et la moins peuplée fait une densité de 145 habitants au km<sup>2</sup> tandis que les départements de Mbour et Thiès concentrent plus de population au km<sup>2</sup> avec respectivement 416 et 357 hbts/km<sup>2</sup>.

**Tableau 4 : Densité de la population de la région par départements**

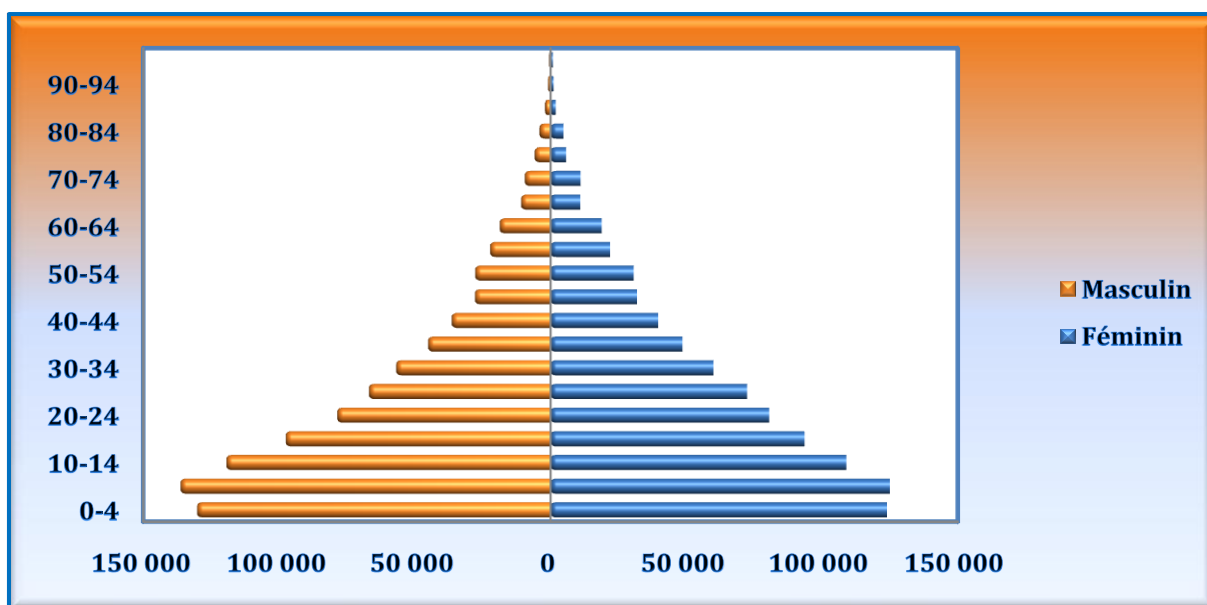
Départements	Effectifs (hbts)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hbts/km <sup>2</sup> )
<b>Mbour</b>	668.878	1.607	416
<b>Thiès</b>	667.814	1.873	357
<b>Tivaouane</b>	452.172	3.121	145
<b>Région</b>	<b>1.788.864</b>	<b>6.601</b>	<b>271</b>

Source : ANSD

## II.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

La pyramide des âges est caractérisée par une base large et un sommet qui se rétrécit, ce qui révèle une population régionale jeune. En effet, un peu plus de la moitié de la population (52,3%) est âgé de moins de 19 ans, dont 27,2% sont dans la tranche d'âge allant de zéro (0) à cinq (5 ans). Ceci est la conséquence d'une forte fécondité et d'un faible taux de mortalité infantile. Cette jeunesse de la population de la région a des répercussions importantes sur le rapport de dépendance démographique qui désigne le rapport du nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne (moins de 15 ans et 65 ans et plus) au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans. En effet, les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 41,6% de la population de la région et les plus de 65 ans représentent 3,9 %. Pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans), le ratio de dépendance démographique correspond à 83,43 personnes inactives.

**Graphique 3: pyramide des âges de la région de Thiès pour l'année 2013**



*Source : ANSD/RGPHAE 2013*

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport à celui des femmes. Il donne une indication de la concordance de l'effectif entre les sexes. Dans la région de Thiès, le nombre d'homme est un peu plus important que celui des femmes. En effet, le rapport de masculinité est de 101 hommes pour 100 femmes. Il convient de remarquer que ce rapport est plus important pour les individus âgés de 0 à 19 ans (107 hommes sur 100 femmes).

### II.3 LA FECONDITE

Le recensement de la population a permis d'obtenir les informations sur les naissances vivantes au cours des 12 derniers mois. Avec ces informations, les niveaux de la natalité et de la fécondité sont obtenus.

La natalité est mesurée à partir du taux brut de natalité qui exprime le nombre de naissances vivantes enregistrées au cours d'une année à la une population moyenne de l'année.

Dans la région, ce taux est de 34,1‰, c'est-à-dire que sur 1000 habitants en moyenne, on enregistre 34 naissances vivantes au cours de l'année. Cependant, cet indicateur se rapportant à l'ensemble de la population ne reflète pas le niveau de fécondité de la population.

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est utilisé pour étudier l'évolution de la fécondité. L'ISF mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme, en fin de période féconde, dans les conditions de fécondité actuelle. Cet indicateur s'intéresse davantage à la génération des femmes survivantes et occulte la fécondité des femmes décédées ou migrantes ayant appartenue à cette génération.

Au vu des résultats du RGPHAE, la fécondité est encore élevée dans la région, mais elle est un peu moins élevée que la moyenne nationale qui est de 5,1 enfants. A Thiès, une femme donne naissance en moyenne en fin de vie féconde à 4,9 enfants. Ces données corroborent les résultats obtenues par l'Enquête Démographique et de Santé à indicateurs multiples de 2011 où l'ISF était de 4,8 enfants. La région de Thiès après Dakar et Saint-Louis fait partie des régions où l'ISF est le plus faible. Ceci peut s'expliquer par la forte sensibilisation et l'utilisation des moyens de contraception pour contrôler les naissances.

Par ailleurs, le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné permet de suivre l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Il s'agit de la descendance finale (DF). Cet indicateur montre que dans la région la natalité reste quasi invariable. En effet, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans ou descendance finale est de 5,1 soit un écart de 0.2 point avec l'ISF.

L'analyse des résultats par milieu de résidence montre que le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural. Les femmes en milieu urbain font 4,4 enfants tandis que celle en milieu rural font 5,5 enfants.

## II.4 LA MORTALITE

La mortalité est un indicateur très suivi par les pays en développement. Il fait partie des critères utilisés pour cerner le niveau de développement humain d'un pays.

L'analyse de cet indicateur donne des informations importantes sur les conditions sanitaires, environnementales, socioéconomiques dans lesquelles évoluent les populations d'un pays. La déclaration du millénaire et les OMD qui découlent des programmes et politiques élaborés pour réduire ce phénomène ont comme objectif la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, la mortalité maternelle et l'extrême pauvreté.

Dans l'optique de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, le Gouvernement du Sénégal a initié une série d'actions particulièrement orientées vers la réduction de la mortalité maternelle et infantile et la lutte contre les maladies infectieuses, principales causes de décès dans les pays en développement.

Ces actions ont eu pour effet une diminution du niveau de mortalité mesuré par le taux brut de mortalité qui est estimé à 7,7‰ au Sénégal. La région de Thiès fait partie des régions qui ont les plus faibles taux de mortalité avec 6,6‰ après Dakar, inférieur à la moyenne nationale. Ce taux révèle ainsi que sur 1000 individus, en moyenne 7 décèdent annuellement.

Cet indicateur montre que le développement des infrastructures sanitaires, liée à la forte urbanisation de la région pourrait expliquer ce faible taux du niveau de la mortalité. En effet, la région dispose d'infrastructures hospitalières dans les trois départements auxquelles s'ajoutent la présence de poste de santé et de case de santé dans l'ensemble des districts de santé, et d'un personnel de santé qualifié.

L'espérance de vie à la naissance est également un autre indicateur suivi dans le cadre de l'atteinte des OMD. Cet indicateur indique le nombre d'années qu'un nouveau né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance devaient rester les mêmes tout au long de sa vie. Il est obtenu à partir des tables de mortalité qui permettent d'apprécier globalement le calendrier de la mortalité d'un pays, d'une région ou d'une catégorie spécifique de la population.

Selon les résultats du RGPHAE, au Sénégal, un enfant né en 2013 peut espérer vivre en moyenne 64,8 ans si la structure actuelle de la mortalité demeure la même. Dans la région de Thiès, l'espérance de vie augmente jusqu'à 68,2 ans. Selon le sexe, on observe que les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes (69,6 ans contre 66,8 ans).

## **CONCLUSION**

La région de Thiès a connu une augmentation de sa population qui est passée de 1.331.916 habitants en 2002 à 1.788.864 habitants en 2013. Cette population est inégalement répartie sur le territoire avec les départements de Mbour et de Thiès, qui sont des pôles d'attraction (tourisme, pêche, transport et services), concentrent près de 74% de la population de la région tandis que seuls 25 % résident dans le département de Tivaouane qui fait un peu plus de la moitié du territoire de la région.

Par ailleurs, le taux de fécondité est resté stable mais demeure encore élevée. Les différentes actions menées par le Gouvernement du Sénégal pour améliorer la santé des populations a eu pour effet la réduction du taux de mortalité et le relèvement de l'espérance de vie des populations de la région.

## Chapitre III : AGRICULTURE

### INTRODUCTION :

L'Agriculture occupe une place importante dans l'activité économique et sociale de la région de Thiès. Elle est pratiquée par 51,9% des ménages de la région, soit 97.097 ménages. L'agriculture constitue la principale activité menée en milieu rural ; elle contribue de manière significative à la création de richesses. D'ailleurs, la région occupe, en termes de production agricole, la première place pour l'horticulture (avec un tiers de la production nationale, ce qui est une performance exceptionnelle au regard de la superficie régionale) et le manioc, la deuxième place pour l'arboriculture. Thiès dispose principalement de trois zones à vocation agricole. Ainsi on a la zone côtière des Niayes (à vocation maraîchère et fruitière) ; la zone centre (à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc) et la zone sud (à vocation maraîchère et vivrière).

### III.1 PLUVIOMETRIE

Les données sur la pluviométrie sont recueillies à travers 17 postes d'observation contrôlés par la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) dont six (6) à Mbour et Tivaouane et cinq (5) à Thiès. Selon les relevés, la région de Thiès a bénéficié d'une bonne pluviométrie en 2013 (651,3 mm en moyenne) comparée à 2012 (520 mm en moyenne) enregistrée respectivement sur une durée moyenne de 34 et 32 jours.

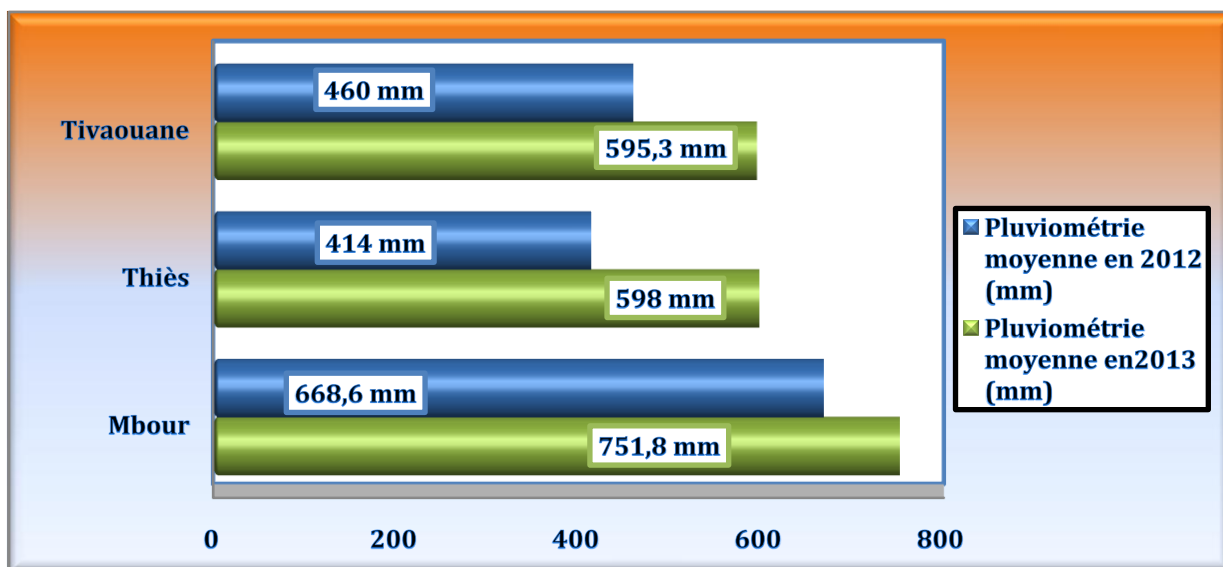
**Tableau 5: Situation de la pluviométrie dans les trois départements en 2012 et 2013**

Départements	Pluviométrie moyenne en 2013 (mm)	Moyenne des jours en 2013 (j)	Pluviométrie moyenne en 2012 (mm)	Moyenne des jours en 2012 (j)
Mbour	751,8	38	668,6	40
Thiès	598	33	414	26
Tivaouane	595,3	32	460	28

*Source : DRDR, Thiès*

Une analyse suivant les départements révèle qu'en moyenne Mbour, avec ses six (6) postes, a enregistré la plus forte pluviométrie en 2013 (751,8 mm sur 38 jours) contre 668,6 mm enregistrés sur 40 jours en moyenne en 2012 (cf. tableau 5 et graphique ci-dessous). Le département de Thiès (avec 33 jours de pluie en moyenne) a enregistré 598 mm contre 414 mm relevés en 2012 enregistrés sur une moyenne de 26 jours. Quant au département de Tivaouane, il vient en dernière position avec une moyenne pluviométrique de 595,3 mm sur une durée moyenne de 32 jours, accusant au cours de cette période, des déficits respectifs de 135,3 mm et de 4 jours de pluie.

**Graphique 4: Pluviométrie moyenne en 2012 et 2013 dans les trois départements**



*Source : DRDR, Thiès*

Selon les postes, on note des écarts de plus de 200 mm enregistrés à Thiès, Notto, Thiénaba, Tivaouane, Pambal et Mérina Dakhar. L'écart le plus important a été enregistré à Notto où 427,3 mm de pluie de plus qu'en 2012 ont été enregistrées (cf. tableau en annexe). Cependant, on a noté un poste déficitaire à Pout avec 32,3 mm de pluie de moins qu'en 2012. Pour ce qui est du nombre de jours de pluies, quatre (04) postes sont déficitaires par rapport à 2012. Il s'agit des postes de Fissel, Ndiaganiao, Thiadiaye et Nguekokh. Cela n'a cependant pas eu d'effets négatifs sur les principales cultures qui ont connu un bon développement et ont atteint leur phase de maturité à temps.

Par ailleurs des excès de pluies ont été notés dans la deuxième quinzaine de septembre. Ce qui a causé quelques dégâts sur le mil suite à des attaques d'ergot, particulièrement dans le département de Thiès.

### **III.2 LES MESURES INCITATIVES**

Pour réussir la campagne agricole de 2013, le Gouvernement du Sénégal a pris un certain nombre de mesures d'accompagnement incitatives. Au niveau régional, ces mesures se sont traduites par la mise à la disposition des paysans des quantités suffisantes de semences et à faciliter leur vente. Ainsi, sur les 2.963 tonnes d'arachides qui étaient prévues pour toute la région, 2.979,8 tonnes ont été reçues dont 2.615,6 tonnes vendues, soit un taux de commercialisation de 88% en moyenne pour la région.

**Tableau 6 : Quantité de semences d'arachides disponibles et vendues**

Départements	Quantités prévus (tonnes)	Quantités reçues (tonnes)	Quantités vendues (tonnes)	Reliquat (tonnes)	Taux de commercialisation (%)
Mbour	743	743	601,6	141,4	81
Thiès	641	641	540,3	100,7	84
Tivaouane	1.599	1.595,8	1473,7	122	92
<b>TOTAL REGION</b>	<b>2.983</b>	<b>2.979,8</b>	<b>2.615,6</b>	<b>364,1</b>	<b>88</b>

Source : DRDR, Thiès

Ce taux est plus élevé dans le département de Tivaouane (92%), qui concentre 56% de la quantité totale de semences vendues dans la région (soit 1.473,7 tonnes).

Pour le niébé et les céréales, il a été prévu au niveau de la région de mettre à la disposition des producteurs 397,6 tonnes mais finalement les autorités ont reçu 385,3 tonnes dont 348,8 tonnes finalement vendues, soit un taux de commercialisation de l'ordre de 90,5%.

**Tableau 7 : Mise en place et vente des semences de céréales et niébé**

Départements	Niebe (tonnes)			Mais (tonnes)			Mil souna (en tonnes)			Sorgho (en tonnes)		
	P <sup>3</sup>	R	V	P	R	V	P	R	V	P	R	V
Mbour	49	49	31,6	29,6	29,6	29,6	22	22	22	4,48	4,49	4,2
Thiès	52	52	35,9	19,3	19,3	17,34	17,9	17,9	17,5	4,55	4,3	3,9
Tivaouane	105	105	105	51	51	51	38,8	38,8	38,8	6	3,84	3,8
<b>Total Région</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	<b>172,5</b>	<b>99,9</b>	<b>99,9</b>	<b>97,9</b>	<b>78,7</b>	<b>78,7</b>	<b>78,3</b>	<b>13</b>	<b>12,6</b>	<b>12</b>

Source : DRDR, Thiès

La totalité des tonnes de niébé prévues pour la campagne agricole de 2013 ont été reçues dans la région et dont 172,5 tonnes ont été finalement vendues aux producteurs, soit un taux de commercialisation de 83,7% (cf. tableau ci-dessus). Il en est pratiquement de même pour le maïs, le mil souna et le sorgho dont les quantités prévues ont été reçues et ont enregistré par la suite des taux de commercialisation respectifs de 98%, 99,5% et 92,3%.

En plus des semences, le Gouvernement a mis à la disposition des producteurs des engrais pour augmenter le rendement de divers types de cultures. Ainsi, sur les 3.989,6 tonnes qui étaient prévues, 3.936 tonnes d'engrais composées des différentes formules ont été mises à la disposition de la région (soit un taux de réception de l'ordre de 98,7%), dont 2.589,7 tonnes finalement vendues (soit un taux de commercialisation de 65,8%).

<sup>3</sup> P : prévu ; R : reçu ; V : vendu

### III.3 RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013

En 2013, la production totale de la région est estimée à 251.206 tonnes contre 328.079 tonnes en 2012, soit une différence nette de 76.873 tonnes correspondant à une baisse relative de 23,4% de la production régionale. Cette production s'obtient à partir des céréales, de l'arachide et d'espèces diverses telles que le manioc et le niébé.

#### III.3.1 Production céréalière

La production céréalière, composée de mil, de sorgho et de maïs s'élève à 44.243 tonnes pour la campagne agricole de 2013/2014 contre 83.862 pour celle de 2012/2013, soit une baisse relative de 47,2%. Cette production a été obtenue avec une superficie emblavée de 89.092 Ha, soit un rendement de 496,6 Kg/Ha. Cette baisse de la production céréalière peut s'expliquer d'une part par une chute de 47 % de la production de mil (qui représente près de 90% de la production céréalière) liée surtout à l'effet néfaste de l'ergot (*Claviceps fusiformis*) qui a décimé une bonne partie de la production. Et d'autre part par une dégringolade des superficies emblavées qui passent de 113.593 Ha en 2012 à 89.092 Ha en 2013, soit une baisse relative de 21,5%. De même, le sorgho et le maïs dont les productions respectives étaient 4.400 tonnes et 438 tonnes, ont enregistré des baisses respectives de 46,2% et 40,9% par rapport à la campagne de 2012.

Du point de vue départemental, il a été constaté que Mbour avec 40,7% de la superficie régionale emblavée pour la culture des céréales concentre 47,7% de la production (soit 21.125 tonnes), ce qui permet d'obtenir un rendement de 582,7 Kg/ha. Quant aux départements de Thiès et Tivaouane, avec des superficies emblavées respectives de 21.022 Ha et 31.818 Ha absorbent respectivement 14,5% et 37,7% de la production céréalière, d'où des rendements respectifs de 305,8 et 524,5 Kg/Ha. Il faut signaler aussi que les rendements de mil, de sorgho et de maïs ont été plus importants dans les départements de Mbour et Tivaouane avec des proportions qui varient jusqu'à plus de 700 Kg/Ha (cf. tableau ci-dessous).

**Tableau 8 : Production céréalière de la région de Thiès en 2012 et 2013**

DEPARTEMENTS	MIL			SORGHO			MAIS			TOTAL CEREALES	
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
<b>MBOUR</b>	31 217	556	17 357	4 821	755	3 640	214	600	128	<b>36 252</b>	<b>21125</b>
<b>THIES</b>	20 265	295	5 978	717	600	430	40	500	20	<b>21 022</b>	<b>6428</b>
<b>TIVAOUANE</b>	30 786	522	16 070	550	600	330	482	600	289	<b>31 818</b>	<b>16689</b>
<b>Campagne 2013/2014</b>	<b>82.268</b>	<b>479</b>	<b>39.405</b>	<b>6.088</b>	<b>723</b>	<b>4.400</b>	<b>736</b>	<b>595</b>	<b>438</b>	<b>89.092</b>	<b>44.243</b>
<b>campagne 2012/2013</b>	<b>102.989</b>	<b>728</b>	<b>74.941</b>	<b>9.461</b>	<b>865</b>	<b>8.180</b>	<b>1 144</b>	<b>648</b>	<b>741</b>	<b>113.593</b>	<b>83.862</b>

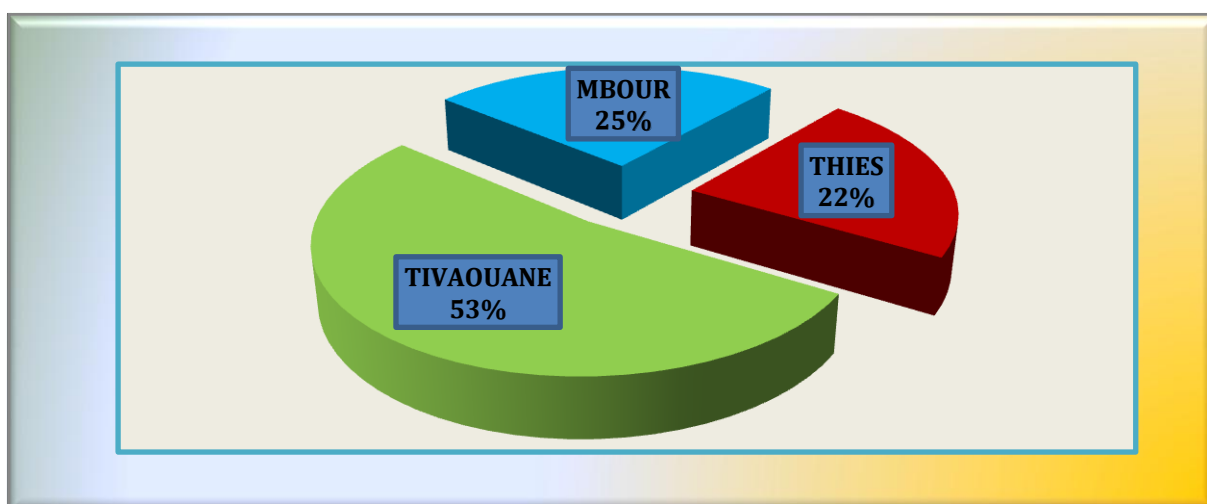
Source : DRDR, Thiès

### III.3.2 Production d'arachide et d'espèces diverses

#### III.3.2.1 Production d'arachide

La production d'arachide a enregistré une baisse de 17,5% par rapport à la campagne précédente (62.668 tonnes contre 75.917 tonnes en 2012) malgré une hausse de 17,4% des superficies emblavées (92.339 Ha). Les semences de qualité controversées sont probablement à l'origine de cette situation. Cependant, le rendement moyen au niveau régional se situe aux environs de 678,7 kg à l'hectare. Le département de Tivaouane, avec la moitié de la superficie emblavée (46.327 Ha), assure à lui seul plus de la moitié de la production agricole (53%), soit 32.938 tonnes (cf. graphique ci-dessous) et obtient un rendement de 711 Kg/Ha.

**Graphique 5: Répartition de la quantité d'arachide produite par département en 2013**

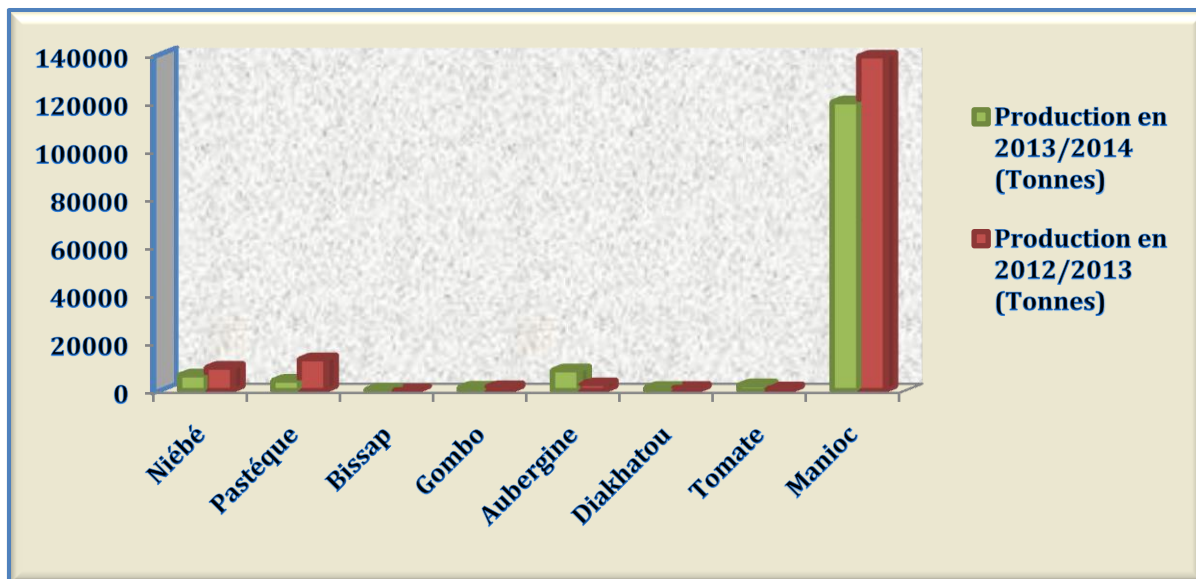


Source : DRDR, Thiès

#### III.3.2.2 Production d'espèces diverses

Les quantités produites de niébé (6.363 tonnes) et de manioc (120.214 tonnes) ont connu des baisses respectives de 33,4% et 13,7%. La pastèque a enregistré une importante baisse de sa production (-68,3%) qui passe de 13.061 tonnes en 2012 à 4.140 tonnes en 2013. La forte diminution de la quantité produite de pastèque peut être imputable à la forte baisse des superficies emblavées (-72,4%) qui passent de 1.653 Ha en 2012 à 455 Ha en 2013.

**Graphique 6: Production d'espèces diverses en 2012 et 2013**



*Source : DRDR, Thiès*

Les autres variétés produites telles que le bissap, le gombo, la tomate, l'aubergine etc. ont aussi connu d'importantes variations entre les deux campagnes. La production de gombo (1.280 tonnes) a connu une baisse relative de 9,4%. Toutefois, les productions d'aubergine (8.450 tonnes), de tomate (2.263 tonnes) et de bissap (397 tonnes) ont enregistré des hausses très significatives (respectivement 214,6% ; 142,6% et 130,8%) qui peuvent être liées à l'augmentation des superficies emblavées.

### **III.4 CONTRAINTES**

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- ❖ l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- ❖ le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des insecticides) ;
- ❖ la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- ❖ les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- ❖ les problèmes liés à l'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- ❖ la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières.

### **III.5 PERSPECTIVES**

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent à savoir :

- l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;
- la mise à disposition d'insecticides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures ;
- la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

### **CONCLUSION**

En dépit des mesures incitatives mises en place (distribution des semences, engrais et produits phytosanitaires), la production de la campagne agricole 2013/2014 a connu une baisse considérable par rapport à celle de 2012/2013 et ce pour toutes les spéculations. Cette situation est imputable au démarrage tardif de la saison des pluies, mais aussi aux pluies hors saison qui ont été enregistrées dans certaines localités et à la réduction de certaines superficies emblavées.

## Chapitre IV : ELEVAGE

### INTRODUCTION :

La région de Thiès dispose d'importants atouts dans le secteur de l'élevage. Les conditions climatiques sont favorables à l'intensification de certaines espèces. On note l'existence de forêts classées qui constitue un potentiel fourrager important, la présence des grands marchés de bétail ruraux(Touba Toul, Pékesse, Sandiara), les organisations et les GIE d'éleveurs et la proximité de centres urbains qui facilitent l'écoulement des produits de l'élevage.

### IV.1 SITUATION SANITAIRE DU CHEPTEL

Du point de vue sanitaire, en 2013, la campagne de vaccination a démarré difficilement avec les reliquats très insuffisants de vaccins. Ainsi seuls 50% des objectifs de vaccination contre la Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB), la Peste des petits ruminants (PPR) et la Peste équine(PE) ont été atteints en 2013. La vaccination contre la maladie de New Castle (MNC) ou Pseudo-peste n'a, quant à elle, été réalisée qu'à 25% au regard des objectifs fixés. De plus, le programme d'insémination artificielle étant suspendu, seules les demandes ont été enregistrées et le point a été fait sur la population de métisses.

### IV.2 LES ABATTAGES CONTROLES

La production de viande contrôlée en 2013 dans la région de Thiès est estimée à 4.350,5 tonnes contre 4.029,7 tonnes en 2012 soit une augmentation absolue de 320,7 tonnes. Cette production a été obtenue avec 64.887 têtes de bétail, soit un peu moins qu'à l'année 2012 où la production a été obtenue avec 67.324 têtes de bétail.

Plus du tiers de cette production, soit 1.673,4 tonnes en 2013 contre 1.526,1 tonnes en 2012 est fournie par la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS), avec 28.865 têtes contre 30.668 têtes de l'effectif du bétail en 2012. Au niveau départemental, cette production est plus importante dans le département de Mbour (33%) que dans les départements de Thiès et Tivaouane qui fournissent respectivement 17% et 11% de la production contrôlée de la région. En effet, 1.446,6 tonnes pour 17.476 têtes sont fournies par le département de Mbour contre 1289,3 tonnes en 2012 pour 16.539 têtes. Les départements de Thiès et Tivaouane ont fourni en 2013 respectivement 740,1 tonnes et 490,3 tonnes contre 548,4 tonnes et 665,9 tonnes en 2012.

**Tableau 9 : Production de viande dans la région de Thiès**

DEPARTEMENT	2012		2013	
	Nombre de têtes de bétail	Poids (kg)	Nombre de têtes de bétail	Poids (kg)
THIES	8 602	548 429,5	11076	740121
MBOUR	16 539	1 289 319	17476	1446595
TIVAOUANE	11 515	6 65 894	7470	490380
SOGAS	30 668	1 526 112	28865	1673406
REGION	<b>67.324</b>	<b>4.029.754,5</b>	<b>64.887</b>	<b>4.350.502</b>

*Source : Inspection Régionale des Services vétérinaires de Thiès*

Une analyse de la production suivant les espèces permet de mettre en exergue qu'un peu moins de la moitié (43%) des abattages contrôlés concernent les taureaux (10.759 têtes). Il s'en suit ceux des vaches desquels découle 29% de la production totale, soit 1.282,7tonnes. Les abattages des bœufs ne représentent que 12% du total, soit 521 tonnes. Les productions de viande de caprins et d'ovins représentent respectivement 5% et 7% des la production annuelle de viande de la région.

La production laitière régionale a été estimée à 8.207.537 litres en 2012, soit 5% de la production nationale. Cette production a été tirée sur 642.840 femelles en âge de reproduire.

### IV.3 MOUVEMENT DU BETAIL

Les données obtenues sur le mouvement du bétail traduisent un dynamisme des échanges entre la région de Thiès et celles de ses voisines. En effet, les entrées de bétail dans la région sont estimées en 2013 à 527.413 têtes contre 310.397 têtes en 2012. Les sorties en 2013 s'évaluent à 63.552 têtes contre 153.300 têtes en 2012. La région a ainsi bénéficié de ses échanges 463.861 têtes en 2013 contre 157.297 têtes en 2012. Cette prédominance des entrées sur les sorties de bétail peut s'expliquer par le fait que Thiès n'est pas une région à vocation pastorale et est par conséquent dépendante vis-à-vis des zones pourvoyeuses de bétail.

**Tableau 10 : Situation des abattages contrôlés**

DEPARTEMENTS	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nb	Poids (kg)	Nb	Poids (kg)	Nb	Poids (kg)
<b>THIES</b>	1 686	309 324	465	83300	795	105086
<b>MBOUR</b>	3 254	480 364	475	96331	5649	719982
<b>TIVAOUANE</b>	1 166	188 131	422	71254	847	108330
<b>SOGAS</b>	4 653	768 479	1720	270170	2677	349292
<b>REGION 2013</b>	<b>10.759</b>	<b>1.746.298</b>	<b>3.082</b>	<b>521.055</b>	<b>9.968</b>	<b>1.282.690</b>

*Source : Inspection Régionale des Services vétérinaires de Thiès*

**Tableau 11 : Situation des abattages contrôlés (suite)**

DEPT	Veaux/ Velles		Ovins		Caprins	
	Nb	Poids (kg)	Nb	Poids (kg)	Nb	Poids (kg)
<b>THIES</b>	509	135052	4478	73157	3143	34202
<b>MBOUR</b>	892	61279	3601	49190	3605	39449
<b>TIVAOUANE</b>	555	32422	2087	31987	2393	58256
<b>SOGAS</b>	546	54510	10995	155071	8274	75884
<b>REGION 2013</b>	<b>2.502</b>	<b>283.263</b>	<b>21.161</b>	<b>309.405</b>	<b>17.415</b>	<b>207.791</b>

*Source : Inspection Régionale des Services vétérinaires de Thiès*

## Chapitre V : PECHE



### **INTRODUCTION :**

La pêche contribue largement à la restauration de l'équilibre de la balance commerciale et à la sécurité alimentaire du Sénégal. Elle occupe aujourd'hui le premier poste des exportations et assure près du tiers de la valeur des ventes à l'étranger. Elle occupe une place primordiale dans le développement économique et sociale de la région qui détient la première place en matière de production et d'exploitation de produits halieutiques. Le département de Mbour assure à lui seul 90% des mises à terre de la région et 40%<sup>4</sup> de la production nationale. Cette position de leader qu'occupe la région de Thiès dans le secteur de la pêche est liée au fait qu'elle dispose d'énormes atouts. D'une part, elle bénéficie d'une bonne protection des côtes par l'implantation de 04 stations de surveillance. D'autre part, les conditions hydrologiques de la région sont favorables avec le phénomène de la montée des eaux profondes riches en élément nécessaires au développement du phytoplancton et du zooplancton indispensables à la pérennisation de la ressource. Il faut noter aussi que la largeur de son plateau continental lui confère une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières sans oublier que la région dispose aussi de 200 km de côtes et plus d'une dizaine de sites de pêches réparties entre Joal et Fass Boye. D'autre part, la région dispose de 6070 pirogues immatriculées, dont 1.734 à Mbour, 1.286 à Joal, 1.139 à Cayar. Le reste est réparti entre les sites de Poponguine (500), Ngaparou (388), Nianing (364) Fass Boye (325), Pointe Saréne (177) et Mboro (157).

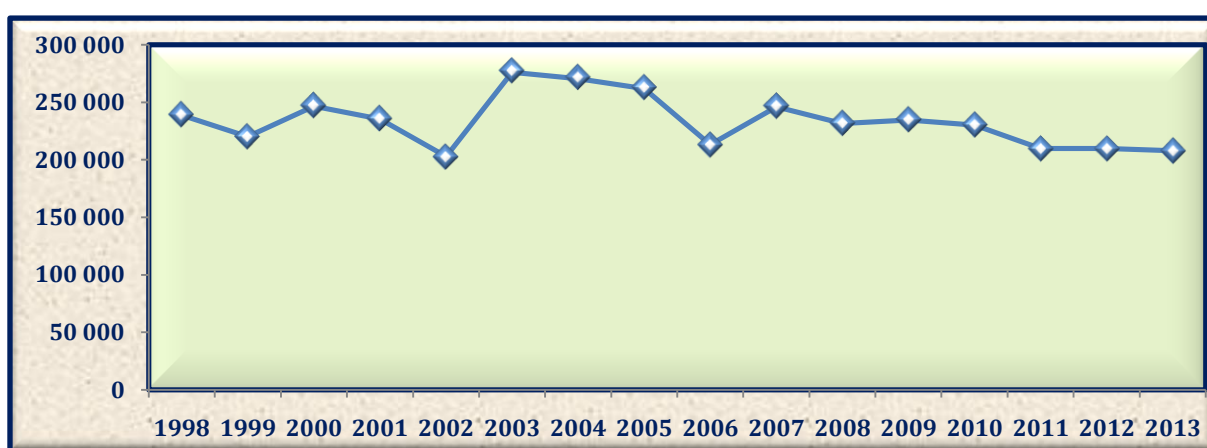
---

<sup>4</sup> Selon le rapport du Service Régional de la pêche maritime SRPM

## V.1 MISES A TERRE

Tout au long de cette dernière décennie, les quantités de débarquement de la région avoisinaient les 200.000 tonnes. Ce qui fait que Thiès, avec ses principaux sites de pêche (Mbour, Cayar, Mboro et Joal), assure environ les deux tiers des mises à terre du pays, plus de 70% du mareyage et 58% de la valeur commerciale estimée du Sénégal. En outre, elle est aussi leader en matière de transformation artisanale des produits halieutiques (elle assure environ 70% des produits transformés). Par ailleurs, la quasi-totalité des pirogues utilisées sont motorisées, ce qui encourage le développement de la pêche artisanale dans la région.

**Graphique 7 : Evolution du volume des débarquements de 1998 à 2013**



*Source : Service Régional des Pêches Maritimes*

Le volume des débarquements de la région de Thiès a connu une évolution en dents de scie entre 1998 et 2013. En effet, de 238.950 tonnes en 1998, il passe à 220.119 tonnes en 1999 (soit une baisse relative de 7,9%). Puis il enregistre une progression de 12% passant à 246.775 tonnes en 2000 avant de baisser jusqu'à 202.965 tonnes en 2002. En 2003, il atteint sa valeur maximale qui est de 276.199 tonnes (soit une hausse de 36% par rapport à celui de 2002) pour retomber ensuite à 213.200 tonnes en 2006. Une hausse relative de 15,5% est à nouveau observée en 2007. A partir de cette date, on note une décroissance progressive du volume des débarquements qui atteint 208.042 tonnes en 2013. Cette baisse observée peut être imputée à la raréfaction de certaines ressources halieutiques liée à la surexploitation et à la dégradation de l'environnement marin notées ces dernières années.

Une analyse du volume des débarquements par secteur révèle que près de huit (8) tonnes sur dix (10) (correspond à 164.890,8 tonnes) des débarquements sont obtenus dans le secteur de Mbour et sont composés en grande majorité de poissons (96,7%). Le reste est localisé dans le secteur de Cayar (16,1%) et Mboro (4,7%).

**Tableau 12 : Volume des débarquements suivant le secteur de pêche en 2013**

Espèces capturées	Mbour	Cayar	Mboro	Poids Débarqué (en tonnes)
<b>Sous/total-poissons</b>	159469,451	33275,95	9669,239	202414,64
<b>Sous/total-crustacés</b>	93,9694	0,9	52,743	147,6124
<b>Sous/total/mollusques</b>	5327,4198	127,2	25,096	5479,7158
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>164.890,8</b>	<b>33.404</b>	<b>9.747</b>	<b>208.041,9</b>

*Source : Service Régional des Pêches Maritimes*

**Tableau 13 : Valeur commerciale estimée des variétés en 2013**

Variétés	Valeur estimée en 2012 (en milliard de fcfa)	Valeur estimée en 2013 (en milliard de fcfa)
<b>Poissons</b>	35 533 046 466	30931914202
<b>Crustacés</b>	236 390 172	407047655
<b>Mollusques</b>	9 238 109 330	4966802548
<b>Total</b>	<b>45.007.545.969</b>	<b>36.305.764.404</b>

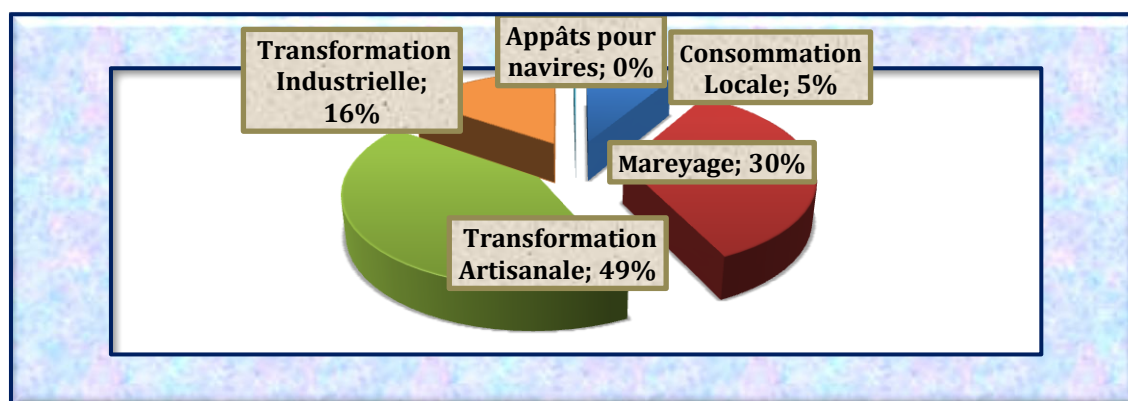
*Source : Service Régional des Pêches Maritimes*

La valeur commerciale en 2013, toutes variétés comprises, est estimée à 36.305.764.404 FCFA contre 45.007.545.969 FCFA en 2012, soit une baisse relative de 19,3%. Les poissons, qui absorbent la quasi-totalité des débarquements (97,3%), concentrent 85,2% de la somme estimée (30.931.914.202 FCFA) contre 75% en 2012. Ensuite viennent les mollusques 13,7% (soit 4.966.802.548 FCFA) et les crustacés 1,1% (représentant 407.047.655 FCFA). On remarque que les valeurs commerciales des poissons et des mollusques sont respectivement en baisse de 12,9% et 46,2% tandis que celle des crustacés est en hausse de 72,2%.

## V.2 VENTILATION

La ventilation concerne ici l'utilisation qui sera faite des produits halieutiques obtenus en 2013.

**Graphique 8 : Répartition du volume des débarquements selon la finalité en 2013**



*Source : Service Régional des Pêches Maritimes*

Sur les 208.042 tonnes de produits débarqués en 2013, la plus grande partie (49% soit 101.364,4 tonnes) est consacré à la transformation artisanale et au mareyage concentre 30%. Le tonnage restant est destiné à la transformation industrielle (16%, soit 33.310,6 tonnes) et à la consommation locale (9%, soit 11.055,9 tonnes).

**NB :** Le mareyage c'est le fait d'acheter, à l'arrivée des pêcheurs, la meilleur qualité de poisson au meilleur prix, de préparer le poisson à l'atelier, de l'éviscérer, de le mettre en caisse et de l'expédier aux acheteurs (grandes surfaces, grossistes, poissonniers) dans les marchés intérieurs du pays.

Dans le cadre du mareyage frais, pour favoriser le conditionnement des produits halieutiques des unités de fabrique de glace sont implantées dans les principaux sites de débarquement de la région. Elles sont au nombre de seize (16) dans la région avec une capacité journalière total de 264,5 tonnes refroidies par jour. La moitié de ces unités se retrouvent dans le site de Joal (8).

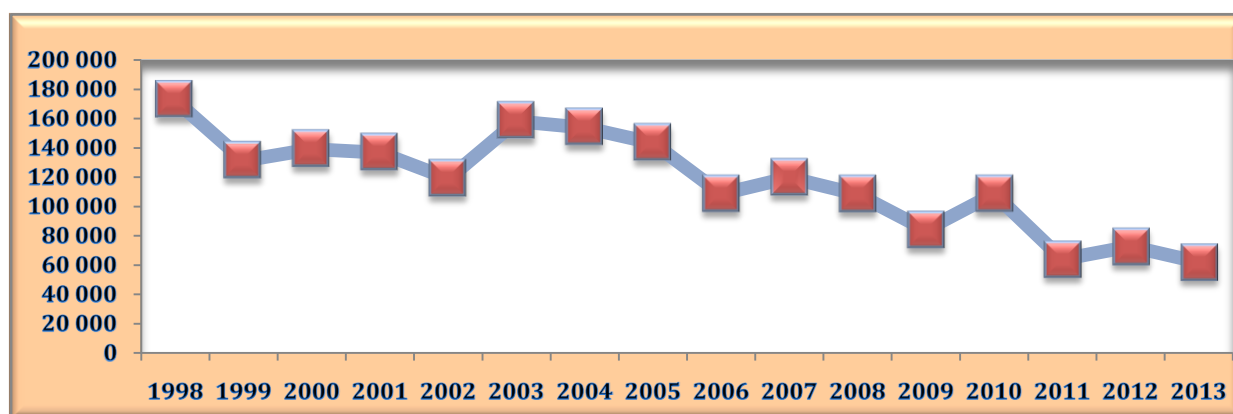
**Tableau 14 : Situation des fabriques de glace implantées dans la région en 2013**

Zone d'implantation	Nombre	Capacité journalière (T/J)
Mbour	5	66
Nguékokh	1	20
Joal	8	142,5
Cayar	2	36
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>264,5</b>

*Source : Service Régional des Pêches Maritimes*

La quantité des produits destinée au mareyage est dans l'ensemble en baisse, de manière général, au même titre que la quantité des produits débarqués même si elle a connu quelques fluctuations entre temps. Elle s'élève en moyenne à 156.850,2 tonnes par an.

**Graphique 9 : Evolution de la quantité de produits destinés au mareyage de 1998 à 2013**



*Source : Service Régional des Pêches Maritimes*

Évalué à 172.360 tonnes en 1998, la quantité de produits destinée au mareyage est passée à 131.250 tonnes en 1999 (soit une baisse relative de 23,8%) puis à 139.100 tonnes en 2000 et a baissé par la suite jusqu'à 119.120 tonnes en 2002. A partir de cette date, elle enregistre une hausse de 32,7% passant ainsi à 158.150 tonnes en 2003 avant de décroître lentement jusqu'en 2006 (108.560 tonnes). Elle augmente à nouveau en 2007 de 11,22 tonnes avant de retomber à 84.108 tonnes en 2009 pour ensuite enregistrer une hausse de 29,1% en 2010 (108.610 tonnes). De 2010 à 2013, elle connaît une baisse considérable en passant de 108.610 tonnes à 62.040 tonnes même si elle a connu une hausse de 13,5% entre 2011 et 2012. Cette baisse de la quantité de produits halieutiques consacrée au mareyage est la conséquence directe de la baisse du volume des débarquements liée en grande partie à la dégradation de l'environnement marin et à la surexploitation de certaines espèces.

### **V.3 LES CONTRAINTES DU SECTEUR**

Le secteur de la pêche rencontre d'énormes difficultés telles que :

- ❖ la surexploitation des ressources halieutiques qui peut conduire à la longue à l'extinction de certaines espèces ;
- ❖ les difficultés d'acquisition de camions frigorifiques pour le transport et la conservation des produits ;
- ❖ la dégradation des routes, rendant l'accès difficile dans certaines localités ;
- ❖ l'insalubrité de certains sites de débarquement non encore aménagés et l'obsolescence du matériel utilisé pour le mareyage ;
- ❖ le coût élevé du matériel ;
- ❖ les difficultés liées à l'équipement et à l'acquisition du matériel de pêche ;
- ❖ l'insécurité à laquelle font face des pêcheurs en mer (nombreux cas d'accidents dus au manque de professionnalisme, aux surcharges des pirogues, au non respect du port du gilet de sauvetage, etc.) ;
- ❖ l'insalubrité et l'encombrement des plages ;
- ❖ le déversement en mer des hydrocarbures par les bateaux ;
- ❖ l'enclavement de certains centres de pêche (tronçon Pointe Sarène, bretelle de Guéréo, route Mboro-Fass Boye);
- ❖ le sous équipement des femmes transformatrices ;
- ❖ les fluctuations des prix du carburant ;
- ❖ le manque d'eau potable dans les sites ;
- ❖ le défaut d'électrification de certains sites ;

#### **V.4 MESURES A PRENDRE**

Dans le cadre de la consolidation des acquis en matière de sécurité de la pêche artisanale, il urge d'entreprendre des actions devant, à court et moyen terme, rendre plus sûre les activités de pêche. Il s'agit notamment :

- ❖ de réhabiliter les écosystèmes par la mise en place d'aires de conservation pour la pêche ;
- ❖ d'améliorer les techniques de conservation et de transports frais ;
- ❖ de veiller à la salubrité des points de débarquement ;
- ❖ de mettre des chambres de stockage de produits frais pour résorber le surplus de poissons en cas d'abondance ;
- ❖ d'aménager des parkings pour les véhicules de mareyage ;
- ❖ de poursuivre l'opération gilet de sauvetage tout en renforçant les opérations de contrôle en mer et à quai ;
- ❖ d'acquérir du matériel de sécurité pour les pêcheurs artisans, (réflecteurs radar, lampes de signalisation, fusées de détresse etc.....) ;
- ❖ de mettre à disposition ce matériel auprès des pêcheurs artisans ;
- ❖ de poursuivre le programme de formation technique et de sensibilisation sur la sécurité des professionnels de la pêche artisanale et de l'aquaculture ;
- ❖ d'électrifier les sites de transformation et de rendre accessible l'eau ;
- ❖ de faciliter l'accès au crédit adapté pour les professionnels ;
- ❖ de mettre en place des brigades locales de surveillance en collaboration avec les Comités Locaux des Pêches.

#### **CONCLUSION :**

La pêche joue un rôle très important dans le développement économique et social de la Région de Thiès. Elle contribue de manière non négligeable à la réduction du chômage, à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, à l'accroissement des revenus des communautés de base et à la réduction de la pauvreté. Cependant, force est de constater qu'aujourd'hui elle vit une situation alarmante. En effet certains sites de pêche qui étaient particulièrement poissonneuses voient leurs ressources halieutiques se raréfier dangereusement du fait de la dégradation de l'environnement marin et de la surexploitation de certaines espèces.

Par ailleurs, de réelles menaces pèsent sur la viabilité de l'armement artisanal, mais également sur la filière de transformation artisanale dont le tonnage global ne cesse de chuter.

Il est donc évident que compte tenu du poids que représente la filière transformation artisanale et l'important rôle de sécurité alimentaire des petits pélagiques, la DITP doit pouvoir jouer un rôle d'aménagiste en revoyant les conditions d'octroi d'agrément à l'exportation, ce qui limiterait considérablement le nombre d'unités industrielles qui rencontrent des difficultés à cause des problèmes d'approvisionnement. Mais aussi, l'Etat se doit bien de se rappeler du rôle assigné au secteur de la pêche dans ses documents de stratégie nationale (DRSP II et SCA) mais aussi dans sa Lettre de Politique Sectorielle Pêche et Aquaculture, en renforçant notamment la cohérence des investissements (unités de farine de poisson) avec les objectifs clairement définis, en priorisant et en hiérarchisant.

## Chapitre VI : TOURISME

La région de Thiès est réputée d'être l'une des plus visitées, au Sénégal, par les touristes de par sa position stratégique, ses sites touristiques et ses belles plages. Elle est dotée de deux façades maritimes, l'une au nord avec la Grande Côte abritant la zone maraîchère et fruitière des Niayes. Au Sud, la Petite Côte est la zone touristique la plus fréquentée au Sénégal. Les localités telles que M'Bour, Toubab Dialaw et Saly sont visités par des millions de touristes venant de partout dans le monde ; de grands hôtels bordent les plages.

La région est caractérisée par une offre touristique très importante et une répartition très déséquilibrée des structures entre ses trois départements (quatre réceptifs sur cinq sont localisés dans le département de Mbour).

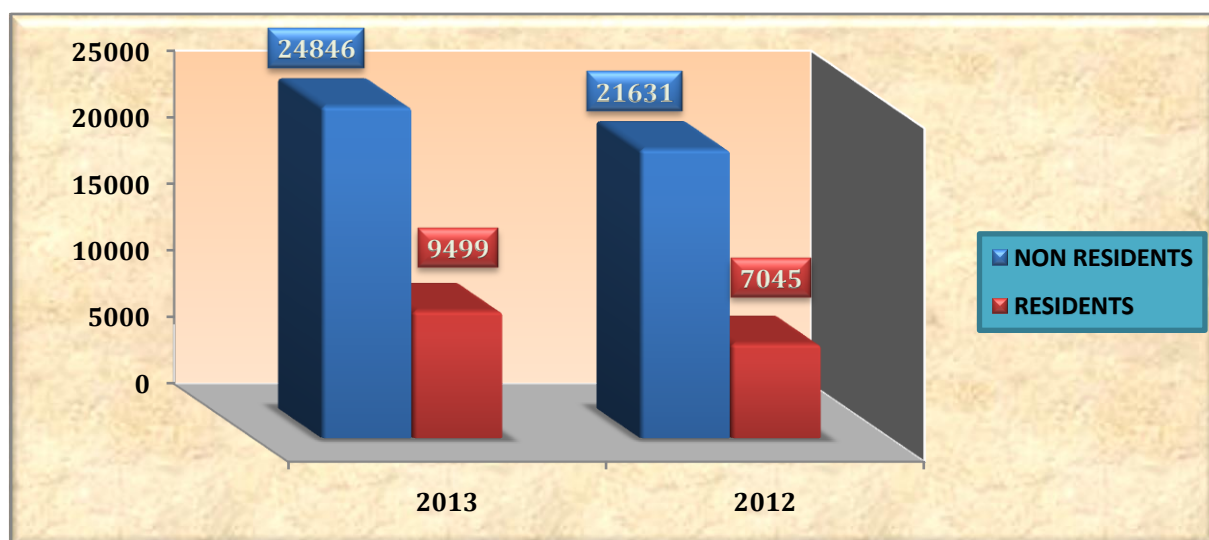
Dans le cadre de l'évaluation de la haute saison touristique 2013/2014, la Direction des Etudes et de la Planification, a réalisé une enquête au niveau de la Petite Côte, sur la base d'une liste d'hôtels proposée par le Service Régional du Tourisme. Cette enquête a, ainsi, concerné les hôtels suivants : Palm Beach ; Royal Saly ; Neptune ; Amarillys ; Espadon ; Royam Saly ; Filaos ; Lamantin Beach ; Rhino Resort ; Domaine de Nianing ; Hotel DECAMERON ; Bougainvillées ; Saly Princess ; Africa Queen ; Teranga Hôtel. Ces quinze unités d'hébergement touristique couvrent 80,8% de la capacité totale des chambres offertes, par les 62 établissements autorisés au sein de la région de Thiès. L'enquête s'est déroulée en deux phases:

- Première phase : du jeudi 09 au Samedi 11 janvier 2014
- Deuxième phase : du jeudi 16 au Samedi 18 janvier 2014

### VI.1 L'ANALYSE DU NOMBRE DES ARRIVEES

L'analyse, des données fournies par les hôtels, révélé que le nombre touristes accueillies est passé de 28.676 au dernier trimestre 2012, à 34.345 pour la même période en 2013, soit une hausse de 19,8%. L'analyse suivant la nationalité montre que les arrivées des non-résidents sont passées de 21.631 au cours du dernier trimestre 2012, à 24.846 au dernier trimestre 2013, soit une hausse de 14,9%. Egalement les arrivées hôtelières de résidents nationaux comme non nationaux sont passées, entre les deux trimestres de comparaison, de 7.045 en 2012 à 9.499 à 2013 soit une hausse de 34,8%.

**Graphique 10: Les arrivées des résidents et non résidents entre le quatrième trimestre de 2012 et celui de 2013**



Source : Service Régional du Tourisme

Le nombre des arrivées dans la petite côte a connu d'importantes variations entre 2012 et 2013 suivant les pays. Les touristes qui viennent d'Afrique ont vu leur nombre diminué de 30,1% entre 2012 (1.636) et 2013 (1.144). Le plus grand nombre de touristes enregistré dans la petite côte (51,9%) viennent de la France dont le nombre d'arrivées est passé de 15.278 en 2012 à 17.853 en 2013, soit une hausse de 16,9% au cours de la période considérée. Les pays tels que la Grande Bretagne (186 arrivées au 4<sup>e</sup> trimestre de 2013), le Benelux (626), les Pays de l'Est (1005) et l'Espagne (317) ont enregistré des hausses respectives de 232,1%, 121,2%, 969,1% et 42,2% de leur nombre de touristes qui débarquent sur la petite côte. D'autre part, les pays tels que l'Allemagne (62), l'Italie (108) et le Portugal (47) ont vu leur nombre d'arrivées baissé respectivement de 44,1%, 73,8% et 96,9%.

**Tableau 15: Variation du nombre d'arrivées par nationalité sur la petite côte entre le dernier trimestre de 2012 et celui de 2013**

Localités	Arrivées <sup>5</sup>		
	2012	2013	Variation (%)
<b>Afrique</b>	1636	1144	-30,1%
<b>Amérique du sud</b>	42	36	-14,3%
<b>Usa</b>	100	117	17,0%
<b>Canada</b>	40	37	-7,5%
<b>Allemagne</b>	111	62	-44,1%
<b>Benelux</b>	283	626	121,2%
<b>Grande Bretagne</b>	56	186	232,1%
<b>Espagne</b>	223	317	42,2%
<b>France</b>	15278	17853	16,9%

<sup>5</sup>Seules les données des mois d'octobre, novembre et décembre sont exploitées dans l'analyse.

Localités	Arrivées <sup>5</sup>		
	2012	2013	Variation (%)
<b>Italie</b>	412	108	-73,8%
<b>Suède</b>	16	17	6,3%
<b>Norvège</b>	0	5	
<b>Danemark</b>	8	3	-62,5%
<b>Finlande</b>	0	0	
<b>Suisse</b>	76	82	7,9%
<b>Pays de l'est</b>	94	1005	969,1%
<b>Portugal</b>	1504	47	-96,9%
<b>Autres pays Europe</b>	1490	1470	-1,3%
<b>Proche &amp; moyen orient</b>	103	41	-60,2%
<b>Extrême orient</b>	133	84	-36,8%
<b>Reste du monde</b>	26	1608	6084,6%
<b>Total non résidents</b>	21631	24848	14,9%
<b>Résidents nationaux</b>	5643	8000	41,8%
<b>Résidents non nationaux.</b>	1402	1499	6,9%
<b>Total résidents</b>	7045	9499	34,8%
<b>Total</b>	<b>28.676</b>	<b>34.345</b>	<b>19,8%</b>

Source : MTTA/DEP/DS

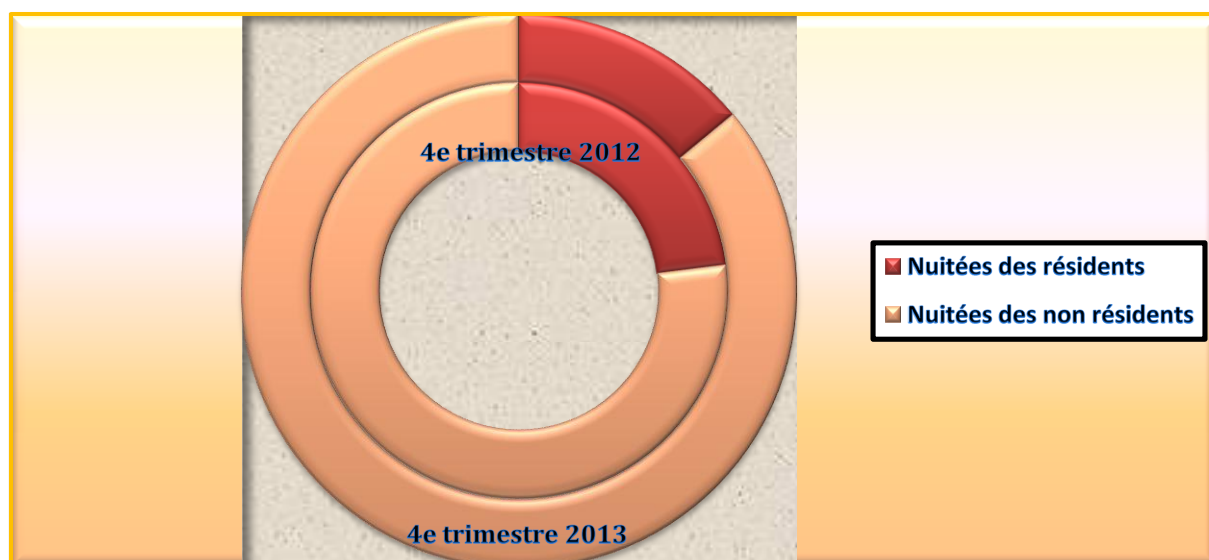
## VI.2 L'ANALYSE DU NOMBRE DE NUITÉES

Contrairement à la hausse enregistrée au niveau du nombre des arrivées, le nombre de nuitées a connu une baisse de 4,6% avec 149.173 au dernier trimestre 2012 contre 142.172 pour la même période de 2013.

L'analyse des nuitées passées par les non résidents montre une croissance moins marquée comparée aux arrivées : 05% pour les nuitées contre 14,9% pour les arrivées. Par contre celles des résidents ont enregistré une baisse de 37,7% entre les deux trimestres des deux années ; baisse qui est due à une forte décroissance des nuitées des sénégalais (-41,1%). La baisse de la durée de séjour, qui est passée de 5,2 jours à 4,1 jours, entre le quatrième trimestre 2012 et celui de 2013, explique les conclusions retenues au niveau du nombre des arrivées et des nuitées.

Un non résident est resté en moyenne 5,3 jours dans les établissements de la Petite Côte au cours du dernier trimestre 2012 contre 4,9 jours pour le même trimestre de 2013. La baisse a été plus marquée dans le groupe des résidents où la durée moyenne de séjours est égale à 4,8 jours, contre 2,2 jours entre les derniers trimestres 2012 et 2013.

**Graphique 11: Les arrivées des résidents et non résidents entre le quatrième trimestre de 2012 et celui de 2013**



*Source : Service Régional du Tourisme*

Une analyse des nuitées par pays permet de faire ressortir qu'entre le dernier trimestre de 2012 et celui de 2013, le nombre de nuitées des touristes en provenance des pays Africains qui débarquent dans la petite côte a connu une baisse de 62,8% en passant de 4.656 à 1.732 nuits. Aussi les pays tels que l'Allemagne (97 nuitées au 4<sup>e</sup> trimestre de 2013), l'Italie (394), le Portugal (139 nuitées) ont enregistré des baisses respectives de 58,7%, 57,4% et 90,9% du nombre de nuits passés par leurs ressortissants dans la petite côte. Cette baisse du nombre de nuitées peut être imputable à celle du nombre des arrivées en provenance de ces pays. Par contre, les pays tels que la Grande Bretagne (592 nuitées au 4<sup>e</sup> trimestre de 2013), l'Espagne (1002) et le Benelux (3.345) ont connu des hausses respectives de 421,9%, 32,9% et 196,3% des nuits que leurs ressortissants ont fait dans la petite côte. Les pays de l'Est ont vu leur nombre de nuitées multiplié par 30 entre le dernier trimestre de 2012 et celui de 2013.

**Tableau 16: Variation des nuitées par nationalité sur la petite côte entre le dernier trimestre de 2012 et celui de 2013**

Localités	Nuitées <sup>6</sup>			Durée de séjour	
	2012	2013	%	2012	2013
<b>Afrique</b>	4656	1732	-62,8%	2,8	1,5
<b>Amérique du sud</b>	42	91	116,7%	1,0	2,5
<b>Usa</b>	135	159	17,8%	1,4	1,4
<b>Canada</b>	79	46	-41,8%	2,0	1,2
<b>Allemagne</b>	236	97	-58,7%	2,1	1,6
<b>Benelux</b>	1129	3345	196,3%	4,0	5,3
<b>Grande Bretagne</b>	113	592	421,9%	2,0	3,2

<sup>6</sup>Seules les données des mois d'octobre, novembre et décembre sont exploitées dans l'analyse

Localités	Nuitées <sup>6</sup>			Durée de séjour	
	2012	2013	%	2012	2013
<b>Espagne</b>	754	1002	32,9%	3,4	3,2
<b>France</b>	96977	99105	2,2%	6,3	5,6
<b>Italie</b>	923	394	-57,4%	2,2	3,7
<b>Suède</b>	56	38	-32,2%	3,5	2,3
<b>Norvège</b>	0	13			2,6
<b>Danemark</b>	27	3	-88,9%	3,2	1,0
<b>Finlande</b>	0	0			
<b>Suisse</b>	146	350	139,9%	1,9	4,3
<b>Pays de l'est</b>	175	5284	2919,2%	1,9	5,3
<b>Portugal</b>	1535	139	-90,9%	1,0	3
<b>Autres pays Européens</b>	8036	2445	-69,6%	5,4	1,7
<b>Proche &amp; moyen orient</b>	132	77	-41,6%	1,3	1,9
<b>Extrême orient</b>	191	72	-62,3%	1,4	0,9
<b>Reste du monde</b>	56	6235	11051,8%	2,1	3,9
<b>Total non résidents</b>	115398	121219	5,0%	5,3	4,9
<b>Résidents nationaux</b>	31652	18643	-41,1%	5,6	2,3
<b>Résidents non natnx.</b>	1976	2310	16,9%	1,4	1,5
<b>Total résidents</b>	33628	20953	-37,7%	4,8	2,2
<b>Total</b>	149.028	142.173	-4,6%	5,2	4,1

Source : MTTA/DEP/DS

## Chapitre VII : INDUSTRIES ET MINES

La région de Thiès est l'une des plus dynamiques au Sénégal en matière de production et d'exploitation des mines et des carrières. Cette situation est rendue favorable par sa géologie et sa proximité des grands centres de consommation. Les carrières publiques exploitent le sable et la latérite alors que les autres substances telles que le basalte, le calcaire et le grès sont exploités en carrières privées. Concernant l'argile mis à part les sites sous régime minier concédés aux cimenteries, elle n'est pas réellement mise en valeur malgré le potentiel qui existe dans la région. Par ailleurs, les substances comme le phosphate, l'attapulgitite, les minéraux lourds, sont soumis au régime minier.

### VII.1 SITUATION DES RECETTES COLLECTÉES AU PRES DES EXPLOITANTS DE MINES ET CARRIERE

Les recettes encaissées et versées au Trésor Public ont connu une hausse en passant de 533.438.134 francs CFA en 2012 à 652.074.103 francs CFA en 2013, soit une augmentation de cent dix huit millions six cent trente cinq mille neuf cent soixante neuf (118.635.969) francs CFA.

Ces recettes sont ainsi réparties :

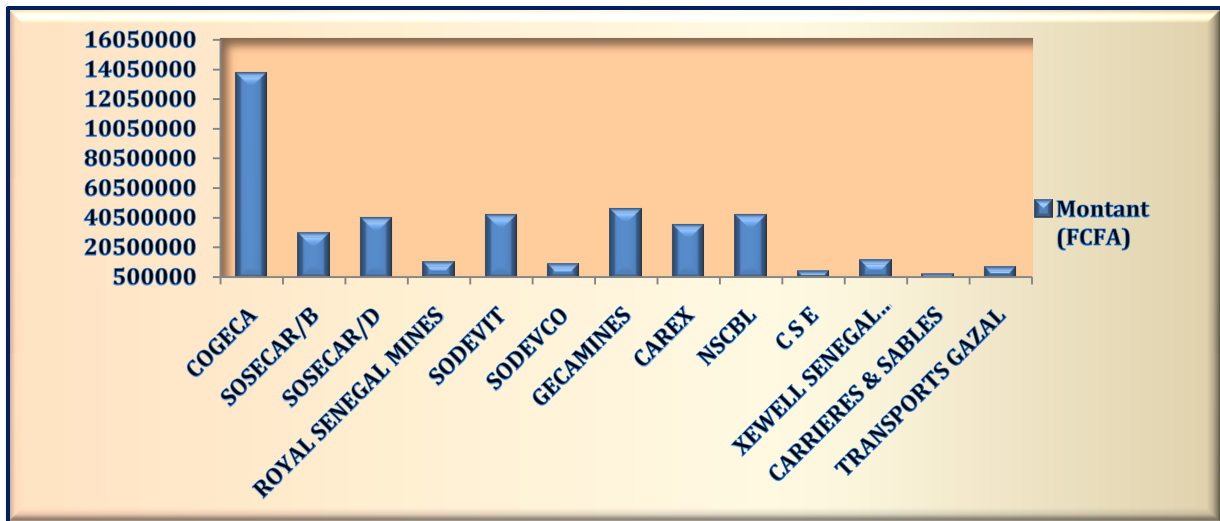
Tableau 17 : Répartition des recettes de l'année 2013

Nature	Montant en F CFA
Droits d'entrée fixes	8.000.000
Renouvellement	4.500.000
Redevance minière	178.253.985
Taxe d'extraction	461.029.734
Pénalités	290.384
<b>TOTAL</b>	<b>652.074.103</b>

Source : Service Régional de l'Industrie et des Mines, Thiès

Les montants précités dépendent de la quantité de substance produit dans les carrières et varient suivant les régimes. La figure ci-dessous montre que les paiements annuels effectués varient selon la production des carrières en fonction des sociétés donc de la nature du matériau exploité. Ainsi les recettes collectées pour le basalte sont largement supérieures aux autres.

**Graphique 12 : Paiements annuels des exploitants de carrière de la région de Thiès**



Source : Service Régional de l'Industrie et des Mines, Thiès

## VII.2 SITUATION DES AUTORISATIONS

Dans la région de Thiès, le régime minier tel que défini par le Code minier est appliqué aux substances suivantes : phosphates, attapulgites, minéraux lourds, calcaires, argiles et latérites pour cimenteries et exploités en concession minière et en petite mine.

### Nouvelles attributions

Pour l'année 2013, une petite mine de phosphates de chaux a été attribuée à l'entreprise African Investment Group SA dans la zone de Lam-Lam.

### Productions minières

Conformément aux dispositions du Code minier relatives à la déclaration de production, ne seront concernées que les productions déclarées et vérifiées par l'administration minière. Il s'agit de celles d'attapulgite par Sénégal Mines SA, de phosphates de chaux par la SEPHOS SA.

### Perspectives

Le démarrage prochain de la Cimenterie DANGOTE et celui de l'exploitation des sables minéralisés de la Grande Côte par GCO constituent des éléments qui contribueront à la densification du tissu industriel et minier et, par conséquent, au développement économique de la région de Thiès.

## VII.3 LES CARRIERES

Les productions des granulats ont connu globalement une hausse par rapport à l'année 2012 comme le montre le tableau ci-dessous :

### VII.3.1 Production et recettes

Tableau 18 : Production des carrières en 2013

Substances	Volume (m <sup>3</sup> )	Montant recettes (F CFA)
Sable	71 120	7 112 000
Latérite	267 477,5	53 495 500
Calcaire	646 571,77	129 314 354
Basalte	1 353 964,4	270 792 880
Grès	1 075	215 000
Silex	500	100 000
Argile	Néant	Néant

Source : Service Régional de l'Industrie et des Mines, Thiès

Les montants des recettes perçues montrent globalement une nette hausse de 22,2% par rapport à l'année 2012 et de 44,7% par rapport à 2011.

### VII.3.2 Le sable

La production de sable a connu une variation considérable du volume de sa production qui est passé de 300.556 m<sup>3</sup> en 2007 à 40.800 m<sup>3</sup> en 2008, soit une baisse relative de 636%, avant de fluctuer de manière plus ou moins faible jusqu'en 2012 pour atteindre 35.034 m<sup>3</sup> (soit 4,32% de la production nationale) avant de doubler en 2013 en passant à 71.120m<sup>3</sup>. Il est exploité sous forme de carrière publique et de carrières temporaires. En effet, mis à part la carrière de sable de Thiénaba qui existe depuis une dizaine d'années, ce sont des carrières temporaires qui ont fonctionné cette année dans la zone de Mbour, de Tassette et de Pout qui ont permis de satisfaire en partie les demandes en sable. Cela explique l'accroissement de 102,7 % des recettes versées au Trésor public. Une exploitation non autorisée a été également signalée à Ndombor à partir des stériles entreposés par les ICS ainsi qu'une pénurie de sable dans le département de Mbour. En ce qui concerne cette dernière, il est important de signaler que deux facteurs majeurs pourraient être à l'origine de cette situation :

- la non disponibilité de site ayant des ressources importantes ;
- l'accroissement des projets de construction dans cette zone touristique.

Le sable de décapage des Industries Chimiques du Sénégal pourraient servir de palliatif parce qu'étant disponible en de très grandes quantités d'une part et d'autre part permettant de relever les défis environnementaux que pose la modification de la morphologie de la zone liée à l'exploitation du phosphate.

### **VII.3.3 La latérite**

La production de latérite a connu une évolution similaire à celle du sable, sauf qu'à partir de 2010, elle a augmenté considérablement, passant de 85.000 m<sup>3</sup> à 327.459 m<sup>3</sup> en 2012 (43,90% de la production nationale) avant de connaître une baisse relative de 19,23% en 2013 (264.477,5 m<sup>3</sup>). Cette substance est très utilisée cette année dans la réalisation des projets d'infrastructures routières notamment l'autoroute Diamniadio-AIBD-Mbour, la route des Niayes. Les sites d'emprunts traditionnels au niveau de la région sont : Sindia, Lam-Lam, Ngoudiane. Il faut signaler également que Sindia est une carrière en fin de vie.

En sus de cela, des carrières temporaires ont été autorisées pour une satisfaction des besoins en latérite de ces projets.

Pour l'année 2013, les recettes issues des prélèvements de latérite (53.495.500 FCFA) ont connu une baisse de 18,3% par rapport à 2012.

### **VII.3.4 Le calcaire**

Avec un accroissement annuel moyen de 200%, le volume de la production de calcaire qui était de 800 m<sup>3</sup> en 2007 est passé à 412.000 m<sup>3</sup> en 2008 (soit une hausse relative de 514%). Il a connu par la suite une évolution constante jusqu'en 2012 pour atteindre 637.008 m<sup>3</sup> avant de passer à 646.571,8 tonnes en 2013. Il est exploité dans les forêts classées de Pout, Bandia et Thiès. En effet sur les 20 sociétés détentrices d'autorisations d'exploitation, neuf (09) sont effectivement en activité. Une nouvelle réattribution a été comptabilisée dans la forêt classée de Pout, il s'agit de la société ENTRACOM. De surcroît, il existe d'importants gisements de calcaires paléocènes situés entre Mbour au Sud et Pout au Nord. Les Ciments du Sahel (CDS), deuxième cimenterie construite à Kirene au cours de l'année 2002, produit actuellement 3 millions de tonnes par an.

Par ailleurs, un grand groupe cimentier international, dénommé DANGOTE, est en train de construire une troisième cimenterie d'une capacité de 2,5 Mt/an de ciment dans la zone de Pout. Il convient de préciser que la société Royal Sénégal Mines et Equipements qui a été mise en demeure suite à une exploitation frauduleuse de calcaire dans la forêt classée de Bandia a, en début d'année 2014, connu la fermeture de sa carrière sur demande du Ministre des Mines.

### **VII.3.5 Le basalte**

Le basalte dont la production était la plus importante en 2012 (1.081.217m<sup>3</sup>) a maintenu sa position en 2013 avec 1.353.964,4m<sup>3</sup> produites. Cette hausse de la production du basalte a commencé en 2010 (495.000 m<sup>3</sup>) suite à une importante baisse constatée entre 2007 (644.188,8m<sup>3</sup>) et 2008 (419.400m<sup>3</sup>) et l'évolution constante entre 2008 et 2010.

La presque totalité de la production provient du site de Diack dans la Communauté rurale de Ngoudiane. Il a été noté une activité au ralenti au niveau de Pout avec la SOECO, HOUAR SINTRAM et Bathie DIOP à Diack. Malgré cela, les recettes collectées dans l'activité d'exploitation du basalte a connu une hausse de 25,2%.

La gestion de l'environnement demeure néanmoins l'enjeu majeur pour Diack.

### **VII.3.6 Le grès**

A l'instar des autres années, le grès demeure encore sous valorisé malgré les potentialités et les autorisations délivrées pour son exploitation.

Toutefois, il a été noté un intérêt accru cette année pour ce matériau par le nombre de demandes reçus. C'est ainsi que deux (02) nouvelles carrières ont été attribuées à Paki Toglou au cours de l'année 2013.

### **VII.3.7 Les argiles**

Hormis leur utilisation par les cimenteries, toutes les autres carrières autorisées dans la zone de Tchiky n'ont pas encore fait l'objet d'une exploitation. Les statistiques de production pourront être connues dans les déclarations reçues et vérifiées en provenance notamment des Ciments du Sahel.

### **VII.3.8 Les minéraux Lourds**

La société « Grande Côte Operations » démarrera en 2014 une exploitation de minéraux lourds à Diogo dans l'un des principaux gisements (Mboro, FassBoye, Diogo et Loumpoul). La production sera répartie comme suit : 100.000 tonnes /an pour le zircon, ce qui équivaut à 25% de la consommation européenne et 08 % du marché mondial ; rutile 20.000 tonnes/an pour le rutile; 27.000 tonnes/an pour le leucoxène et 500.000 tonnes/an pour l'ilménite.

### **VII.3.9 Les sables Extra-siliceux**

L'Industrie Africaine du Verre (IAV) a obtenu une concession minière pour exploiter des Sables extra siliceux des dépôts de Diogo pour la fabrication de verre à partir d'une usine de verre d'une capacité de production égale à 39 000 tonnes/an.

Cependant, le sous-secteur minier doit faire face, à plusieurs contraintes dont les principales sont :

- ❖ l'inexistence de financements des projets de recherche de base dévolus à l'administration minière et devant permettre d'assurer une connaissance minimale des ressources minières dans le sol et sous-sol sénégalais en vue de leur promotion;
- ❖ le déficit en personnel adapté et disposant des capacités requises pour un bon suivi et contrôle des activités minières (recherche et exploitation);
- ❖ l'absence d'outils performants de collecte des ressources provenant des activités minières avec comme conséquence ;

Quant aux défis majeurs auxquels est confronté le sous-secteur minier, ils sont relatifs :

- ❖ à la poursuite de la promotion du sous-secteur;
- ❖ au renforcement du contrôle et de la surveillance des opérations minières dans des conditions de transparence;
- ❖ à la prise en compte davantage des intérêts de l'Etat et des populations avec des moyens limités en personnel.

#### **VII.4 L'INDUSTRIE**

La région de Thiès occupe la deuxième place après Dakar en matière de développement industriel compte tenu du nombre d'unités qu'elle renferme mais également du fait de la diversité des branches investies.

Par ailleurs, l'on peut noter une attractivité progressive de la région en raison de la demande d'installation d'entreprises privées comme en attestent les statistiques portant sur les études environnementales reçues et traitées par le Comité Technique Régional Environnemental (77 dossiers d'évaluation environnementale entre 2009 et 2014).

Cependant, le développement industriel souffre encore de contraintes liées notamment à la faiblesse des capacités du patronat régional et des chambres consulaires, aux difficultés d'accès aux financements à long terme et à la faiblesse du partenariat Public-privé.

## **VII.5 PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS**

La collaboration naissante entre le Service Régional des Mines et de l'Industrie et l'Université de Thiès gagnerait à être maintenue dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. La modernisation du suivi de l'activité extractive gage d'efficacité est un défi notamment à Diack par la réalisation du projet d'installation d'une station de pesage. L'accroissement en vue des activités minières dans la région, nécessite impérativement un renforcement des moyens humains et matériels du Service régional, ainsi qu'un renforcement de capacités des agents pour un suivi efficace des activités extractives. Il conviendrait par ailleurs de mettre à jour les textes qui créent les régies de caisses intermédiaires et de procéder à la nomination de régisseur.

## Chapitre VIII : RESSOURCES FORESTIERES

### INTRODUCTION :

L'exploitation des ressources forestières joue un rôle central dans l'économie d'un pays. Ainsi une gestion rationnelle de ces ressources s'impose pour maintenir le cap d'un développement durable. Les acteurs du développement socio-économique, conscients de cette situation, prennent des mesures aussi bien au niveau national qu'international à travers des programmes pour éviter la dégradation de l'environnement forestier et la surexploitation des espèces. La région de Thiès, avec ses treize (13) forêts classées occupant une superficie de 94.473,5 ha, dispose d'un important domaine forestier avec une diversité biologique et des fonctions écologiques de régulation importantes. En effet les formations végétales contenant des ligneux couvrent tout le territoire régional avec des variations de densité et de richesse floristique d'une zone à une autre. Aussi, on note l'existence de systèmes agro-forestiers performants (cultures sous couvert arboré avec *Ana cardium occidentale*, *Mangifera indica*, *Faidherbia albida*, *Combretum glutinosum*, *Borreria aethiopicum*).

Toutefois, la région connaît une situation de dégradation inquiétante de ces ressources forestières. Les forêts classées s'amenuisent de plus en plus du fait de la prolifération des mines et carrières qui altèrent à grande échelle le couvert végétal. La disparition insidieuse du potentiel forestier compromet la politique forestière au sein de la région. Le service forestier régional ne dispose plus d'opportunités réelles pour aménager ces forêts classées, en vue de maintenir le taux de classement requis qui est de 14,3%.

Ce chapitre abordera dans son ensemble, le domaine forestier, les activités de reboisement et de conservation des sols, la production et l'exploitation forestière et la gestion des feux de brousse.

### VIII.1 LE DOMAINE FORESTIER

Les forêts classées subissent aujourd'hui une dégradation inquiétante. On note une exploitation minière qui se fait en grande partie dans les domaines classés (déclassement de certaines zones) rongé ainsi progressivement le potentiel forestier. Suite aux déclassements effectués entre 2000 et 2013, la superficie classée de la région est passée de 98.768,5 ha à 94.473,5 ha (soit 4.294,9 ha déclassés). Le périmètre de protection et de restauration des sols des Niayes, qui est à cheval entre les départements de Thiès et Tivaouane, occupe un peu plus de deux

(2) hectares protégés sur cinq (5), soit 44.936 ha. La forêt classée de Pout (7.287,6ha) est à cheval sur les départements de Thiès et Tivaouane tandis que celle de Bandia (17.916,7 ha) l'est sur les départements de Thiès et Mbour.

**Tableau 19: Répartition des forêts classées en 2013 selon le département**

Nom du massif forestier classé	Sup Total (ha)	Sup déclassée (ha).	Localisation (Département)
Bandia	10.750	0	Thiès/Mbour
Thiès	11.081,2	474,3 en 2000	Thiès
Sébikhotane	1 730	0	Thiès
Pout	3.787,6	661,6	Thiès/Tivaouane
Pout	3.500	0	Thiès/Tivaouane
Pire	9.250	0	Tivaouane
Ndémène	700	0	Tivaouane
P.R Niayes	44.936	160 en 1972	Thiès/Tivaouane
Diaksao	200	0	Tivaouane
Popenguine	1.700	0	Mbour
Diass	302,6	650 en 2007	Mbour
Nianing	3.100		Mbour
Balabougou	222	0	Mbour
Joal	2.276	0	Mbour
Bandia	7.166,7	3.762,2	Mbour

Source : IREF/THIES

## VIII.2 LES ACTIVITES DE REBOISEMENT ET DE CONSERVATION DES SOLS

Pour contrer les effets néfastes de la dégradation des ressources forestières due entre autres à la sécheresse, à l'urbanisation galopante, aux feux de brousses et aux coupes clandestines et abusives d'arbres, l'IREF étant l'organe qui a en charge la gestion des ressources forestières de la région, en collaboration avec ses partenaires a retenu le reboisement dans sa stratégie. La campagne de reboisement de 2013 s'est bien déroulée grâce à l'engagement et à la mobilisation de toutes les parties prenantes.

L'objectif principal visé est la contribution à la réhabilitation des écosystèmes dégradés et à la lutte contre la pauvreté à travers le reboisement à travers :

- ◆ le développement d'une foresterie rurale intégrée globale et participative,
- ◆ le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles (sols, végétations, faunes) menacées,
- ◆ l'amélioration de la qualité de l'environnement et la satisfaction durable des besoins des populations en produits forestiers.

## VIII.2.1 Production de plants

Au cours de l'année 2013, alors qu'il a été prévu de mettre en place 689 pépinières, les acteurs du domaine forestier ont réussi à implanter 719 pépinières pour produire 1.737.326 plants sur les 2.505.712 qui étaient prévus (soit un taux de réalisation de près de 70%). La plus grande partie des plants est fournie par les pépinières de type individuel (49%), elles sont suivies par les pépinières de type régie (27%) et dans une moindre mesure par celles de type communautaire (13%). Le reste des plants est partagé entre les privées/ONG (7%), les villageoises (3%) et les scolaires (1%). Le rapport entre le nombre de pépinière réalisé et prévu est très élevé dans le secteur de Tivaouane (132%) au moment où il reste faible dans celui de Thiès (30%) et Mbour (33%). Ce ratio, appliqué à la production, montre que les taux de réalisations dépassent les 100% dans les secteurs Diakhao(103%) et à Tivaouane (104%).

Tableau 20: Situation de la production de plants par secteur

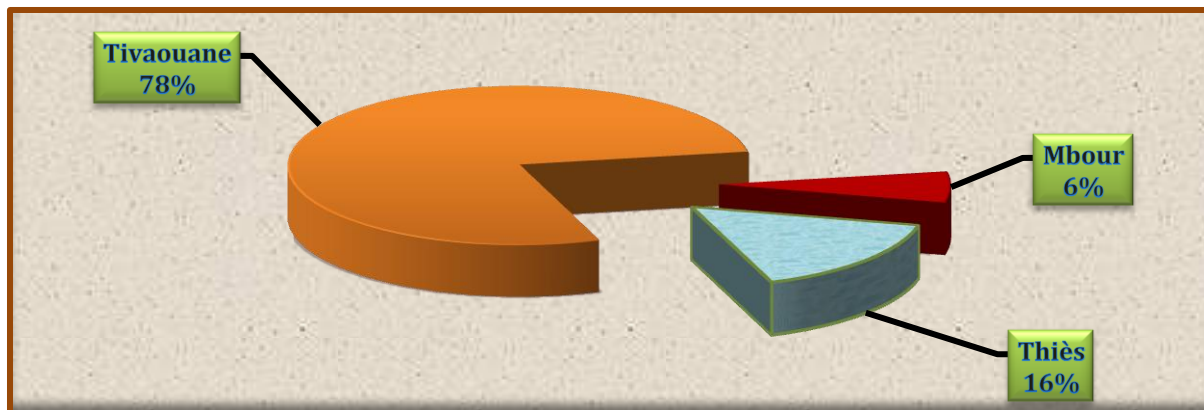
STRUCTURE	NBR PEPINERE		PRODUCTION	
	prévu	réalisé	prévue	Réalisée
<b>IREF (Diakhao)</b>	1	1	100.000	103.090
<b>SECT.THIES</b>	106	32	600.000	170.670
<b>SECT.TIVAOUANE</b>	500	659	1.300.000	1.353.830
<b>SECT.MBOUR</b>	82	27	305.712	109.736
<b>TOTAL</b>	689	719	2.305.712	1.737.326

Source : IREF/THIES

Une analyse du nombre de plants produits par secteur (CF graphique ci-dessous) permet d'avancer que le département de Tivaouane, avec la majorité des pépinières (659), absorbe 78% de la production totale de plants contre 69% en 2012. Les départements de Thiès (33 pépinières)<sup>7</sup> et Mbour (27 pépinières) concentrent respectivement 16% et 6% de la production régionale contre respectivement 21% et 10% en 2012.

<sup>7</sup> Il faut signaler ici qu'on a regroupé les secteurs de Thiès et Diakhao pour obtenir les données du département de Thiès.

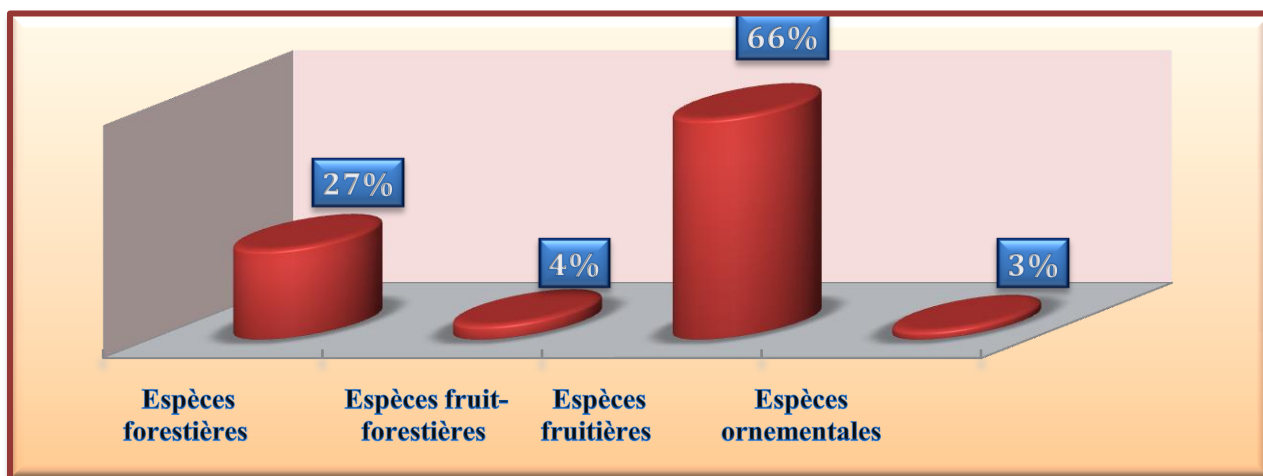
**Graphique 13 : Répartition de la production de plant par secteur**



Source : IREF/THIES

Les pépinières de la région produisent quatre types d'espèces de plants à savoir les forestières, les forestières-fruitières, les fruitières et les ornementales. Deux tiers des plants produits au niveau des pépinières (66%) sont classés dans la catégorie des espèces fruitières. Puis vient en seconde position les espèces forestières (27%), soit 467.369 plants (cf. graphique ci-dessous). Le reste est absorbé par les espèces fruitières-forestières (4%) et les espèces ornementales (3%).

**Graphique 14 : Proportion des plants produits selon la catégorie d'espèce en 2013**



Source : IREF/THIES

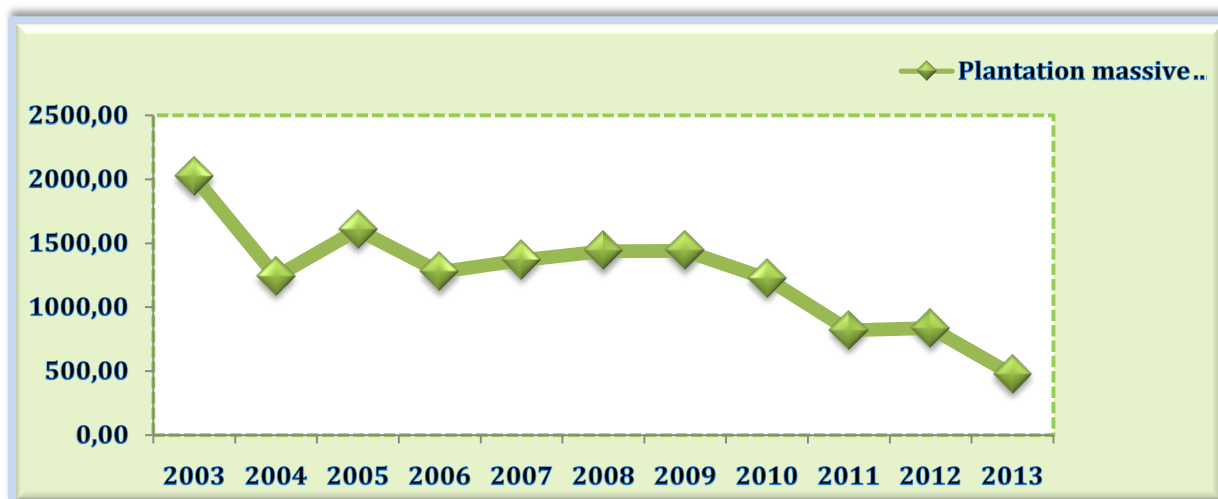
## VIII.2.2 LES REALISATIONS PHYSIQUES

### VIII.2.2.1 Les plantations massives

Les plantations massives ont couvert une superficie de 471 ha en 2013 contre 605 ha en 2012, 819,8 ha en 2011 et 1.268 ha en moyenne sur les dix (10) dernières années. Cette superficie utilisée a été couverte par 212.750 plants dont 202.374 plants venant des secteurs de Thiès (22.260 plants), Mbour (107.748 plants) et Tivaouane (76.366 plants). Le reste (10.376 plants) a été implanté par des projets ou ONG œuvrant dans la région.

La superficie utilisée dans les plantations massives ne cesse de décroître depuis une décennie (cf. graphique 15). Avec 2.018 ha en 2003, elle passe à 1.238,6 ha en 2004 (soit une baisse relative de 38,6%) puis à 1606,2 ha en 2005 avant de retomber à 1273,6 ha en 2006. A partir de cette date la superficie baisse progressivement jusqu'en 2013 pour atteindre 471 ha. Cette situation est plus où moins normale dans la mesure où le reboisement est une activité pérenne et que s'il y a un suivi et un entretien rigoureux des plantations de sorte que les feux de brousse et autres actions de l'Homme ne causent pas trop de dégâts, les surfaces déjà implantées ont permis le développement des plants et par conséquent celles restantes diminuent de plus en plus.

**Graphique 15 : Evolution de la superficie utilisée (en ha) pour les plantations massives de 2003 à 2013**



Source : IREF/THIES

### VIII.2.2.2 Les plantations linéaires

Les plantations linéaires se sont établies, dans les trois secteurs, sur une distance de 144,6 Km en 2013 contre 90,3 Km en 2012 ; 170,1 Km en 2011 et 348 Km en moyenne sur les dix (10) dernières années. Ces plantations servent de haies vives, de brise-vents et sont également positionnées sur les axes routiers. Le kilométrage se répartit comme suit dans les trois: 64,8 Km dans le département de Thiès, 23 Km dans celui de Mbour et 56,9 Km dans celui de Tivaouane. Au total le nombre de plants utilisés s'élève à 66.934 plants d'où un rendement de 462 plants au kilomètre. De surcroît, les projets/ONG ont mis en terre 11.100 plants répartis sur une distance de 34 Km, ce qui permet d'obtenir 326 plants au kilomètre.

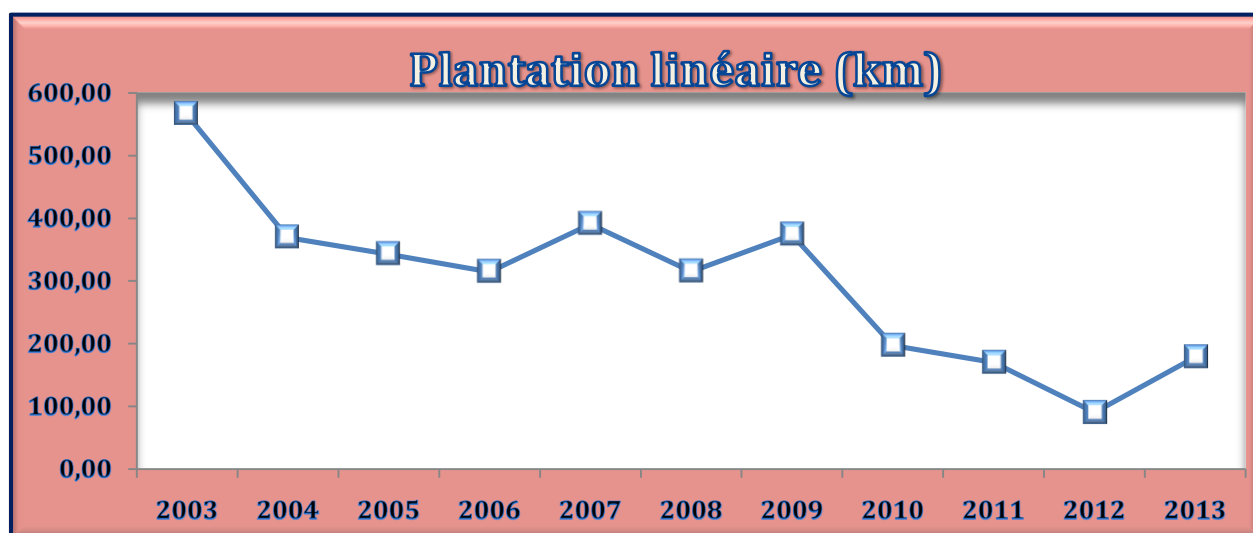
**Tableau 21: Répartition des plantations linéaires**

Secteur	Haies Vives		Brise-vent		Axes Routiers		Alignement/Délimitation		Total	
	Km	plants	Km	Plants	Km	plants	km	plants	Km	plants
Sect. Thiès	6,94	2650	9,86	6880	48	4800			64,8	17330
Sect. Tivaouane	9,488	8332	33,83	26427	10,65	1092	2,923	2150	56,891	38001
Sect. Mbour									23	11603
<b>total</b>	<b>16,4</b>	<b>10.982</b>	<b>43,7</b>	<b>33.307</b>	<b>58,6</b>	<b>5.892</b>	<b>2,9</b>	<b>2.150</b>	<b>144,7</b>	<b>66.934</b>

Source : IREF/THIES

Une analyse de l'évolution de la distance (en Km) implantée entre 2003 et 2013 permet d'observer une progression plus ou moins similaire à celle notée au niveau des plantations massives. On remarque de façon générale une décroissance entre 2003 (565,3 Km) et 2012 (90,3 Km) et une hausse relative 97,8% en 2013 (178,8 Km) par rapport à l'année précédente.

**Graphique 16 : Evolution de la superficie utilisée (en ha) pour les plantations linéaires de 2003 à 2013**



Source : IREF/THIES

### VIII.3 PRODUCTION ET EXPLOITATION FORESTIERE

La région de Thiès, compte tenu de la dégradation de ses ressources forestières due à une exploitation intense est fermée à l'exploitation du potentiel forestier afin de promouvoir la régénérescence de certaines espèces. Cependant, elle entretient des relations commerciales pour certains produits forestiers (charbon de bois, bois artisanal et produits non ligneux) avec des zones pourvoyeuses situées à l'intérieur du pays (Tambacounda, Kolda, Ziguinchor et Bignona) et des pays limitrophes (Mali, Guinée).

### VIII.3.1 IMPORTATION DE PRODUITS NON LIGNEUX

#### VIII.3.1.1 Importations de produits non ligneux en provenance de l'intérieur du Sénégal

La région de Thiès entretient des relations d'échanges de produits avec de pays voisins du Sénégal mais également avec les autres localités situées à l'intérieur du pays. Ainsi, au cours de l'année 2013, il a été constaté une importation de 64,2 tonnes de produits en provenance de l'intérieur du Sénégal. Ils sont composés principalement de « Ditakh » (29,9 tonnes) représentant 46,5% des importations et qui proviennent essentiellement de Kaolack et Bignona. Puis vient en second lieu le « Gomme Mbepp » (23,1%) et le Jujube (21,9%). Le reste est constitué de pain de singe (7%), d'encens (0,8%) et de feuille de rônier (0,8%).

Tableau 22 : Importation de produits en provenance de l'intérieur du Sénégal

Nature du produit	Quantité (Kg)	Provenance
Jujube (kg)	14.048	Galoya, Aéré Lao, Thillé Boubacar, Labgar
Pain de singe (kg)	4.500	Dakar, Kolda, Koungheul, MadinaSabakh
Ditakh (kg)	29.865	Kaolack, Bignona
Encens (kg)	500	Richard-Toll
Gomme Mbepp (kg)	14.850	Goudiry
Feuille de rônier (kg)	500	Boukiling

Source : IREF/THIES

#### VIII.3.1.2 Importations de produits non ligneux en provenance de l'extérieur du Sénégal dans le secteur de Thiès

Les produits non ligneux en provenance de l'extérieur du Sénégal proviennent principalement du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. En 2013, le secteur de Thiès a enregistré l'entrée de dix neuf (19) types de produits en provenance des pays cités ci-dessus. Les produits importés spécifiquement du Mali sont composés essentiellement de tamarin (516,4 tonnes), de « Dankh » (174,9 tonnes), de pain de singe (110,4 tonnes), de la gomme arabique (42,3 tonnes), du jujube (27,9 tonnes), du beurre de Karité (21,8 tonnes) et de pois sucré (12,4 tonnes). Les importations en provenance de la Guinée concernent principalement le piment noir (11,3 tonnes) et les balais simples (7.000 unités). Il convient de signaler que les 15,4 tonnes de « Nététou » et 84.680 litres d'huiles de palme proviennent à la fois de la Guinée et du Mali.

**Tableau 23 : Importation de produits non ligneux en provenance des pays voisins**

Nature	Quantité	Pays d'importation
Nététou (kg)	15.466	Mali/ Guinée
Gingembre (kg)	18.750	Mali -Guinée-Côte d'Ivoire
Karité (kg)	21.776	Mali
Tamarin (kg)	516.379	Mali
Piment noir (kg)	11.350	Guinée
Huile de palme (litre)	84.680	Mali-Guinée
Encens (kg)	6.110	Mali
Balais simples (unité)	7.000	Guinée
Pain de singe (kg)	110 .400	Mali
Chapeau (colis)	2	Mali
Jujube (kg)	27.855	Mali
Madd (kg)	53.200	Mali
Dankh (kg)	174.930	Mali
Calebasse (colis)	16	Mali
Kokorong (kg)	12.990	Mali
Gomme arabique (kg)	42.350	Mali
Baby (colis)	5	Mali
Eponge	5	Mali
Solom	8.300	Mali
Pois sucré	12.430	Mali

Source : IREF/THIES

### VIII.3.2 IMPORTATION DE BOIS

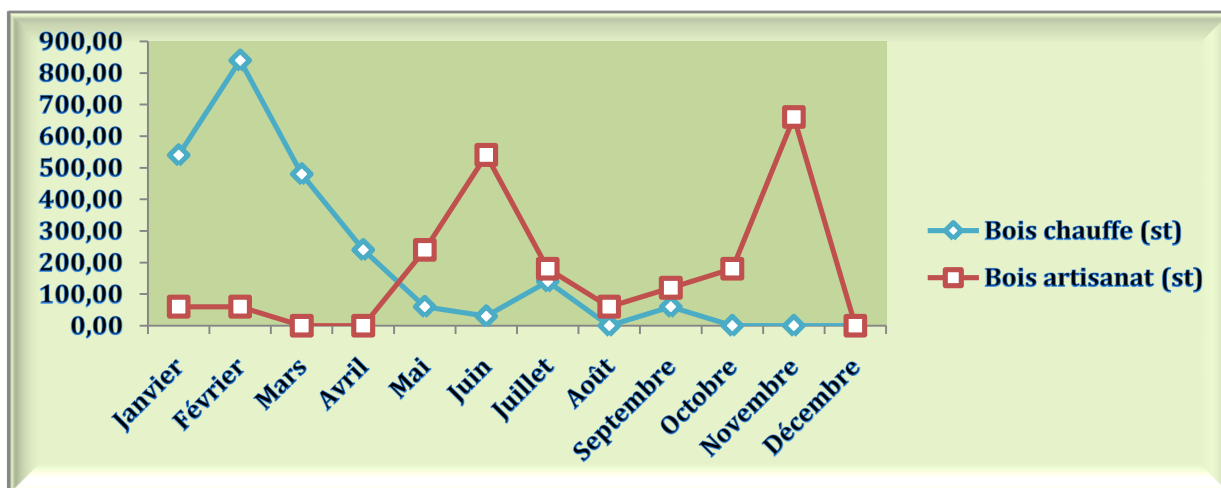
Cette partie traite l'importation de bois dans les secteurs de Thiès et Mbour étant donné que les informations sur le secteur de Tivaouane ne sont pas disponibles.

#### VIII.3.2.1 Secteur Thiès

En 2013, les importations de bois de chauffe et de bois artisanal s'élevaient respectivement à 2.390 stères et 1.920 stères. La plus importante entrée de bois de chauffe dans le secteur de Thiès a été constatée au mois février (840 St) puis à partir de cette date la quantité importée décroît progressivement jusqu'au mois de décembre pour atteindre 240 St même si entre temps elle a enregistré une légère hausse au mois de juillet (cf. graphique ci-dessous). Il faut toutefois signaler qu'au mois d'août, octobre et novembre qu'il n'y a pas eu d'entrée de bois de chauffe dans le secteur de Thiès.

Concernant le bois artisanal, la quantité totale importée se chiffre à 2.100 St en 2013. Une analyse de l'évolution des importations de bois artisanal dans le secteur de Thiès révèle la présence de pics au mois de Juin (540 St) et au mois de novembre (660 St) mais aussi une absence d'entrée de bois au mois de mars, avril et en décembre.

**Graphique 17 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Thiès en 2013**



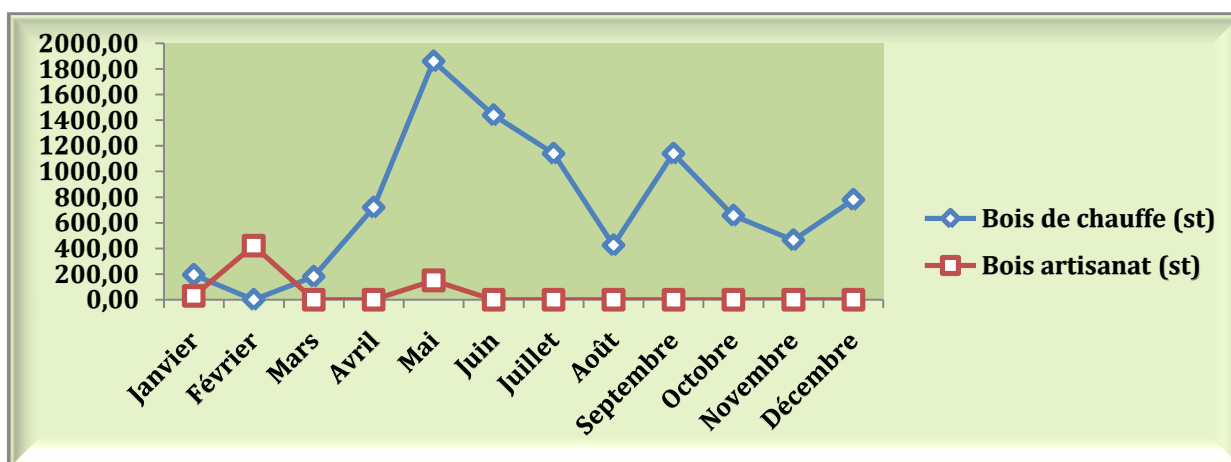
Source : IREF/THIES

### VIII.3.2.2 Secteur Mbour

La quantité importée de bois de chauffe dans le secteur de Mbour (9.001 St) en 2013 est trois fois plus importante que celle enregistrée dans le secteur de Thiès (2.390 St) au moment où celle du bois artisanal est trois fois plus importante à Thiès (2.100 St) qu'à Mbour (600 St).

Une analyse du graphique ci-dessous révèle que l'entrée de bois de chauffe à Mbour a été plus importante au mois de mai (1.860 St), juin (1.440 St) et juillet (1.140 St) et plus faible au mois de janvier (195 St) et mars (1.800 St) et est inexistante au mois de février. Quant à celle du bois artisanal, hormis les mois de février (420 St) et mai (150 St) il n'y a quasiment pas eu d'entrée les autres mois contrairement à ce qui s'est passé dans le secteur de Thiès.

**Graphique 18 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Mbour en 2013**



Source : IREF/THIES

## VIII.4 GESTION DES FEUX DE BROUSSE

Les feux de brousse constituent un frein majeur à l'entretien et au développement des plantations. Ils détruisent le couvert végétal et d'importantes ressources naturelles. Cependant, la lutte contre les feux de brousse dépend de l'intensité de la pluviométrie qui détermine en grande partie la reconstitution des formations ligneuses et la régénérescence du tapis herbacé. Les acteurs évoluant dans le domaine forestier ont mis en place un important dispositif pour parer à ces feux. Ainsi 234 comités ont été mis en place dont 16 nouvellement créés. La majorité des comités de lutte contre les feux de brousse (54,9%) sont localisées dans le département de Tivaouane. Près de sept (7) comités sur dix (10) ont été redynamisés. Cependant, il faut signaler le nombre très faible de comités équipés (19 sur les 234), ce qui constitue un réel problème pour une gestion rigoureuse des feux de brousse.

**Tableau 24 : Situation des comités de lutte contre les feux de brousse en 2013**

Désignation	Secteurs			
	Thiès	Tivaouane	Mbour	TOTAL
<b>Nombre comités existants</b>	33	139	62	<b>234</b>
<b>Nbre comités nouvellement créés</b>	0	10	6	<b>16</b>
<b>Nbre comités redynamisés</b>	20	133	15	<b>168</b>
<b>Nbre comités équipés</b>	19	0	0	<b>19</b>

*Source : IREF/THIES*

Pour ce qui concerne l'ouverture des pare-feux, il a été prévu de réaliser 28 Km mais seulement 8 Km ont été mis en œuvre et uniquement dans le département de Mbour (soit un taux de réalisation de 28,6%).

**Tableau 25: Situation de l'ouverture des pare-feux en 2013**

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés
<b>Mbour</b>	8	8
<b>Thiès</b>	20	0
<b>Tivaouane</b>	0	0
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>8</b>

*Source : IREF/THIES*

Les opérations de réhabilitation des pare-feux ont été planifiées sur une distance de 165 Km mais au final, 78 Km ont été réhabilités (soit un taux de réalisation de 47,3%). On note une disparité du kilométrage réalisé en faveur des départements de Mbour avec 66 Km (84,6%) et Thiès (12 Km) alors que rien n'a été fait dans le département de Tivaouane (cf. graphique 26).

**Tableau 26: Situation de la réhabilitation des pare-feux**

Localisation	Nombre km planifiés	Nombre km réalisés
Mbour	55	66
Thiès	110	12
Tivaouane	0	0
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>78</b>

Source : IREF/THIES

## VIII.5 CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

Le secteur forestier de la région de Thiès est confronté à de nombreuses contraintes parmi lesquelles on peut citer :

- ❖ Une faible implication des collectivités locales ;
- ❖ l'insuffisance de la main d'œuvre et la courte durée des contrats de travail saisonniers;
- ❖ un retard dans le recrutement de la main d'œuvre ;
- ❖ l'insuffisance des intrants et matériel ;
- ❖ des difficultés liées à la satisfaction de la demande croissante en plants fruitiers ;
- ❖ l'insuffisance de la prise en charge du suivi et de l'entretien des plantations par les populations ;
- ❖ des pannes répétées des forages et des pompes éoliennes au niveau des pépinières en régie ;
- ❖ la vétusté des véhicules des secteurs, sous-secteurs et des motos victimes de pannes fréquentes ;
- ❖ insuffisance des engins basés à Thiès pour lutter efficacement contre les feux de brousse, un seul camion citerne est opérationnel ;
- ❖ le manque d'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- ❖ l'absence de financements pour les programmes d'IEC ;

Pour lever ces différentes contraintes les solutions suivantes sont préconisées :

- ❖ promouvoir le développement d'un partenariat public-privé (ppp) afin d'obtenir des moyens supplémentaires (intrants et matériel) dans le cadre de la Campagne Nationale de Reboisement ;
- ❖ mettre en place à temps les instruments et le matériel ;
- ❖ recruter de la main d'œuvre et en nombre suffisant ;

- ❖ sensibiliser les collectivités locales pour une meilleure prise en charge des activités environnementales qui relèvent de leurs compétences et encouragement des émissions éducatives à travers les médias ;
- ❖ équiper les comités de lutte contre les feux de brousse en petit matériel de lutte ;
- ❖ mettre en place d'unités motorisées au niveau des secteurs forestiers ;
- ❖ réparer les unités de lutte basées à l'IREF et la dotation de nouveaux engins ; ouvrir des pare feux centraux et périphériques au niveau des forêts classées ;
- ❖ financer les programmes IEC ;
- ❖ établir des protocoles d'accord avec les radios locales ;

### **CONCLUSION :**

Malgré la détérioration qui est engendré par une importante exploitation minière et une urbanisation galopante, Le domaine forestier de la région de Thiès reste riche grâce aux efforts fournis par l'IREF et ses partenaires. Ces efforts ont permis l'implantation de 1.737.326 plants. D'importantes réalisations physiques ont été effectuées à travers les plantations massives (212.750 plants pour une superficie de 471,1 ha) et les plantations linéaires (78034 plants pour une distance de 178,8 Km). Par ailleurs La région de Thiès, compte tenu de la dégradation de ses ressources forestières due à une exploitation intense est fermée à l'exploitation du potentiel forestier afin de promouvoir la régénérescence de certaines espèces. Dès lors, elle importe une quantité importante de produits forestiers (produits non ligneux, charbon et bois) en provenance des pays voisins (Mali et Guinée) mais aussi d'autres localités situées à l'intérieur du pays (Kaolack, Ziguinchor, Kolda, Tamba etc.). L'IREF, dans sa stratégie de lutte contre les feux de brousse, a installé des comités (234) ainsi que des pare-feux dont 8 ont été ouverts et 78 réhabilités.

## Chapitre IX : ARTISANAT

### INTRODUCTION :

L'artisanat, de façon générale, est la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Il joue un rôle important dans le développement économique et social du Sénégal.

La région de Thiès bénéficie d'un secteur artisanal très dynamique, réparti en trois sections à savoir l'art, la production et le service. Les villages artisanaux, gérés par la chambre de métiers, sont au nombre de trois dans la région dont l'un est situé dans le département de Thiès et les deux autres sont dans le département de Mbour. Cependant, il faut noter l'existence d'un quatrième village artisanal situé à Tivaouane mais qui n'est pas géré par la CMT.

### VIII.1. SITUATION DES ARTISANS

Le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers s'élève à 4.823 et est composé en majorité de chefs d'entreprise (77,3%, correspondant à 3.727 acteurs) et le reste (22,7%) sont des compagnons. Une analyse de la répartition suivant la classification socio-économique permet de constater que près de la moitié du nombre de ces artisans (49,9%) évoluent dans la production. Le reste œuvre dans l'Artisanat artistique et créatif (26%, soit 1.255 artisans) et l'artisanat de service (24,1%).

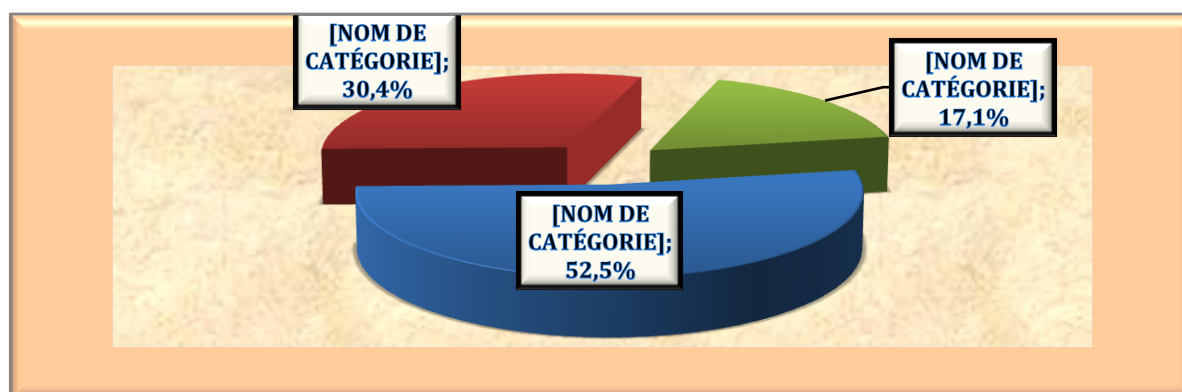
**Tableau 27: Répartition des artisans suivant la section**

Section	Nb Chef d'entreprise	Nb Compagnon	Total
<b>Art</b>	973	282	<b>1.255</b>
<b>Production</b>	1.941	469	<b>2.410</b>
<b>Service</b>	813	345	<b>1.158</b>
<b>Total</b>	<b>3.727</b>	<b>1.096</b>	<b>4.823</b>

*Source : Chambre des Métiers de Thiès*

Un coup d'œil sur la répartition des artisans inscrit à la CMT selon le département permet de dire qu'un peu plus de la moitié des acteurs évoluant dans le secteur artistique habitent le département de Thiès (52,5%). Le département de Mbour étant un site touristique vient en seconde position avec 30,4% des artisans ; puis vient le département de Tivaouane (17,1%). Cette concentration du nombre d'artisans dans le département de Thiès peut s'expliquer par son caractère administratif (capital régional) mais aussi par la présence de certaines structures telle que la chambre des métiers.

**Graphique 19 : Répartition des artisans selon le département en 2013**



Source : Chambre des Métiers de Thiès

Il revêt de l'analyse faite sur la répartition des artisans inscrits à la CMT par sexe que plus de la moitié (56,4%) sont des hommes et dont la majorité (54,8%) s'exercent dans le département de Thiès qui aussi regroupe 49,4% des femmes. Un croisement effectué entre le sexe et la section nous permet d'avancer que 55,4% des hommes (soit 1.508 artisans) évoluent dans l'artisanat de production, 24% s'exercent dans l'artisanat des services et le reste (20,6%) s'active dans l'artisanat artistique et créatif. A l'instar des hommes, l'artisanat de production emploie aussi la majorité des femmes (42,9%, soit 902 artisans), suivi par l'artisanat artistique et créatif avec près du tiers des inscrits à la CMT (33,2%). L'artisanat de service, pour sa part, absorbe le reste (501 actrices).

**Tableau 28: Répartition des artisans inscrits à la chambre des métiers selon la section, le département et le sexe en 2013**

Section	Départements						Total	
	Thiès		Mbour		Tivaouane		Total H	Total F
	H	F	H	F	H	F		
<b>Art</b>	276	369	243	121	38	208	557	698
<b>Production</b>	805	475	455	286	248	141	1508	902
<b>Service</b>	412	194	173	187	72	120	657	501
<b>Total</b>	<b>1.493</b>	<b>1.038</b>	<b>871</b>	<b>594</b>	<b>358</b>	<b>469</b>	<b>2.722</b>	<b>2.101</b>

Source : Chambre des Métiers de Thiès

## VIII.2. LES VILLAGES ARTISANAUX

La chambre des métiers de Thiès gère trois villages artisanaux dont ceux de Thiès, Mbour et Saly Portudal. Concernant le village artisanal de Thiès, il est composé de 55 cantines réparties dans 14 corps de métiers. Un peu plus de quatre (4) cantines sur neuf (9), soit 45,4% sont absorbés par la Maroquinerie. Elle est suivie par la Bijouterie qui se retrouve avec 21,8% des cantines (soit 12 unités), la Couture (3 cantines), la Sculpture (3 cantines), la Cordonnerie (2 cantines) et la Peinture (2 unités). Les corps de métiers restant à savoir le Menuiserie métallique; le Tissage ; le Menuiserie ébénisterie ; la Sculpture sur calebasse ; la Tôlerie ; Mécanique auto ; la Coiffure ; l'Electricité bâtiment se contentent chacun d'une cantine.

Le village artisanal de Saly est situé au cœur de la station balnéaire (dans le département de Mbour) sur la route menant au Lamantin Beach à Saly Nord. Il a été créé en 1981 et fut inauguré par le premier Président de la République du Sénégal Léopold Sédar SENGHOR. Le village artisanal de par son histoire fait partie du patrimoine touristique de la station balnéaire de Saly.

### **VIII.3. LES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES**

Les contraintes majeures du secteur de l'artisanat sont surtout liées :

- △ au manque d'équipements et de moyens logistiques ;
- △ au déficit de formations et de renforcement de capacités des agents de la Chambre des Métiers et des maîtres artisans formateurs.

Ainsi, les perspectives qui se dégagent sont entre autres :

- △ l'appui institutionnel pour la location de local pour abriter le siège des antennes départementales ;
- △ l'équipement en outils informatiques des antennes ;
- △ le renforcement des moyens logistiques de la Chambre de métiers ;
- △ la dotation en ordinateur pentium 4 à l'administration de la Chambre de Métiers ;
- △ l'équipement de la vitrine régionale (split, ordinateurs... etc.) ;
- △ la recherche de bailleurs pour les sessions de renforcement de capacités des agents de la Chambre de Métiers, des maîtres artisans formateurs et la formation des élus ;
- △ la recherche de stages de perfectionnement pour le personnel de la Chambre de Métiers auprès des partenaires nationaux et internationaux.

### **CONCLUSION :**

En définitive, il faut signaler que les chiffres annoncés dans ce chapitre ne reflètent pas complètement la réalité du secteur artisanal de la région de Thiès dans la mesure où beaucoup d'artisans ne sont pas affiliés à la chambre de métiers et par conséquent ne sont pas pris en compte dans les différents classements au niveau des sections, des départements et du genre. Néanmoins, il faut dire que le secteur de l'artisanat est très dynamique et occupe une partie importante dans les activités économiques et sociales de la région à travers la création des de d'emplois et de richesse. Cependant avec les projets de réhabilitation des villages artisanaux de Thiès et Saly et la redynamisation du centre de formation en menuiserie bois, ce secteur connaîtra des lendemains meilleurs.

## Chapitre X : COMMERCE

### INTRODUCTION :

Le commerce fait partie des activités importantes menées dans la région de Thiès qui dispose d'une vingtaine de marchés permanents, de plus de dix marchés hebdomadaires mais aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence). On note aussi l'existence d'un secteur informel très dynamique qui occupe en grande partie, comme dans la majorité des régions Africaines, l'espace économique. Il faut dire aussi que la région bénéficie d'une rente de position par rapport à la capitale Dakar (située seulement à 70 Km), ce qui augmente davantage les échanges et les flux commerciaux.

Ce chapitre abordera les activités de surveillance du marché, le contrôle de l'application de la législation et de la réglementation, le suivi de l'iodation du sel et la campagne de vérification périodique des instruments de mesure.

### X.1 LES ACTIVITES DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ

En 2013, la surveillance du marché, menée par le SRC de Thiès, s'est accentuée principalement sur la lutte contre l'inflation et une activité quotidienne de suivi de l'évolution des prix et des stocks des produits de grande consommation (riz, sucre, l'huile, lait, oignon, pomme de terre, gaz butane ciment, fer à béton). La surveillance s'est fait à travers le retrait systématique des circuits de distribution des produits frauduleux, contrefaits, dangereux et périmés ; le contrôle des prix et de la facturation par une répression des pratiques de prix illicites et des infractions aux règles de facturation mais aussi par la production d'un document de suivi qui présente de façon synoptique la situation hebdomadaire des stocks et des prix des principaux produits de consommation.

**Tableau 29 : Liste des produits retirés des circuits de distribution**

Désignation	Quantité
<b>Produits périmés</b>	5,7 tonnes
<b>Produits de contrefaçon</b>	700 KG
<b>Produits pharmaceutiques</b>	805 KG
<b>Piles électriques (R20)</b>	737 piles
<b>Sucre cristallisé</b>	450 KG
<b>Gaz butane (bonbonne de 2,7 KG)</b>	474 bonbonnes
<b>Gaz butane (bonbonne de 6 KG)</b>	908 bonbonnes
<b>Huile (en bidon)</b>	350 L

*Source : Service Régional du Commerce de Thiès*

La surveillance du marché a été marquée par l'application d'un certain nombre d'arrêtés. D'abord il y a l'arrêté N001643 du 11/02/2013 qui fixe le prix plafond du sac de 50 Kg de farine. Puis l'arrêté N007111/MCISI/DCI du 22/05/2013 qui fixe les prix du riz brisé non parfumé, du sucre cristallisé et de l'huile en fut et en dosettes. Et enfin l'arrêté N012921/MCISI du 01/08/2013 fixant les prix plafond du lait en poudre d'origine végétale. Ainsi un plan de communication a été élaboré en collaboration avec la presse locale (RTS, APS, SUD FM etc...) et des émissions interactives ont été retenues pour faciliter l'application des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat du consommateur. Par ailleurs, un tableau des prix a été confectionné et remis aux opérateurs économiques.

**Tableau 30 : Prix applicables dans la région de Thiès en 2013**

Produits		Prix demi grossiste	Prix détaillant
riz brisé non parfumé		12500 F/sac	265 F/Kg
Huile	en fut	855 F/litre	905 F/litre
	Dosettes 25 cl	270 F	290 F
Sucre cristallisé		28000 F/sac	580 F/Kg
Lait végétal en poudre		65000 F/sac de 25 Kg	2750 F/Kg
		26000 F/sac de 10 Kg	2750 F/Kg
		26800 F/carton de 20	1400 F/sachet 500 gr
		11000 F/carton de 10	1150 F/sachet 400 gr
		7700 F/carton de 100	85 F/sachet 25 gr
Gaz butane	2,7 Kg	1690 F	1725 F
	6 Kg	3720 F	3805 F
	9 Kg	5515 F	5740 F
	12 Kg	7905 F	8135 F

*Source : SRC, Thiès*

Le SRC de Thiès a effectué un recensement des boulangeries et des kiosques, ce qui a permis une identification de leur propriété. En plus, des réunions périodiques sont tenues avec les professionnels du secteur pour faciliter le dialogue.

Le SRC de Thiès pour veiller au respect du prix du pain a effectué une surveillance de la vente avec la planification des zones à surveiller chaque semaine.

## **X.2 SUIVI DE L'IODATION DU SEL**

Le contrôle et le suivi de l'iodation du sel constituent une donnée constante dans les activités menées quotidiennement par les groupes de surveillance. Ils effectuent des visites sur les différents sites de production afin de faire la situation sur l'état du matériel (groupes électrogènes et unités d'iodation), la production, le traitement et la commercialisation du sel.

Le niveau de la production du sel a diminué en 2013, il varie entre 100 à 150 tonnes de sel traité par mois et entièrement commercialisé. La quasi-totalité du sel iodé commercialisé provient des régions de Kaolack et Fatick. Cependant, il faut noter que le manque de financement du plan d'action 2012 a compromis les efforts déployés par les partenaires.

En 2013, 6.279 tonnes de sel ont été testées à l'iodation et il en est ressorti que 4.669 tonnes étaient iodées contre 1.610 tonnes de sel non iodées, soit un taux d'iodation d'environ 75%. Le département de Mbour concentre la plus grande quantité de sel testé (2.237 tonnes) avec un taux d'iodation en dessus du taux régional (76,8%). Le département de Tivaouane, malgré le fait qu'il présente la plus petite quantité de sel testé (1.832 tonnes), il se retrouve avec le plus grand taux d'iodation (80%) contrairement au département de Thiès qui a enregistré la plus grande quantité de sel négatif au test (728 tonnes) et par conséquent le plus petit taux d'iodation (67% ).

### **X.3 CAMPAGNE DE VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTRUMENTS DE MESURE**

Lancée officiellement par Arrêté n°004814/MCISI/DCI/DM du 08 avril 2013, elle a démarré effectivement le 06 mai 2013 dans la région de Thiès et est clôturée le 15/12/2013. La campagne s'est déroulée à un rythme satisfaisant, malgré l'installation de l'hivernage et l'inaccessibilité de certaines zones.

Sur les 12.720 de mesures vérifiées (contre 5.134 en 2012), 1972 ont fait l'objet d'un bulletin de refus (contre 942 en 2012) et 142 défectueux ont été définitivement retirés des circuits commerciaux. Ainsi les opérations ont été effectuées en conformité avec le Décret 60-415/MCI du 23 novembre 1960 organisant le contrôle des instruments de mesures.

### **X.4 CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUES**

Dans le cadre de la surveillance géographique des secteurs, les zones sont visitées chaque mois et les infractions sont réprimées. Au 31 décembre 2013, 1.854 procès verbaux (contre 1.269 en 2012) ont été dressés pour un montant de 27.841.500 francs CFA (contre 21.293.000 francs CFA en 2012) entièrement recouvré et versé au Trésor.

## **X.5 ACTIVITES RELIGIEUSES ET AUTRES**

Pour les Gamous, les dispositions suivantes ont été prises :

- procéder à un relevé des stocks des produits de consommation courante quinze (15) jours à l'avance, afin d'éviter toute pénurie,
- veiller à un approvisionnement correct du marché en gaz butane et en carburant,
- organiser une opération « coup de poing » une semaine avant en regroupant les moyens humains et logistiques des trois départements,
- renforcer le contrôle de la qualité en retirant systématiquement des circuits de distribution tous les produits contrefaits, prohibés et périmés, afin d'assurer la protection de la santé des pèlerins,
- veiller au respect des prix en vigueur,
- mener une politique de communication et de sensibilisation des opérateurs économiques et des consommateurs, sur l'importance et la portée des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la préservation de leur pouvoir d'achat,
- mettre en place une équipe opérationnelle et d'alerte le jour du Gamou, en relation avec les Comités d'organisation,
- pour Ndiassane, renforcer le contrôle au niveau du marché malien.

La grande attraction a été le Gamou de Tivaouane à l'occasion duquel le Service Régional du Commerce a procédé à la saisie des produits contrefaits et périmés estimés à deux (2) tonnes, à cet effet trente deux (32) commerçants ont été sanctionnés. Ces produits concernent principalement : des jus de fruits, des boissons en cannettes, du lait, de la moutarde, des produits pharmaceutiques et cosmétiques, des pattes dentifrices, des piles R6 et R20 etc.

Face à la menace de hausse des prix et d'arrêt de la production des boulangers de Tivaouane, il a été fait appel à leurs homologues de Thiès pour alimenter le marché en période de Gamou.

Dans le cadre d'appui des sinistrés de l'incendie du marché central de Thiès, le Gouvernement du Sénégal, à travers le SRC, a mis à la disposition des commerçants un montant de dix (10) millions de francs CFA (Cf. tableau ci-dessous).

**Tableau 31 : Répartition des dix (10) millions alloués par le Gouvernement aux sinistrés**

Secteurs	Nombre	Montants alloués/personne (FCFA)	Totaux
Magasins	2	800.000	1.600.000
Cantines	14	200.000	2.800.000
Friperie	37	50.000	1.850.000
Tabliers & ambulants	75	50.000	3.750.000
<b>Totaux</b>	<b>128</b>		<b>10.000.000</b>

*Source : SRC, Thiès*

## **X.6 CONTRAINTES**

Le développement du secteur se heurte à des contraintes majeures qui sont entre autres :

- la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui se traduit par une circulation lente des stocks ;
- l'accès difficile au crédit ;
- la pléthore d'opérateurs économiques qui entraîne la saturation du secteur ;
- l'anarchie qui règne dans la distribution suite à la suppression des stades de Commerce.

En plus, on peut noter les difficultés rencontrées par le Service Régional du Commerce qui sont liées à l'insuffisance des dotations budgétaires en matériel et fournitures de bureaux, à l'insuffisance du parc informatique et la non disposition de locaux pour le Service Départemental de Tivaouane.

## Chapitre XI : RESEAU ROUTIER

La région de Thiès bénéficie d'un réseau routier long de 1.417,6 Km contre 1.394 Km en 2010, soit une extension de 1,7%. Ce réseau routier est composé de 693,7 Km de routes bitumées (48,9% de la longueur du réseau) et de 777,9 Km de routes non revêtues.

Tableau 32 : Situation du réseau routier bitumé de la région de Thiès en 2013

Etat	Linéaire (en Km)
Mauvais	54,1
En chantier	58
Bon	192,7
Moyen	388,9
Total	693,7

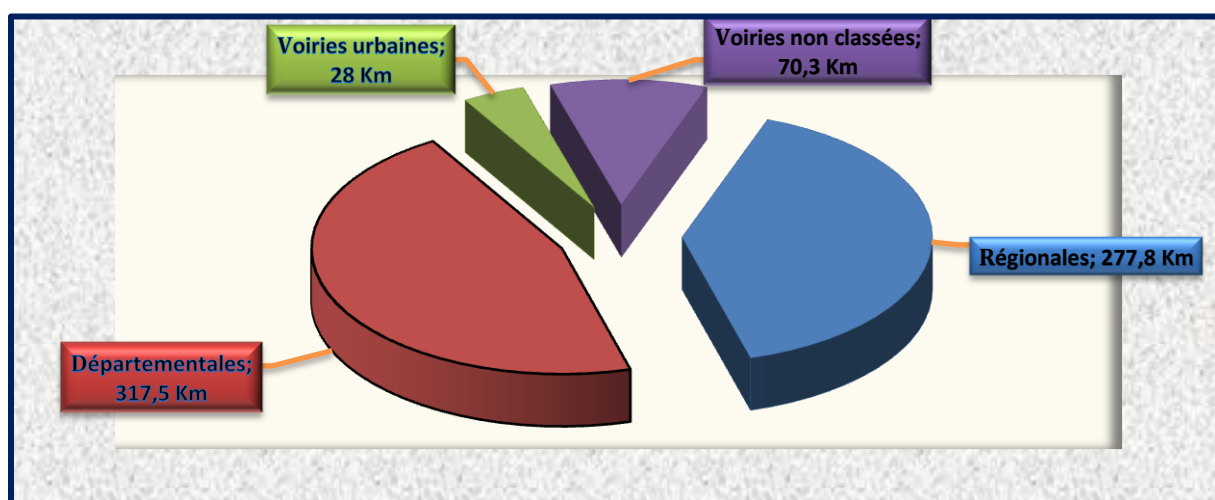
Source : AGEROUTE, Thiès

### XI.1 RESEAU BITUME ET NON REVETU

L'analyse de la situation du réseau routier bitumé montre que la bonne partie de la longueur bitumée (56,1%, soit 388,9 Km) dans la région est dans un état moyen. Les routes en bon état représentent 27% (192,7 Km) de la longueur bitumée. Tandis que les routes bitumées en mauvais état et celles qui sont en chantier représentent respectivement 7,8% et 8,4% du réseau bitumé.

Selon la catégorie, en 2013, le réseau routier bitumé de la région est composé de 317,5 Km de routes départementales (45,8%) et 277,8 Km (40%) de routes régionales. Le reste est réparti entre les voiries non classées (70,3 Km) et les voiries urbaines (28 Km).

Graphique 20 : Répartition des routes bitumées selon la catégorie



Source : AGEROUTE, Thiès

Le réseau routier non revêtu est composé de 341 Km de routes non aménagées (43,8% de la longueur) et qui sont en construction, 31 Km de routes en très mauvais état, 69,2 Km de routes en mauvais état, 238,1 Km de routes en état moyen et 90,6 Km de routes en bon état. Les routes en très bon état n'occupent que 8 km sur les 777,9 Km (soit 1%).

**Tableau 33 : Situation du réseau routier non revêtu dans la région de Thiès en 2013**

Etat	Linéaire (en Km)
<b>Très mauvais</b>	31
<b>Mauvais</b>	69,2
<b>Non aménagée (en construction)</b>	341
<b>Moyen</b>	238,1
<b>Bon</b>	90,6
<b>Très bon</b>	8
<b>Total</b>	777,9

*Source : AGEROUTE, Thiès*

## **XI.2 EXECUTION DES TRAVAUX EN 2013**

En 2013, l'AGEROUTE a réalisé des travaux grâce aux marchés en charge de la Direction Ouest. Il s'agit notamment :

1. Des travaux d'entretien périodique pluriannuel des routes revêtues pour la région de Thiès qui ont porté sur :
  - ❖ le tronçon de route D.13.1.00 ex D705 : Thiadiaye – Fissel (16km) entièrement reconstruit est terminé à 100 % ;
  - ❖ les travaux de bitumage de la voirie communale de Thiès (14km500) regroupant les voiries des Parcelles assainies, Sofraco, Cité Malick Sy, Rond Point Diakhao – Base militaire sont entièrement exécutés avec un avancement physique de 100% ;
  - ❖ les travaux du tronçon Nguéniène – Ngazobil 14km (avancement 58%) et les bretelles autour de la Grande Mosquée de Thiès, de cité fayou, Keur Massamba Dieye et la suite de la rocade sud Thiès, se poursuivront aussi dans le programme Pera 2014.
2. Des travaux d'entretien périodique de la route D.13.2.01 ex D700 : Km50 – Bayakh – Kayar (19km), la traversée de Bayakh vers Sangalkam (1km) y compris la voirie de Kayar dans la région de Thiès est en cours d'exécution avec un avancement physique global de 95% ;

- ❖ Entre km50 et Bayakh : Les travaux de construction des sept (7) ouvrages hydrauliques, de mise en œuvre de la couche de base en latérite ciment améliorée 3% et la pose de béton bitumineux, le monocouche, la signalisation verticale et horizontale sont terminés à 100% ;
  - ❖ Entre Bayakh et Kayar : Il reste à terminer sur environ 500ml la pose du béton bitumineux, les perrés maçonnés, le monocouche, l'aménagement de giratoire et la signalisation horizontale et verticale ;
  - ❖ Les bretelles de Darou Salam et Djokhob : les travaux de mise en œuvre du béton bitumineux, la pose des perrés maçonnés sont terminés à 100% ;
3. Les travaux de construction d'entretien et/ou la réparation des ouvrages hydrauliques dans la région de Thiès sont terminés. Les travaux sont entièrement réalisés dans les délais contractuels et la réception provisoire est prononcée le 15 mai 2013 ;
  4. Les travaux de signalisation horizontale et verticale sur le réseau routier classé dans les régions de Thiès et Diourbel est réalisé à 100% sur la N2 et N3 ;
  5. Les travaux d'entretien périodique des routes en terre dans la région de Thiès est exécuté à 100% et concerne la construction neuve du tronçon de route de la D.13.2.04 : Pout- Keur Matar – Ndam – CFR70 – Pout Manko et les bretelles de Djeguene, keur Matar, et Mbissao y compris la construction neuve d'ouvrages hydrauliques ;
  6. Les travaux d'entretien courant des routes en terre dans la région de Thiès sont exécutés physiquement à 100% sur la N3B1 : Voie Contournement sud Thiès (14,5km) ;
  7. Les travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Khombole – Touba Toul – Tivaoune (37 Km) sont terminés à 100%, le constat d'achèvement des travaux a été prononcé le 12 décembre 2013 ;
  8. Les travaux de construction de l'Autoroute « AIBD – Mbour – Thiès » lot 1 : Thiambokh – Somone (19km) sont en cours et les travaux portent sur l'étude du projet d'exécution sur certaines sections, l'installation de la base, le débroussaillage, les terrassements généraux et la construction de l'ouvrage d'art OA1 sur la RN1.
  9. Les travaux d'entretien, de construction et de réhabilitation de pistes de désenclavement dans la région de Thiès ; l'étude du projet d'exécution est en cours sur l'ensemble des tronçons prévus dans le marché, l'implantation des piquets est en cours sur les tronçons Dioguo – Mhéké (26km) et Kel –Nguiguis – Mérina Dakhar (11km800).

10. Des Interventions ont été effectuées dans le cadre du plan **ORSEC** 2013. Les travaux d'urgence sont exécutés entre autres sur le:

- ❖ tronçon : Joal – Keur Samba DIA : rechargement en latérite crue sur un linéaire de 3.1km y compris la fermeture de la brèche ouverte par les eaux de crues ;
- ❖ tronçon : Ngazobil – Nguéniene : reconstruction des remblais techniques et rechargement des sections à fortes dégradations sur une longueur de 5,6km ;
- ❖ tronçon Nguéniene - Djilas : fermeture de la brèche ouverte par les eaux de crues ;
- ❖ tronçon Sandiara – Ndiaganio : Travaux d'assainissement et reprofilage des fossés sur tout le tronçon ;
- ❖ tronçon Ndiaganio- Khombole : reprofilage et rechargement de la piste ;
- ❖ tronçon Thiadiaye – Nguéniène : reconstruction des remblais techniques, reprofilage, rechargement par section et la mise en place des barrières de pluies et balises de signalisation... ;
- ❖ tronçon Pékhes – Ndiemoule : Rechargement partiel et reprofilage sur 16km.

## **Conclusion**

Les grands projets d'infrastructures routières annoncés laissent présager une consommation croissante de matériaux de construction pour les prochaines années. On devait également s'attendre à une modification sensible de l'environnement économique si toutefois, les entreprises nationales savent en profiter.

## Chapitre XII : TRANSPORT

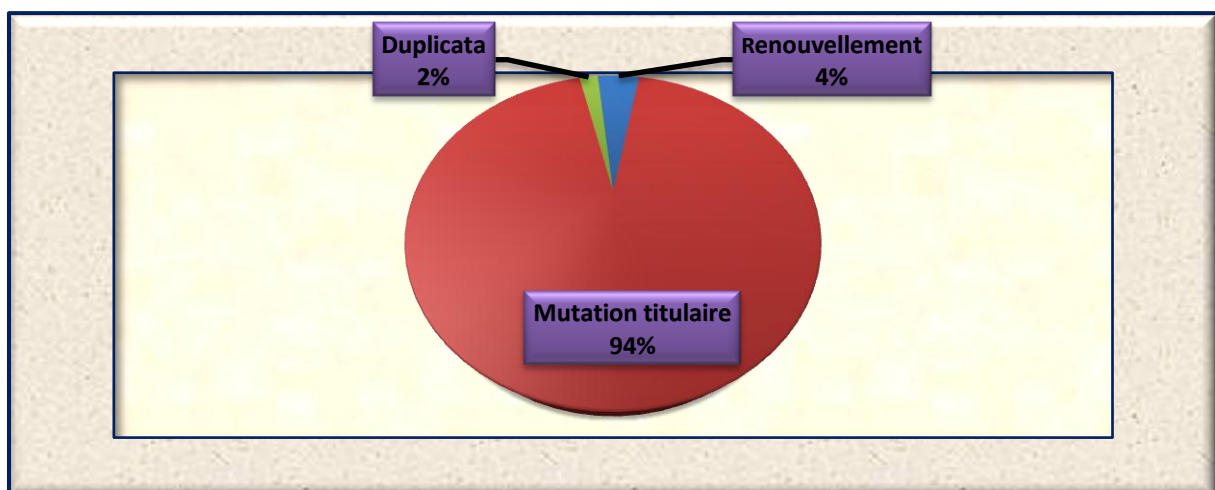
### INTRODUCTION :

Le développement et la modernisation des réseaux routiers, ferroviaires et des transports sont des parties intégrantes dans la stratégie de réduction de la pauvreté et de création de richesse. Ils permettent à un pays d'exploiter ses avantages comparatifs, d'accompagner la croissance démographique et l'extension géographique mais aussi de développer son tourisme et ses relations avec ses pays voisins. La région de Thiès, encore appelé la capitale du rail, occupe une place primordiale dans le domaine du transport ferroviaire et terrestre du Sénégal du fait de sa position stratégique (70 Km de la capitale sénégalaise), de la présence de nombreux chemins de fer qui le relie à capitale sénégalaise et malienne, de l'Aéroport Internationale Blaise Diagne de Diass et d'un réseau routier long de plus de 1.394 Km. On note aussi la présence de beaucoup de structures qui évoluent dans le domaine du transport (auto-écoles, agences de voyages, parking pour vente de véhicules). Dans ce chapitre, il sera question d'aborder le transport routier et ferroviaire.

### XII.1 TRANSPORT ROUTIER

En 2013, le nombre de véhicules immatriculés sans avoir bénéficié de l'attribution d'un nouveau numéro s'élève à 1.387 (cf. graphique 21) et est constitué en majorité de mutation titulaire (94%).

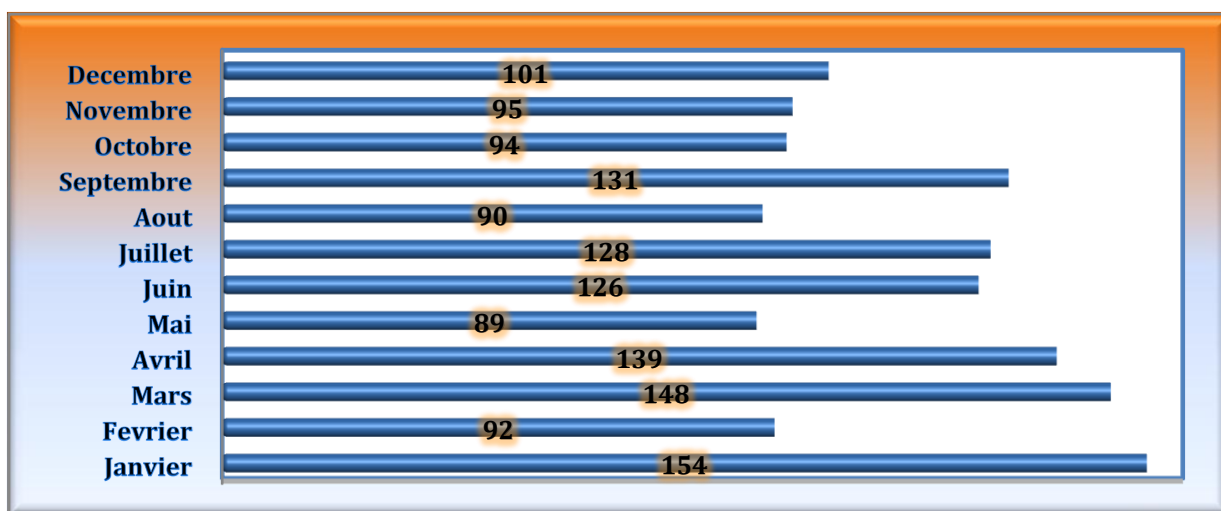
**Graphique 21 : répartition des véhicules immatriculés sans attribution de nouveau numéro**



*Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès*

Une analyse de l'évolution du nombre de ces véhicules au cours de l'année 2013 nous permet d'avancer que les immatriculations mensuelles sans attribution de nouveau numéro ont été plus importantes au mois de janvier (11%), mars (10,7%), avril (10%) et septembre (9,4%). On constate cependant que c'est durant les mois de mai (6,4%), août (6,5%) et février (6,6%) que les demandes d'immatriculations sans attribution de nouveau numéro ont été plus faibles.

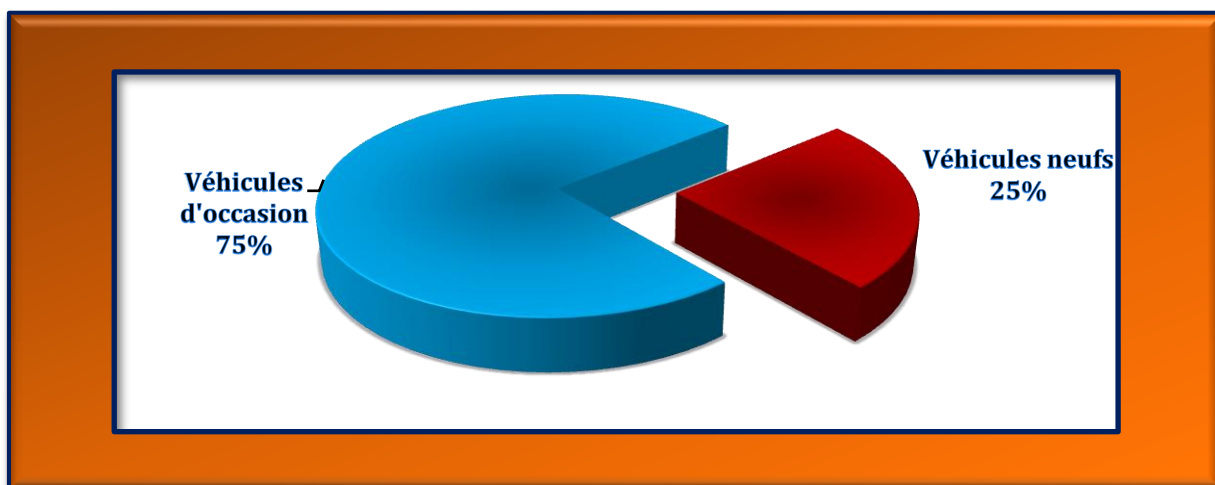
**Graphique 22 : Evolution du nombre de véhicules immatriculés sans attribution d'un nouveau numéro**



*Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès*

Les nouveaux véhicules immatriculés en 2013 s'élèvent à 1.651 et sont constitués de 75% de véhicules d'occasions et 25% de véhicules neufs (cf. graphique ci-dessous). Ce nombre, cumulé avec le nombre de véhicules immatriculés sans avoir changé de numéro permet d'obtenir le nombre total des immatriculations sur l'année 2013 qui s'élève à 3.038 véhicules contre 2.881 en 2012 (soit une hausse relative de 5,4%) et 2.792 véhicules en 2011.

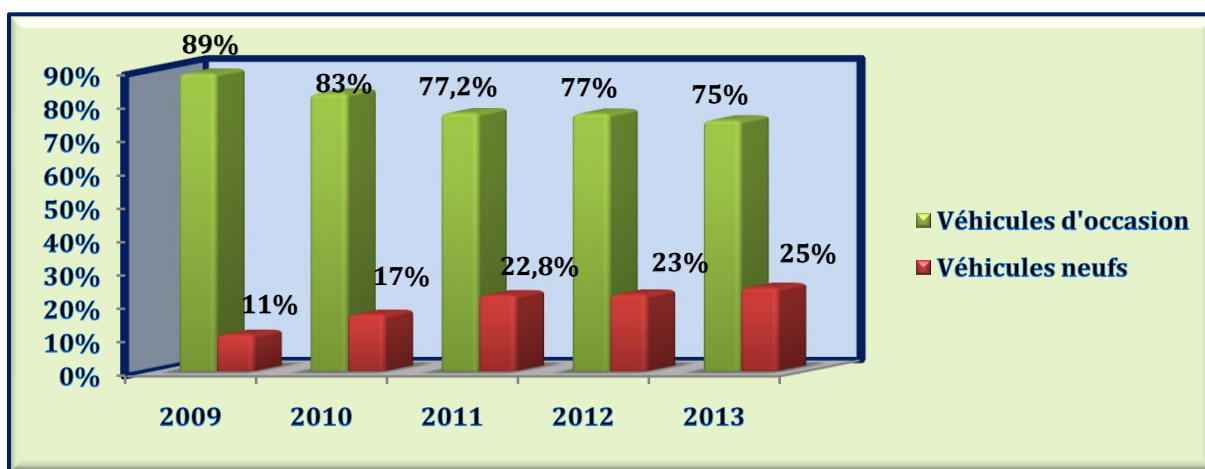
**Graphique 23 : Répartition des nouvelles immatriculations selon l'état**



*Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès*

Depuis 2009 on note une décroissance de la part du nombre de véhicules d'occasion dans les immatriculations et inversement, une croissance de celle des véhicules neufs. D'abord avec 89% des immatriculations en 2009, le nombre de véhicules d'occasion représente 83% du total des immatriculations en 2010 avant de passer à 77,2% en 2011 puis à 75% en 2012. Cette baisse du nombre de véhicules d'occasion (et inversement la hausse du nombre de véhicules neufs) dans les immatriculations peut être imputable à une importation massive de véhicules neufs en provenance des pays développés avec l'émergence d'entreprises évoluant dans ce domaine (Sen/IRAN AUTO, EMG).

**Graphique 24: Evolution de l'état des véhicules immatriculés entre 2009 et 2013**



*Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès*

Sur les cinq dernières années (de 2009 à 2013), le nombre de véhicules particuliers immatriculés, qui constituent plus de la moitié du total des immatriculations, a connu une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 6,6% passant de 1.331 véhicules en 2009 à 1.828 en 2013 (cf. tableau ci-dessous) même si une légère baisse de 0,5% a été enregistrée entre 2010 et 2011. Les camionnettes immatriculés, les autocars et les tracteurs ont enregistré des taux de croissance annuelle moyens respectifs de 7,4% ; 5,9% et 15,4%. Toutefois, il faut signaler que le nombre de camions immatriculés et celui des deux roues ont connu des baisses relatives considérables entre 2012 et 2013 (respectivement 20,7% et 78,1%).

**Tableau 34: Evolution des véhicules immatriculés entre 2009 et 2013 selon la catégorie**

Catégories	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Véhicules particuliers</b>	1331	1454	1447	1469	1828
<b>Camionnettes</b>	240	245	275	279	343
<b>Autocars</b>	79	53	81	103	105
<b>Camions</b>	130	145	141	150	119
<b>Tracteurs</b>	102	189	261	206	209
<b>Semi-remorques; remorques</b>	127	196	253	232	194
<b>Deux roues (motos)</b>	44	162	334	442	97

*Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès*

## **XII.2 TRANSPORT FERROVIARE**

### **XII.2.1 Historique de la création de Transrail**

Le Sénégal a connu son premier réseau transport ferroviaire en 1882 et représentait à l'époque le premier réseau ferroviaire de l'Afrique occidentale Dakar-Saint Louis d'une longueur de 262 Km. Ainsi à la fin du XX<sup>e</sup> siècle la ligne de l'ancien chemin de fer Dakar-Niger devient de plus en plus difficile à gérer pour des raisons liées au manque d'investissement et à la concurrence du réseau routier. Les deux Etats, le Sénégal et le Mali, qui étaient très endettés à l'époque ont procédé à la recherche de solutions pour ne pas perdre le contrôle du réseau ferroviaire. Mais les institutions financières (la banque Mondiale et l'AFD) ont exercé une forte pression sur ces deux Etats pour la privatisation du secteur en leur conditionnant un prêt de 73 millions de dollars.

Avec<sup>8</sup> le soutien des bailleurs de fonds internationaux, le processus s'enclenche en avril 2001 sous la forme d'un appel à « manifestation d'intérêt » pour une « concession intégrale », en novembre quatre consortiums sont retenus pour participer à l'appel d'offre technique et financier. Le 11 février 2003 la concession est attribuée, à titre provisoire, au groupement Canac-Getma (qui regroupe les entreprises canadiennes Canac et française Getma) mieux disant avec une offre de quinze milliards de francs CFA. La concession définitive, d'une durée de 25 ans, est prononcée le 5 mars 2003.

Comme prévu dans les accords, Canac-Getma crée la société anonyme Transrail SA, qu'il détient à 51 % par l'intermédiaire de *Transrail Investissement*. Le reste du capital en actions est réparti entre : les États du Mali et du Sénégal (10 % chacun), les actionnaires privés des deux pays (20 %), et les employés de Transrail par l'intermédiaire d'un fond commun de placement (9 %). La nouvelle société débute son activité le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

### **XII.2.2 Trafic de marchandises et mobilisation de recettes**

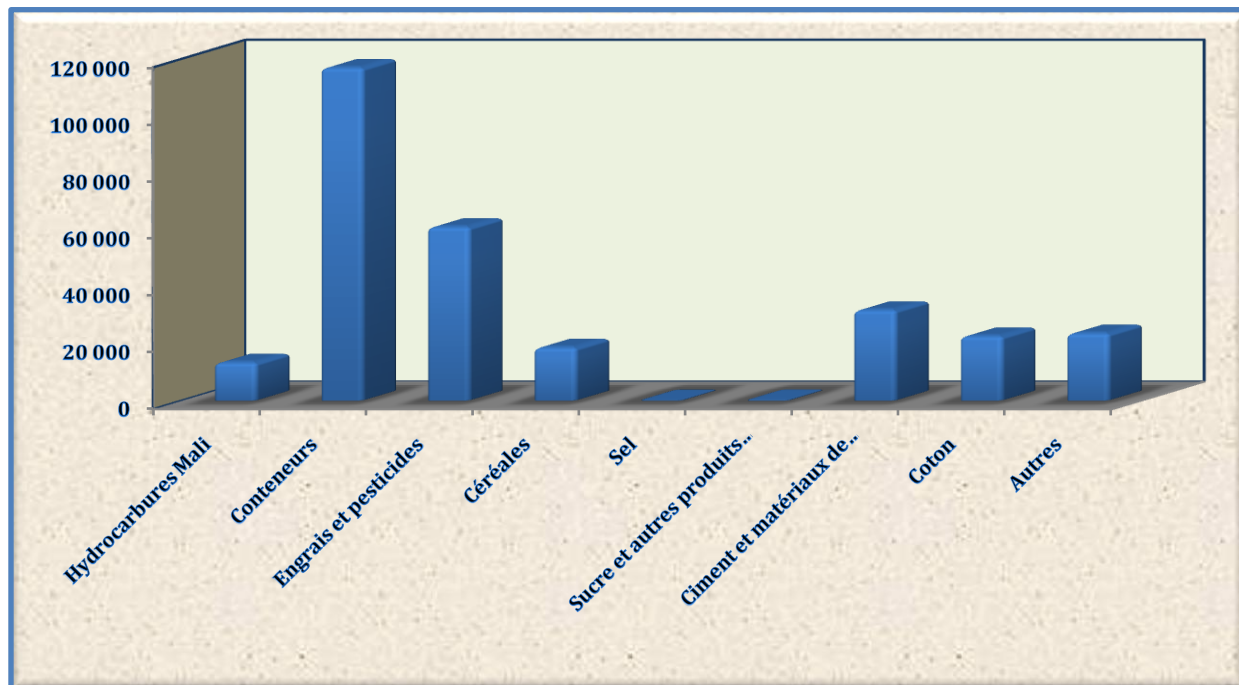
Le total des marchandises trafiqué par le Transrail, en 2013, s'élève à 288.746 tonnes (contre 243.653 tonnes en 2012) alors que les prévisions mises sur 323.818 tonnes (cf. tableau en annexe), soit un taux de réalisation qui s'établit à 89,1% (contre 49% en 2012). Ce trafic est composé en majorité de produits transportés en conteneur (40,5%). Il s'en suit les engrais/pesticides (21,1%), le ciment et les matériaux de construction (11%). Le coton, les hydrocarbures et les autres types de produits concentrent respectivement 7,9% ; 4,6% et 8,2% du tonnage du trafic de

---

<sup>8</sup> : Wikipédia

marchandises. Ces résultats ont été obtenus avec 7.831 wagons chargés en montée et 3.277 wagons chargés en descente mais aussi avec un chargement moyen par wagon qui s'élève à 26 tonnes (contre 29,70 tonnes en 2012).

**Graphique 25: Part des différents types de produits dans le trafic de marchandise en 2013**



Source : Transrail SA, Thiès

## XII.2.2 Recettes

Durant l'exercice de 2013, les trafics de marchandises ont permis au Transrail de mobiliser 12.342.462.564 F CFA(cf. tableau ci-dessous). Cette hausse relative de 28,6% des recettes par rapport à l'exercice précédent peut être imputable à l'apaisement de la crise qui sévissait au Mali et qui avait ralenti le déroulement normal des transactions. Autrement, cette hausse des recettes peut s'expliquer aussi par une augmentation de 41,5% des recettes collectées à travers le trafic des marchandises en conteneur (7.289.656.969 francs CFA), qui représentent plus de la moitié (59%) du total des trafics, et une évolution de 36,3% des recettes mobilisés dans le trafic des engrais et pesticides (1.755.784.989francs CFA) qui absorbent 14% du total des trafics. Il faut noter aussi que contrairement à l'exercice de 2012, on assiste en 2013 à une augmentation des recettes collectées dans le trafic de tous les types de produits à l'exception des céréales, de l'attapulgite et du sucre.

**Tableau 35: Recettes du trafic de marchandises en 2013**

Désignation	Cumul			Recettes de l'exercice de 2012	Variations en %Par rapport à l'exercice de 2012
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation		
	<b>RECETTES (F CFA)</b>				
<b>Hydrocarbures Mali</b>	659 088 864	625 141 880	94,85%	460 717 040	35,7%
<b>Conteneurs</b>	8 046 803 306	7 289 656 969	90,59%	5 149 265 316	41,5%
<b>Engrais et pesticides</b>	1 171 927 343	1 755 784 989	149,82%	1 287 993 762	36,3%
<b>Céréales</b>	873 781 404	515 835 340	59,03%	1 193 411 477	-56,8%
<b>Sel</b>	-	4 372 712	-	1 133 240	285,8%
<b>Sucre et autres produits alimentaires</b>	2 113 355	11 410 965	539,95%	27 640 093	-58,7%
<b>Ciment et matériaux de construction</b>	1 176 482 374	850 603 795	72,30%	372 265 000	128,49%
<b>Coton</b>	447 015 265	580 437 963	129,85%	440 350 991	31,8%
<b>Attapulгите</b>	-	-	-	29 989 608	-100,00%
<b>Autres</b>	1 396 948 830	709 217 951	50,77%	630 083 880	12,5%
<b>Total</b>	13.774.160.741	12.342.462.564	89,6%	9.592.850.408	28,6%

Source : Transrail SA, Thiès

### **XII.3 CONTRAINTES**

Le transport ferroviaire reste confronté à :

- ❖ la vétusté du réseau et du matériel roulant qui peuvent favoriser des déraillements ;
- ❖ la compétitivité limitée du transport ferroviaire par rapport au transport routier ;
- ❖ la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité).

### **XII.4 PERSPECTIVES**

Des perspectives existent cependant et se résument comme suit :

- ❖ La redynamisation des activités du fait de l'arrivée de Transrail;
- ❖ le renouvellement de l'équipement roulant;
- ❖ la modernisation du réseau ferroviaire ;
- ❖ la reprise du trafic voyageur sur l'ensemble des principaux axes avec les différents projets du chef de l'État.

## **CONCLUSION**

La région de Thiès est l'une des rares régions au Sénégal qui bénéficie à la fois d'un réseau de transport routier et ferroviaire. Le premier est caractérisé par un trafic intense avec une évolution des immatriculations d'année en année en faveur des véhicules neufs. Quant au second, on peut noter que l'exercice de 2013 a rapporté beaucoup plus que celui de 2012. Il a été constaté une évolution de 18,5% du tonnage des marchandises trafiquées qui passe de 243.653 tonnes à 288.746 tonnes ainsi qu'une hausse des recettes mobilisées qui passent de 9.592.850.408 de francs à 12.342.462.564 francs CFA (soit une augmentation de 28,6%). Cette situation peut être imputable à un environnement beaucoup plus propice qu'en 2012, notamment avec une évolution de la situation de crise qui sévissait au Mali.

## Chapitre XIII : EDUCATION

L'éducation est en général considérée comme quelque chose d'essentiel, en tant que véhicule de transmission aux générations ultérieures et en tant que moyen de défense et de domination des personnes éduquées ou, au contraire, d'asservissement de personnes soumise à un « bourrage de crâne » (racisme, xénophobie, légitimation de la violence contre un ennemi, inculcation du caractère normal d'une position sociale inférieure, etc.). L'éducation comporte de nombreux enjeux éthiques. En effet, l'immigration et les diversités culturelles apportent de grands changements à notre société en matière d'éducation.

L'éducation joue un rôle très important dans le développement économique et social d'un pays. Par l'éducation, les populations d'un pays peuvent lutter contre la pauvreté et accroître leur bien être. Cette section abordera l'éducation dans la région de Thiès à travers une analyse des cycles préscolaire, l'Elémentaire, le moyen et le secondaire et terminer par l'enseignement supérieur.

### XIII.1 LA PETITE ENFANCE

Les structures d'accueil de la petite enfance ont connu une augmentation entre 2012 et 2013 passant ainsi de 325 à 343 structures (soit 18 structures de plus). Ces structures accueillent 24.622 enfants dont 12.937 filles et 11.685 garçons, soit un ratio fille/garçon (F/G) de l'ordre de 1,10. Le nombre de structures communautaires de la région s'élève à 146 unités alors que celles publiques sont respectivement 117 et 80 structures. Les groupes pédagogiques qui se répartissent entre la petite, la moyenne, la grande section et les classes transitoires se chiffrent à 1.021 en 2013. Suivant l'âge, près de 90% de l'effectif total des enfants(22.157) sont dans la tranche d'âge de trois (3) à cinq (5) ans. Le personnel en charge de la petite enfance se chiffre à 1.519, dont 487 dans les structures communautaires, 634 dans les structures privées et le reste (398) dans le Public.

**Tableau 36: Nombre de structures de prise en charge selon le statut**

Région	Département	IEF	Type sociologie	Communautaire	Privé	Public	TOATAL
IA Thiès			Rural	14	4	7	25
			Urbain	24	25	13	62
			<b>Total IEF Mbour 1</b>	38	29	20	87
			Rural	62	5	15	82
			Urbain	10	5		15
			<b>Total IEF Mbour 2</b>	72	10	15	97
			<b>Département Mbour total</b>	110	39	35	184
			Urbain	27	46	9	82
			<b>Total IEF Thiès commune</b>	27	46	9	82

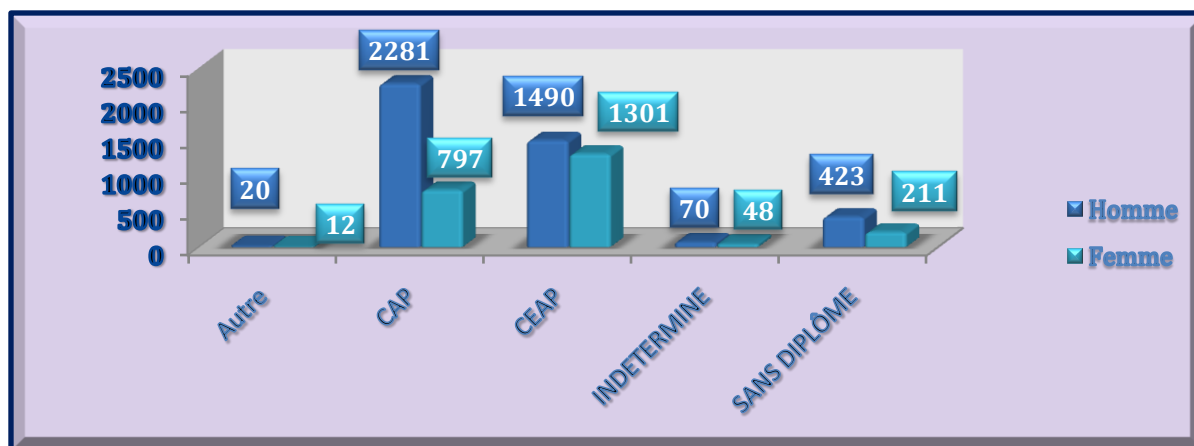
Région	Département	IEF	Type sociologie	Communautaire	Privé	Public	TOOTAL
			Rural	9	13	18	40
			Urbain		3	3	6
		Total IEF Thiès dpt		9	16	21	46
	Département Thiès Total			36	62	30	128
			Rural		6	10	16
			Urbain		10	5	15
		Total IEF Tivaouane			16	15	31
	Département Tivaouane Total				16	15	31
IA Thiès			Rural	85	28	50	163
			Urbain	61	89	30	180
Total régionale				146	117	80	343

Source : Inspection d'Académie de Thiès

### XIII.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire est caractérisé par un réseau scolaire très dynamique. Contrairement au préscolaire, il est largement dominé par le public. En 2013, la région de Thiès compte 273.572 élèves dans l'élémentaire contre 262.728 élèves en 2012 (soit une hausse relative de 4,1%). Selon le statut, la répartition des élèves est en faveur du public qui absorbe 88,8% de l'effectif total (soit 243.010). A l'instar du préscolaire, les filles sont majoritaires dans l'élémentaire au niveau régional (50,9% de l'effectif total). Ce qui montre que la politique de scolarisation des filles initiée par l'Etat et ses partenaires est bien suivie dans la région. Les groupes pédagogiques sont au nombre de 6.706 et sont répartis comme suit : 1.246 au CI, 1.200 au CP, 1.168 au CE1, 1.046 au CM1 et 928 au CM2. L'effectif des redoublants s'élève à 8.644 élèves (soit 3,1% de l'effectif total) contre 13.460 en 2012. Celui des enseignants se chiffre à 7.775 (contre 7.461 au cours de l'année scolaire 2011-2012), dont 6.653 enseignants dans le public et 1.122 dans le privé. Ces enseignants sont composés en majorité d'hommes (près de 64% de l'effectif).

Graphique 26 : Répartition des enseignants dans l'élémentaire public selon le diplôme professionnel et le sexe



Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le nombre d'enseignants dans l'élémentaire public se chiffre à 6.653 en 2013 contre 6.163 en 2012, soit une hausse relative de 7,9%. Une analyse de la répartition des enseignants suivant le diplôme professionnel permet de faire ressortir beaucoup de disparités (cf. graphique ci-dessous). D'une part la majeure partie des diplômes revient aux hommes qui absorbent 74,1% des CAP, 53,4% des CEAP. D'autre part, le CAP reste le diplôme obtenu par la majorité des enseignants de l'élémentaire public (46,2% des enseignants) suivi du CEAP (41,9%). Il convient de signaler que le nombre d'enseignants sans diplôme dans l'élémentaire public est non négligeable (9,5%), ce qui constitue une réelle menace pour la qualité de l'enseignement.

Le nombre de structures dans l'élémentaire est passé de 923 en 2012 à 981 en 2013 (soit une hausse de 58 structures). Elles se répartissent comme suit : 320 structures dans le département de Thiès, 351 dans celui de Mbour et 310 dans celui de Tivaouane. Le milieu urbain concentre sept (7) structures sur dix (10), correspondant à 694 structures. Selon le statut, près de neuf (9) structures sur dix (10) sont dans le public.

**Tableau 37: Répartition des écoles dans l'élémentaire selon le statut**

Région	Département	IEF	Zone	Privé	Public	Total	
IA Thiès	Département Mbour	IEF Mbour 1	Rural	6	77	83	
			Urbain	30	68	98	
		<b>Total IEF Mbour 1</b>			36	145	181
		IEF Mbour 2	Rural	6	149	155	
			Urbain	4	11	15	
		<b>Total IEF Mbour 2</b>			10	160	170
	<b>Total Dpt Mbour</b>			<b>46</b>	<b>305</b>	<b>351</b>	
	Département Thiès	IEF Thiès commune	Urbain	34	57	91	
			<b>Total IEF Thiès commune</b>			34	57
		IE Thiès Dpt	Rural	10	196	206	
			Urbain	6	17	23	
		<b>Total IEF Thiès Dpt</b>			16	213	229
	<b>Total Dpt Thiès</b>			<b>50</b>	<b>270</b>	<b>320</b>	
	Département Tivaouane	IEF Tivaouane	Rural	5	245	250	
			Urbain	9	51	60	
<b>Total IEF Tivaouane</b>			14	296	310		
<b>Total Dpt Tivaouane</b>			<b>14</b>	<b>296</b>	<b>310</b>		
IA Thiès			Rural	27	667	694	
			Urbain	83	204	587	
<b>Total IA Thiès</b>			<b>110</b>	<b>871</b>	<b>981</b>		

Source : Inspection d'Académie de Thiès

### **XIII.3 ENSEIGNEMENT MOYEN**

L'enseignement moyen est la filière de prolongement de l'enseignement élémentaire avec une demande potentielle constituée de la tranche d'âge de la population allant de 13 à 16 ans. Il est dispensé dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) dont le cycle dure 4 ans (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>). Le nombre d'établissement dans l'enseignement moyen s'élève à 232 dans la région de Thiès en 2013. Les filles représentent 50,4% de l'effectif total (77.218 élèves). Cet effectif a connu une hausse considérable entre les deux années scolaires en passant de 100.572 élèves en 2012 à 153.275 élèves en 2013 (soit une hausse relative de 52,4%). Les redoublants sont au nombre de 21.387 (13,9% de l'effectif total), dont 49,8% de filles et sont plus présents dans les classes de sixième et quatrième.

### **XIII.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

L'enseignement secondaire est un prolongement de l'enseignement moyen avec un cycle qui dure trois ans (de la 2<sup>nd</sup> à la Terminale) et dont l'objectif est de renforcer le niveau des élèves afin de les permettre de mener des études supérieures de qualité ou de mener une formation professionnelle de cadre moyen. La demande potentielle pour le Secondaire se définit comme étant le nombre d'enfants âgés de 17 à 19 ans. Du point de vue de la répartition de cette demande entre les différentes régions, Thiès occupe la deuxième place après Dakar (17,4%) totalisant ainsi (12,8%) de la demande globale.

En 2013, l'effectif des élèves dans le secondaire se chiffre à 41.008 contre 32.539 en 2011/2012 (hausse relative de 26%). Les filles représentent 47,5% de l'effectif total, dont 37,9% d'entre elles inscrites dans les séries scientifiques. Les groupes pédagogiques qui s'élèvent à 1.118 sont répartis entre la Seconde (381 GP), la Première (353 GP) et la Terminale (384 GP). La part du public dans les effectifs est évaluée à 73,9% en 2013.

### **XIII.5 RESULTATS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013**

Le Gouvernement du Sénégal, dans le souci d'obtenir de bons résultats dans le domaine de l'éducation au niveau régional, de promouvoir une éducation de qualité et de lutter contre l'analphabétisme s'est fixé des objectifs sectoriels. Il s'agit notamment de:

- ❖ l'universalisation de l'achèvement du cycle primaire,
- ❖ l'amélioration de l'accès dans le moyen et secondaire générale,
- ❖ l'amélioration de l'accès et de la durée de séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement,
- ❖ la promotion et orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail,

- ❖ l'éradication de l'analphabétisme et promotion des langues nationales,
- ❖ la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux de formation.

L'atteinte des objectifs passe par une mesure à travers divers indicateurs.

**Tableau 38 : Indicateurs cibles au niveau régionale en 2013**

Indicateurs	2013
<b>TBA</b>	117,7%
<b>TBS</b>	107,5%
<b>TBPS</b>	12,1%
<b>Taux de redoublement</b>	3,30%
<b>Taux d'achèvement</b>	76,1%
<b>TBS au moyen</b>	70,8%
<b>TBS au secondaire</b>	36,7%
<b>Taux de transition CM2/6è</b>	91,5%
<b>Taux de redoublement au moyen</b>	14,7%
<b>Taux de redoublement au secondaire</b>	20,2%
<b>Taux de transition 3è/2<sup>nd</sup>e</b>	75,0%
<b>Indice de parité fille/garçon à la petite enfance</b>	1,12
<b>Indice de parité fille/garçon à l'élémentaire</b>	1,1
<b>Indice de parité fille/garçon au moyen</b>	1,13
<b>Indice de parité fille/garçon au secondaire</b>	0,96
<b>Pourcentage de filles dans les effectifs de la FPT</b>	<b>56,70%</b>

*Source : IA, Thiès*

**Tableau 39 : Indicateurs cibles au niveau régionale (suite)**

Indicateurs cibles	2013
<b>Taux de réussite au CFEE</b>	36,0%
<b>Taux de réussite au BFEM</b>	39,3%
<b>Taux de réussite au BAC</b>	39,7%
<b>Ratio inspecteur / maîtres</b>	1/231
<b>Ratio manuels/élève (1ère étape)</b>	1,8
<b>Ratio manuels/élève (2ème étape)</b>	1,5
<b>Ratio manuels/élève (3ème étape)</b>	2,4
<b>% d'élèves atteignant le seuil de maîtrise minimum en français</b>	64,9%
<b>% d'élèves atteignant le seuil de maîtrise minimum en sciences</b>	63,8%
<b>% d'élèves atteignant le seuil de maîtrise désiré en maths</b>	58,3%
<b>% d'auditeurs ayant atteint le seuil de maîtrise minimum en lecture</b>	<b>66,1%</b>

*Source : IA, Thiès*

Le taux brut de préscolarisation dans la région est égal à celui enregistré au niveau national (12,1%), avec un TBP des filles (12,8%) supérieur à celui des garçons (11,4%). Le ratio élèves/groupe pédagogique (GP) qui se chiffre à 24 est inférieur à la norme imposée au niveau nationale qui est de trente (30) élèves par groupe pédagogique. Ce ratio s'établit comme suit dans les structures : le Public où l'on retrouve 27 élèves par GP, le Privé qui compte 26 élèves par GP et les structures communautaires et associations où l'on retrouve 21 élèves dans un GP.

Dans l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation dans la région qui est 107,5% est largement supérieur à la moyenne nationale (93%)<sup>9</sup>. Le taux Brut d'Admission en première année dans l'élémentaire (CI) au niveau régional (117,7%) est au dessus de la moyenne nationale (108,9%) en 2013. Il faut noter que ce taux est plus important chez les filles (123,3%) que chez les garçons (112,6%). D'un autre coté aussi, le taux d'achèvement de l'élémentaire au niveau régional se chiffre à 76,1% contre 65,9% au niveau national. Le taux de réussite au CFEE est de 36% contre 33,9% au niveau national. Ce taux est plus important chez les garçons (39,3%) que chez les filles (33,3%).

L'accès à l'Enseignement Moyen est déterminé sur la base du taux de transition qui est la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui sont passés en classe de sixième pour l'année en cours. Cette proportion qui est de l'ordre de 91,5% dépasse la moyenne nationale (88,8%) de près trois points. Au regard du TBS au moyen, la région de Thiès occupe la troisième place avec un taux 70,8% après les régions de Ziguinchor (82,9%) et Dakar (89,5%). Mais il faut toutefois noter que le TBS des filles (75,3%) est largement supérieur à celui des garçons (66,5%). Le rapport du nombre de manuels sur le nombre d'élève qui est en moyenne 5,3 est supérieur à l'objectif qui est fixé au niveau national à savoir cinq manuels par élève. Mais il faut tout de même signaler que ce rapport est plus important au niveau de la cinquième (7,9 manuels par élève) et est plus faible au niveau quatrième (3,2 manuels par élève). Le taux de réussite au BFEM au niveau régional (39,3%) est inférieur à la moyenne nationale (41,2%), et qui a aussi chuté de 18,4 points. Ces résultats confirment ceux des différentes évaluations qui révèlent la faiblesse du rendement interne et la nécessité de développer des stratégies pertinentes mettant l'accent sur les stratégies visant à d'améliorer la qualité des apprentissages.

La demande potentielle pour le Secondaire se définit comme étant le nombre d'enfants âgés de 17 à 19 ans. Du point de vue de la répartition de la demande dans l'Enseignement Secondaire entre les différentes régions, Dakar se positionne en première place avec 17,4%, suivi de Thiès (12,8%). L'obtention d'une moyenne annuelle de 10/20 en classe de troisième (fin du premier cycle du secondaire) suffit pour passer en seconde indépendamment de la réussite à l'examen du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Par conséquent, le taux de transition de la classe de troisième du collège à la classe de seconde est supérieur au taux de réussite au BFEM. Ce taux est de 75% au niveau de la région de Thiès qui occupe la deuxième place après Saint louis (77%). Le Taux de Transition des garçons (78,7%) est

---

<sup>9</sup> Les moyennes nationales de ces taux sont tirées du rapport national de l'éducation en 2013

supérieur à celui des filles (71,3%). La région de Thiès a le troisième TBS le plus élevé (36,7%) en 2013 après les régions de Ziguinchor (55,4%) et Dakar (46,9%). Le taux de réussite au Bac au niveau régional est de 40,1% en 2013 contre 38,5% au niveau national. Autrement dit la région occupe la septième place suivant le classement des taux de réussite au Bac. Ce qui soulève des interrogations vu le potentiel et les infrastructures éducatives dont dispose la région.

### **XIII.6 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Durant ces dernières années avec l'augmentation importante du nombre de bacheliers chaque année, on note une demande croissante au niveau de l'enseignement supérieur. C'est dans l'optique de répondre à cette forte demande que l'Etat du Sénégal a manifesté la volonté de construire d'autres Universités et écoles de formations. C'est de cette volonté qu'est née, à partir de la fusion de plusieurs écoles et instituts de formation supérieure, l'Université de Thiès en 2007, et qui connaît aujourd'hui un développement important niveau pédagogique et sociale.

#### **XIII.6.1 Les structures de l'université**

L'Université de Thiès regroupe en son sein l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), l'UFR des Sciences Economiques et Sociales (SES), l'UFR des Sciences de l'Ingénieur (SI), l'UFR des Sciences de la Santé (SS), l'UFR des Sciences et Technologie (SET), l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rural (ISFAR), Institut Universitaire de Technologie (IUT). Toutes ces structures de recherches contribuent à la mise à disposition des entreprises une ressource humaine qualifiée par l'adaptation des formations aux besoins du milieu professionnel. Ainsi, elles fournissent l'expertise nécessaire dans différents domaines au profit des organismes privés, publics et aussi des collectivités locales.

En plus de l'Université, Thiès bénéficie d'autres écoles et instituts de formation professionnelle. On peut citer entre autres :

- ◆ L'Ecole Supérieure d'Information et de Management (ESIM) ;
- ◆ L'Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement(ESST) ;
- ◆ L'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) ;
- ◆ L'Institut Supérieur de Management (ISM) ;
- ◆ L'ITG Thiès ;
- ◆ Etc.

### XIII.6.2 Les étudiants

L'Université de Thiès compte en 2013, toutes nationalités comprises, 2.794 étudiants (cf. tableau ci-dessous) dont 93,9% de sénégalais et 6,1% d'étrangers. L'UFR SES absorbe près de la moitié des étudiants ((49,6%). Il s'en suit les UFR SET (13,4%), SS (11,9%), ISFAR (7%). L'école doctorale (1,1%) et l'IUT (2,6%) occupent des proportions minimales. Du point de vue du genre, le ratio Fille/Garçon (effectif des filles sur celui des garçons) dans l'enseignement supérieur dans la région est de l'ordre de 0,54. Autrement dit, à coté de 100 Garçons inscrits à l'UT, il y a 54 filles inscrites. Cette situation se répertorie dans tous les établissements de l'Université, il n'y a qu'au niveau de l'UFR SES où ce ratio est élevé (0,8). On note un faible ratio Fille/Garçon à l'UFR SI (0,17) et à l'Ecole Doctorale (0,14).

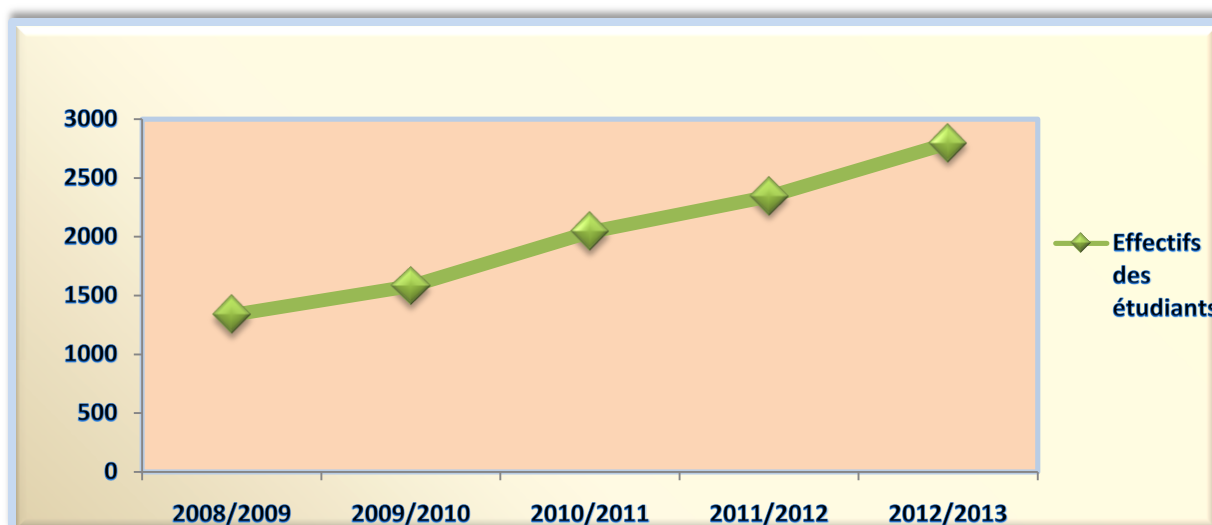
**Tableau 40 : répartition des étudiants de l'UT selon le sexe, la nationalité et l'établissement**

Etablissements	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers	TOTAL
<b>ENSA</b>	140	47	146	41	<b>187</b>
<b>ISFAR</b>	158	38	184	12	<b>196</b>
<b>SES</b>	770	616	1374	12	<b>1386</b>
<b>SET</b>	270	114	374	1	<b>375</b>
<b>SANTE</b>	216	116	265	67	<b>332</b>
<b>SI</b>	182	32	180	34	<b>214</b>
<b>IUT</b>	54	19	71	2	<b>73</b>
<b>ECOLE DOCTORALE</b>	27	4	29	2	<b>31</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1.817</b>	<b>986</b>	<b>2.623</b>	<b>171</b>	<b>2.794</b>

*Source : UT*

Le nombre d'étudiants inscrits à l'université de Thiès a plus que doublé en l'espace de cinq (5) ans. D'abord avec 1.335 étudiants inscrits en 2008/2009, l'UT accueille 1.579 étudiants au cours de l'année scolaire 2009/2010 (soit une hausse relative de 18,27%) puis 2.040 étudiants en 2010/2011. En 2011/2012, il enregistre 302 de plus que l'année scolaire précédente (soit une hausse relative de 14,8%) avant d'accueillir 2.794 étudiants en 2012/2013. Le nombre de bacheliers orienté à l'UT ne cesse de croître d'année en année donc l'Etat du Sénégal doit prendre des mesures d'accompagnements, notamment la construction de logements et le recrutement d'autres enseignants, pour mettre les étudiants dans bonnes conditions pédagogiques et sociales.

**Graphique 27 : Evolution du nombre d'étudiants inscrits à l'UT de 2009 à 2013**



Source : UT

### XIII.6.3 Le personnel enseignant

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) a connu une forte évolution entre 2012 et 2013 en passant de 91 à 121 enseignants, une hausse de 32,9% (cf. tableau ci-dessous). L'UFR Santé et l'ENSA concentrent chacune 19% de l'effectif du PER. Le reste est réparti entre ISFAR (17,4%), UFR SES (16,5%), l'UFR SET (11,6%), l'UFR SI (9,1%) et l'IUT (7,4%).

**Tableau 41: Répartition du PER et du PATS suivants les établissements**

STRUCTURES	2011		2012		2013
	PER	PATS	PER	PATS	PER
RECTORAT		39		44	
SES	15	14	15	14	20
SET	12	5	11	5	14
SANTE	13	9	13	8	23
SI	7	2	7	2	11
IUT	7	3	6	3	9
ENSA	21	45	21	44	23
ISFAR	19	36	18	36	21
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>153</b>	<b>91</b>	<b>154</b>	<b>121</b>

Source : UT

## Chapitre XIV : SANTE

La politique sanitaire du Sénégal définie dans le Plan National de Développement Sanitaire 2009-2018 repose sur la vision « d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs, curatifs et ré adaptatifs de qualité sans aucune forme d'exclusion et où il leur est garanti un niveau de santé économiquement et socialement productif ». L'Etat du Sénégal, a consentit beaucoup d'efforts afin d'améliorer la situation sanitaire. Dans la région de Thiès, il est noté une amélioration du plateau médical, la résorption progressive du déficit en matière de ressources humaines et de l'accès aux services de santé. Cependant des efforts restent à faire afin d'améliorer la situation sanitaire de la région aussi bien au niveau de l'accès aux soins que de la mise en œuvre des programmes de santé.

### **XIV.1 Les infrastructures sanitaires**

La région de Thiès dispose d'un système sanitaire relativement pourvu en infrastructures sanitaires. En 2013, elle dispose de :

- 3 établissements publics de santé : l'EPS2 de Thiès, l'EPS1 de Tivaouane et de Mbour,
- 2 hôpitaux privés,
- neuf (09) Districts,
- neuf (09) Centres de santé,
- un (01) Centre de santé mentale (Dalal Xèl),
- 155 Poste de santé (144 en 2012) dont 17 DPC,
- 341 Cases de santé (331 en 2012),
- 04 Cliniques privées,
- 26 Cabinets médicaux,
- 23 Cabinets de soins privés 32 en 2012,
- 165 Officines privées,

Les structures de soutien de la région sont ainsi composées :

- 01 Brigade d'Hygiène,
- 01 Service Régional de l'Action Sociale,
- 01 Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA),
- 01 section Hygiène de l'ENDSS,
- 01 Centre Régional de Formation en Santé,

- 01 UFR Santé,
- 01 Institut de Pédiatrie Sociale,
- 09 Ecoles de santé privées.

## XIV.2 Le personnel de santé

Le personnel qualifié de santé est constitué de 166 médecins, 7 pharmaciens, 109 techniciens de santé (TSS), 384 infirmiers d'Etat (IDE), 168 sage-femme d'Etat (SFE) et de 22 travailleurs sociaux.

Comparé à l'année 2012, la région de Thiès a fait un effort pour rapprocher les indicateurs sanitaires aux normes de l'OMS. Ainsi, la région compte un médecin pour 10764 habitants, un infirmier d'Etat (IDE) pour 4662 habitants et une sage-femme d'état pour 2445 femme en âge de procréer. Cette situation s'explique en partie par les initiatives prises par les comités de santé et par les collectivités locales par endroit en procédant à des recrutements de personnels qualifiés en plus de l'appui continu de l'état.

**Tableau 42 : Renforcement du système de santé**

Indicateurs	niveau atteint en 2011	Niveau atteint en 2012	Résultats en 2013	Cible 2013
<b>Ratio médecin/population</b>	1Médecin/12218	1 Médecin / 10764	1médecin /10764 hbts	Selon le niveau de la structure (1Médecin /10000 OMS
<b>Ratio Infirmier/population</b>	1IDE/4541	1 IDE /4662	1 IDE/4662 hbts	1 IDE/5000 hbts PNDS
<b>Ratio SFE/FAR</b>	1 SFE/2383	1 SFE / 2445 FAR	1 SFE/ 2445 FAR	1 SFE/1500 à 3000FAR
<b>Pourcentage de PS fonctionnels</b>	99%	90%	98,98%	100%

*Source : Région Médicale de Thiès*

## XIV.3 Santé de la mère et de l'enfant

Le taux d'achèvement pour la consultation prénatale a connu une amélioration de 15 points passant de 57% en 2012 à 72% en 2013. La proportion d'accouchements effectués dans les structures sanitaires a connu une nette amélioration par rapport à l'année 2012 même si la cible fixée en 2013 n'a pas été atteinte (88% contre 90%). Cette situation pourrait s'expliquer par l'insuffisance de la communication sur la Santé de la reproduction à l'endroit des populations, mais surtout la mauvaise organisation des services dans certains endroits. La proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié à dépassé la cible fixée en 2013 de 6 points.

**Tableau 43 : Situation de la santé de la mère**

Indicateurs	Niveau atteint en 2011	Niveau atteint en 2012	Résultats en 2013	Cible 2013
Taux d'achèvement pour la consultation prénatale	77%	57%	72%	90%
Proportion d'accouchements effectués dans les structures sanitaires	72%	75%	88%	90%
Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	87%	73%	86%	80%
Nouvelles acceptantes PF	-	-	34955	15052
Taux de couverture en SP2 chez les FE	69%	50%	85%	80%

*Source : Région Médicale de Thiès*

La vaccination a connu une baisse de performance entre 2012 et 2013. En effet, la couverture en Penta 3 est passée de 72% à 67%. La couverture en rougeole a connu une stagnation au cours de la même période. Le nombre d'enfants complètement vacciné suit la même tendance. Ces performances s'expliquent par les difficultés notées dans les grands districts de la région.

Les programmes de prévention et de prise en charge de la maladie ont permis d'améliorer les indicateurs de santé dans la région.

Le taux de détection de la tuberculose est passé de 64% en 2012 à 75% en 2013. La prévalence du VIH SIDA a pu être maintenue à 0,3% et le nombre de personnes vivant avec le VIH sous antirétroviraux a augmenté entre 2012 et 2013, passant de 306 à 320 personnes. La sensibilisation a permis à 40.730 personnes âgées de 15 à 49 ans de bénéficier du dépistage du VIH.

**Tableau 44 : Prévention et prise en charge de la maladie**

Indicateurs	niveau atteint en 2011	Niveau atteint en 2012	Résultats en 2013	Cible 2013
Taux de détection de la TB	61%	64%	75%	70%
Taux de prévalence du VIH/SIDA dans la population générale	0,3%	0,3%	0,3%	1%
Nombre de PVVIH sous ARV (nouvelles inclusions)	223	306	320	
Nombre de personnes âgées de 15 à 49 ans ayant bénéficié du dépistage du VIH au cours de l'année	ND	36822	40730	51399
Taux de couverture thérapeutique géo helminthiase	ND	ND	93%	90%

*Source : Région Médicale de Thiès*

## Chapitre XV : HYGIENE

### INTRODUCTION :

L'hygiène joue un rôle important dans la vie de l'Homme. Elle permet de prévenir les infections et l'apparition des maladies et d'avoir un environnement sain et vivable à travers des actions telles que le nettoyage, la désinfection, la déterision, la conservation etc. C'est dans ce cadre que la Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) de Thiès a mis en œuvre des politiques d'hygiène et de salubrité publique dans le but d'assurer un bien être de la population. La BRH est chargée :

- ❖ d'assurer la prophylaxie des épidémies et des endémies ;
- ❖ d'assister les autorités locales et administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique ;
- ❖ d'assurer la surveillance des frontières et le contrôle de la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ;
- ❖ d'assurer la sensibilisation des populations sur l'hygiène et la salubrité publique ;
- ❖ de veiller au respect et à l'exécution de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines mais aussi en zone rurale.

Les activités menées au cours de l'année ont surtout porté sur la couverture des événements spéciaux, les campagnes de contrôle de la qualité de l'eau surtout dans les zones d'accès difficile. Mais aussi sur les campagnes de promotion de la potabilisation de l'eau à domicile, la promotion de l'assainissement total piloté par les communautés (ATPC), les interventions dans les zones inondées et l'exécution du volet WASH dans la riposte contre la malnutrition.

### XV.1 APPUIS RECUS

Dans le cadre de la réalisation de ses activités, la BRH a bénéficié divers appuis provenant de diverses sources. Ces appuis vont à l'endroit des activités de campagnes de couverture des événements religieux organisés dans la région (Maouloud, Pèlerinage), des micro plans d'intervention dans le cadre de la lutte contre les inondations, la riposte contre la malnutrition, le contrôle de la qualité de l'eau et la promotion de l'assainissement total piloté par les communautés. Ces aides sont constitués pour la plupart du temps de gasoil et d'essence. Ainsi, pour couvrir le

Maouloud, la BRH a reçu 3.000 litres de gasoil de la de la Région Médicale, 2.000 litres du Conseil Régionale et 500 litres d'essence super de ce dernier. Par ailleurs, pour assurer la couverture du pèlerinage marial de Poponguine, 1.000 litres de gasoil ont été reçus de la Région Médicale, 100 autres litres de la commune de Poponguine et 500 litres d'essence super du Service National d'Hygiène. A coté de ces appuis, l'UNICEF a aussi aidé la BRH pour couvrir le Gamou de Pire (200 litres de gasoil), à lutter contre les inondations (484 litres de gasoil), à analyser les eaux (355 litres de gasoil) et dans la riposte contre la malnutrition (500 litres de gasoil).

## **XV.2 VISITE DES LIEUX**

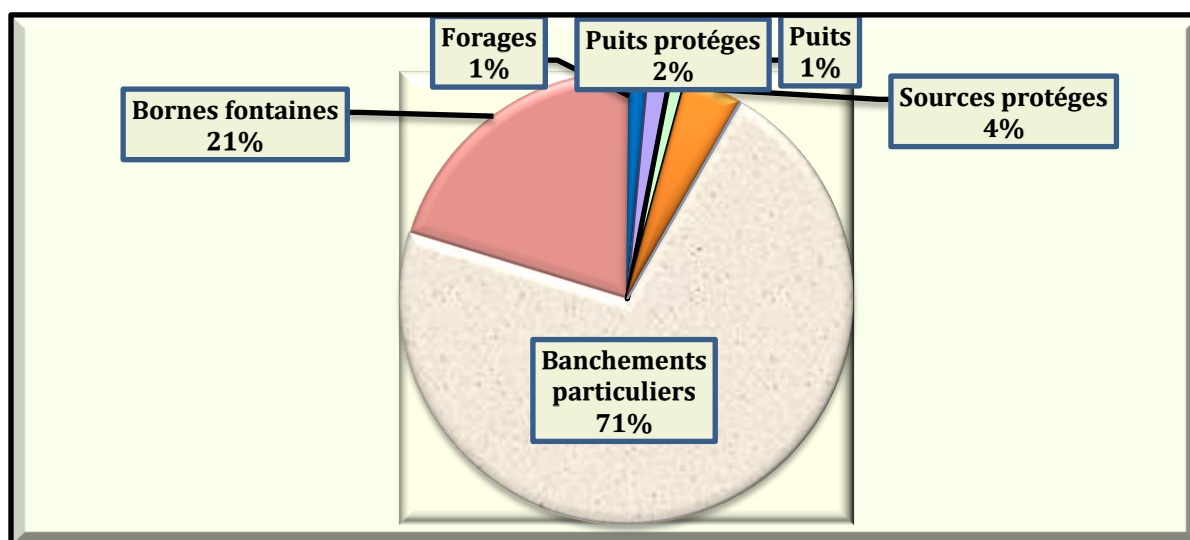
Cette partie va traiter les inspections et les contrôles menées par la BRH au niveau des domiciles, des voies et places publiques ; les travaux d'assainissement, la lutte contre les inondations et les vaccinations.

### **XV.2.1 Les prospections domiciliaires**

#### **XV.2.1.1 Approvisionnement en eau potable**

Le nombre de prospections domiciliaires pour l'approvisionnement en eau potable réalisées dans la région de Thiès révèle, selon le graphique suivant que 71% ; 21% et 4% des concessions visitées disposent respectivement de branchements particuliers, de bornes fontaines et de sources protégées à domicile. Il convient toutefois de noter que ces visites ont aussi permis de relever de façon marginale d'autres types de sources d'approvisionnement comme les forages, les puits protégés ou non, dans des proportions variant entre 1 et 2%.

**Graphique 28 : Situation des prospections domiciliaires concernant l'approvisionnement en eau potable**



*Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès*

## XV.2.2 Assainissement

Concernant les prospections domiciliaires pour l'assainissement en eau effectuées en 2013, 23.720 opérations ont été réalisées dans la région de Thiès dont plus de la moitié dans le département de Mbour (12.360 opérations). Signalons que les poubelles (8.603 opérations soit 36,3%); les fosses étanches (6.651 opérations soit 28,0%), les puisards (3.020 opérations soit 12,7%) et les fosses sceptiques (2.849 opérations soit 12,0%) et dans une moindre mesure les latrines améliorées (315 opérations soit 7,9%) ont été les plus visées. Les autres types d'évacuation comme les latrines traditionnelles et les égouts entre autres ont été très peu visitées, dans l'ordre de 1% seulement.

**Tableau 45 : Situation des prospections domiciliaires relatives à l'assainissement**

	Dept Thiès	Dept Mbour	Dept Tivaouane	Total
<b>Egouts</b>	126	31	0	<b>157</b>
<b>Fosses septiques</b>	408	1702	739	<b>2849</b>
<b>Fosses etanch.</b>	2010	3784	857	<b>6651</b>
<b>Latrine améliorée</b>	1420	268	192	<b>1880</b>
<b>Latrine tradition.</b>	134	91	90	<b>315</b>
<b>Sans système</b>	39	133	73	<b>245</b>
<b>Puisards</b>	770	1650	600	<b>3020</b>
<b>Poubelles</b>	2945	4701	957	<b>8603</b>

*Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès*

## XV.2.3 Infractions domiciliaires

En 2013, dans la région de Thiès, les infractions au code de l'hygiène relevées dans les prospections domiciliaires (cf. tableau ci-dessous) se sont élevées à 5.889 cas relevés surtout dans les départements de Mbour et Thiès (2.829 et 2.018 cas respectivement). Parmi ces infractions, le défaut de poubelles réglementaires (1.950 cas) et les jets d'eaux usées (1.243 cas) ont été les plus fréquentes. Il convient toutefois de signaler que ces deux types d'infractions sont de manière respective davantage localisés dans les deux départements précités. En effet, le nombre de cas de défaut de poubelles réglementaires s'élève à 1.036 à Mbour soit plus de la moitié des cas (53,1%). Pour les jets d'eaux usées, ce nombre est de 813 à Thiès soit près d'1 infraction sur 3 (65,4%). D'autres types d'infractions non moins importantes, comme apparu dans ce même tableau, ont aussi été relevées ; il s'agit entre autres de l'écoulement des eaux usées, des dépôts d'ordures non conformes et du défaut de balayage.

**Tableau 46: Répartition des infractions commises dans les domiciles selon le département**

Nature des infractions	Dept Thiès	Dept Tivaouane	Dept Mbour	Total région
Défauts de balayage	167	47	173	387
Dépôts ordures. Non conformes.	114	64	205	383
Jets eaux usées	813	119	311	1243
Écoulements eaux usées	208	22	169	399
Sys. évacuation sanitaire non conforme	94	41	135	270
Défaut sys. Evacuation sanitaire.	24	4	114	142
Défauts poubelles regl.	291	623	1036	1950
Dépôt gravats sur v.pub	6	1	12	19
Défauts désherbage	4	18	73	95
Ecuries/enclos insalubre	106	43	87	236
Dépôt de fumier	11	36	19	66
Urinoir non conforme	24	0	20	44
Vidange fosse septique	2	0	0	2
Insalubrité notoire	88	23	29	140
Encombrement voie publique	0	1	7	8
Puisard/fosses sur voie Publique	4	0	190	194
Fosse défectueuses	33	0	126	159
Autres	29	0	123	152

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès

Le constat des infractions relevées lors de la prospection domiciliaire a entraîné un certain nombre de mesures dissuasives allant de la convocation à l'avertissement, à la sommation, à l'amende et à la saisie.

Globalement en 2013 dans la région de Thiès, 2.308 convocations ont été faites, 2.073 contrevenants ont déferé à ces convocations et 1.909 PV dressés. Le montant des amendes découlant des sanctions s'est élevé à 7.824.000 F CFA dont plus de la moitié provient du département de Thiès (4.179.000 F CFA).

**Tableau 47: Répartition du suivi des infractions et des amendes forfaitaires suivant le département**

	Dept Thiès	Dept Tivaouane	Dept Mbour	Total région
Nbre convocation	1.146	386	776	<b>2.308</b>
Convoques reçus	1.008	339	726	<b>2.073</b>
Avertissement	51	48	167	<b>266</b>
Sommations	6	3	16	<b>25</b>
Saisies	8	0	17	<b>25</b>
Total P.V	810	497	602	<b>1.909</b>
Montant a.f.	4.179.000	904.500	2.740.500	<b>7.824.000</b>
P.V à suivre	0	19	16	<b>35</b>

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès

## XV.2.2 Inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Ce sont les contrôles des locaux de préparation, de ventes et de stockage des denrées alimentaires et des manipulateurs. Sur les 8.377 prospections réalisées en 2013 dans la région, 4.316 soit plus de la moitié l'ont été à Mbour et 2.699 soit presque le tiers à Thiès contre 1.862 soit environ 1 sur 5 à Tivaouane. L'essentiel de

ces contrôles, aussi bien au niveau régional que dans les départements, a été effectué dans les boutiques avec 3.824 opérations loin devant les restaurants (549 opérations) et les gargottes (476 opérations) entre autres.

**Tableau 48: Répartition des différents ERP visités selon le département**

Catégories	Dept Thiès	Dept Tivaouane	Dept Mbour	Total région
<b>Boutiques</b>	1378	788	1658	<b>3824</b>
<b>Restaurants</b>	198	82	269	<b>549</b>
<b>Gargottes</b>	52	74	350	<b>476</b>
<b>Cafétérias</b>	190	34	114	<b>338</b>
<b>Tanganas</b>	81	24	278	<b>383</b>
<b>Dibiteries</b>	68	24	98	<b>190</b>
<b>Bougeries</b>	67	69	111	<b>247</b>
<b>Boulangeries</b>	31	19	59	<b>109</b>
<b>Kiosques à pain</b>	48	33	65	<b>146</b>
<b>Ventes de lait</b>	129	15	96	<b>240</b>
<b>Cantines</b>	215	64	157	<b>436</b>
<b>Vendeurs eau &amp; glace</b>	44	1	136	<b>181</b>
<b>Vendeurs de gâteaux</b>	35	0	37	<b>72</b>
<b>Ventes ambulantes</b>	72	26	184	<b>282</b>
<b>Meuniers</b>	67	37	75	<b>179</b>
<b>Epiceries</b>	0	2	68	<b>70</b>
<b>Bars</b>	9	0	44	<b>53</b>
<b>Buvettes</b>	5	0	31	<b>36</b>
<b>Auberges</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>Hôtels</b>	0	0	5	<b>5</b>
<b>Bar restaurants</b>	0	3	81	<b>84</b>
<b>Usine fabrique glace</b>	0	0	8	<b>8</b>
<b>Tabliers</b>	0	0	77	<b>77</b>
<b>Vendeurs étals</b>	1	21	90	<b>112</b>
<b>Dancing</b>	0	0	40	<b>40</b>
<b>Vendeurs poissons</b>	0	2	0	<b>2</b>
<b>Alimentations</b>	0	6	25	<b>31</b>
<b>Vulgarisateurs</b>	0	0	17	<b>17</b>
<b>Vendeurs fruits</b>	0	27	68	<b>95</b>
<b>Fast Food</b>	2	1	31	<b>34</b>
<b>Usine transfprod. Halieutiq</b>	0	0	3	<b>3</b>
<b>Station essence</b>	7	0	12	<b>19</b>
<b>Débites de boisson</b>	0	0	5	<b>5</b>
<b>Voitures de pain</b>	0	4	16	<b>20</b>
<b>Autres</b>	0	6	8	<b>14</b>

*Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès*

A l'issu des prospections au niveau des ERP, au total 5.844 infractions ont été commises. Selon le département, on relève que les ERP de Mbour et Thiès ont commis le plus grand nombre d'infractions avec 2.553 et 2.079 cas respectivement. Ces infractions relevées tournent pour l'essentiel autour du défaut de visites médicales (3.143 cas), signalé comme étant la plus prépondérante au niveau de chaque département, mais aussi des aliments ou des produits périmés (833 cas), du défaut de poubelles réglementaires (604 cas) et des aliments non protégés (4.714 cas).

**Tableau 49: Répartition des infractions commises dans les ERP suivant le département**

Nature des infractions	Dept Thiès	Dept Tivaouane	Dept Mbour	Total région
Défauts de balayage	36	13	126	<b>175</b>
Dépôts ordures non conformes	39	19	95	<b>153</b>
Défauts poub.reglement.	138	285	181	<b>604</b>
Aliments non protégés	212	24	235	<b>471</b>
Aliments avaries	1	6	3	<b>10</b>
Aliment/produits périmés	437	44	352	<b>833</b>
Défauts visites médicales	1138	755	1250	<b>3143</b>
Défauts revêtement comp	38	14	80	<b>132</b>
Défauts blouse/tablier	4	4	43	<b>51</b>
Ventes prod.pharmaceut.	18	18	51	<b>87</b>
Revetem. Sol défectueux	1	0	24	<b>25</b>
Insalubrités notoires	17	23	30	<b>70</b>
Vente mangues vertes	0	0	37	<b>37</b>
Encombrement voie publiq	0	1	9	<b>10</b>
Vente à même le sol	0	2	24	<b>26</b>
Jets d'eau usees	0	3	1	<b>4</b>
Dépôt denrées sur le sol	0	0	11	<b>11</b>
Défaut de désinfection	0	0	0	<b>0</b>
Autres	0	1	1	<b>2</b>

*Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès*

Comme pour la prospection domiciliaire, les infractions relevées lors de l'inspection des ERP, a entraîné les mêmes types de mesures répressives. C'est ainsi que dans la région de Thiès, pour la même période, 4.295 convocations ont été faites, 2.073 fautifs ont déferé à ces convocations et 5.707 PV dressés. Le montant des amendes découlant des sanctions s'est élevé à 27.176.500 F CFA dont plus de la moitié provient des départements de Thiès (13.790.000 F CFA) et de Mbour (10.247.000 F CFA).

**Tableau 50 : Répartition du suivi des infractions et des amendes forfaitaires dans les ERP suivant le département**

	Dept Thiès	Dept Tivaouane	Dept Mbour	Total région
Convocations	1795	847	1653	<b>4295</b>
Convoques reçus	1810	684	1567	<b>4061</b>
Avertissement	103	30	293	<b>426</b>
Sommations	2	2	6	<b>10</b>
Saisies	367	33	353	<b>753</b>
P.V de destruction	240	1	182	<b>423</b>
Total P.V	3021	1109	1577	<b>5707</b>
Montant amende forfaitaire	13790000	3139500	10247000	<b>27176500</b>
P.va suivre	0	61	0	<b>61</b>

*Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès*

## Chapitre XVI : ASSAINISSEMENT

Les projets d'assainissement dans la région de Thiès sont suivis par le PEPAM (Programme de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour le Millénaire) qui s'est fixé comme objectif que 1.730.000 personnes supplémentaires au plan national aient accès à l'assainissement à l'horizon 2015 pour que le taux d'accès à l'assainissement qui était de 17,3% en 2002 atteigne 78% en 2015. C'est dans cette optique que depuis 2004, la région de Thiès continue de bénéficier d'importants projets d'assainissement.

Par ailleurs, la lettre de politique sectorielle définie en Mars 2005 par le Ministère chargé de l'assainissement a fixé le cadre de développement de ce secteur. Dans le cadre de développement de cette politique, plusieurs centres secondaires ont fait l'objet de plans directeurs d'assainissement liquide. Parmi ces centres, le gouvernement choisi cinq (5) villes prioritaires dont deux pour la région de Thiès, en l'occurrence Mbour et Tivaouane ;

### **XVI.1 ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN**

#### **XVI.1.1 Patrimoine du réseau d'assainissement**

Le patrimoine du réseau d'assainissement est réparti comme suit :

Pour la gestion des eaux usées, en milieu urbain, la région dispose d'un linéaire de réseau évalué à 82.000 ml dont 75.000 ml à Thiès, 7.000 ml à Saly Portudal et aucun à Tivaouane et d'un linéaire de refoulement qui s'établit à 1.500 ml dans la ville de Thiès. Le nombre de station de relèvement s'élève à six (6) avec cinq (5) à Saly, un (1) à Thiès et aucune à Tivaouane. Les stations d'épuration sont au nombre de deux (2). Les branchements se chiffrent à 5.030 dans la ville de Thiès. Il faut signaler qu'à Mbour (sans Saly Portudal), les infrastructures pour la gestion des eaux usées sont à l'état de projet.

Concernant la gestion des eaux pluviales, on note la présence d'un linéaire réseau de 5.305 ml à Mbour et de celui de 880 ml à Tivaouane et aucun à Saly. Celui de Thiès est géré par la mairie à la place du Service Régional d'Assainissement. Il n'y aucune station pour la gestion des eaux pluviales au niveau régional.

**Tableau 51: répartition du patrimoine du réseau d'assainissement**

Localités	Eaux usées						Eaux pluviales	
	Linéaire de réseaux (ml)	Linéaire de refoulement (ml)	Nbre de Stap	Nbre de Step	Nbre de STBV	Nbre de branchements	Linéaire de réseaux (ml)	Nbre de stations
Thiès	75000	1500	1	1	0	5030	Géré par la mairie	néant
Saly	7000		5	1	0		néant	néant
Tivaouane	néant	néant	0	0	1	0	880	néant
Mbour	A l'état de projet						5305	néant
<b>Totaux</b>	<b>82.000</b>	<b>1.500</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5.030</b>		néant

Source : ONAS, Thiès

### **XVI.1.2 Gestion des réseaux d'assainissement de la ville de Thiès**

Le réseau d'assainissement de la ville de Thiès est de type séparatif avec 24 quartiers assainis. Il existe un réseau de drainage des eaux pluviales géré par la mairie et un réseau d'eaux usées domestique géré par l'ONAS. Le réseau d'eaux usées s'étend sur la zone nord et la zone sud. Dans la zone nord, on note la présence d'un réseau ancien qui date de 1970 et qui est en amiante ciment sur 15 Km avec une plage de diamètre compris entre 250 et 700 mm mais aussi il y a un réseau neuf qui date de 2007 en PVC DN250 mm sur 25 Km. Dans la zone sud, le réseau, en PVC DN 250 mm, s'étend sur 35 Km et est connecté à une station de relèvement.

L'année 2013 est marquée, dans la ville de Thiès, par 159 interventions effectuées par l'ONAS, dont 26 sur les réseaux de collecte et 133 sur les branchements pour un temps de réponse globale évalué à 12,89 heures qui dépasse largement la valeur cible qui est fixé à six (6) heures.

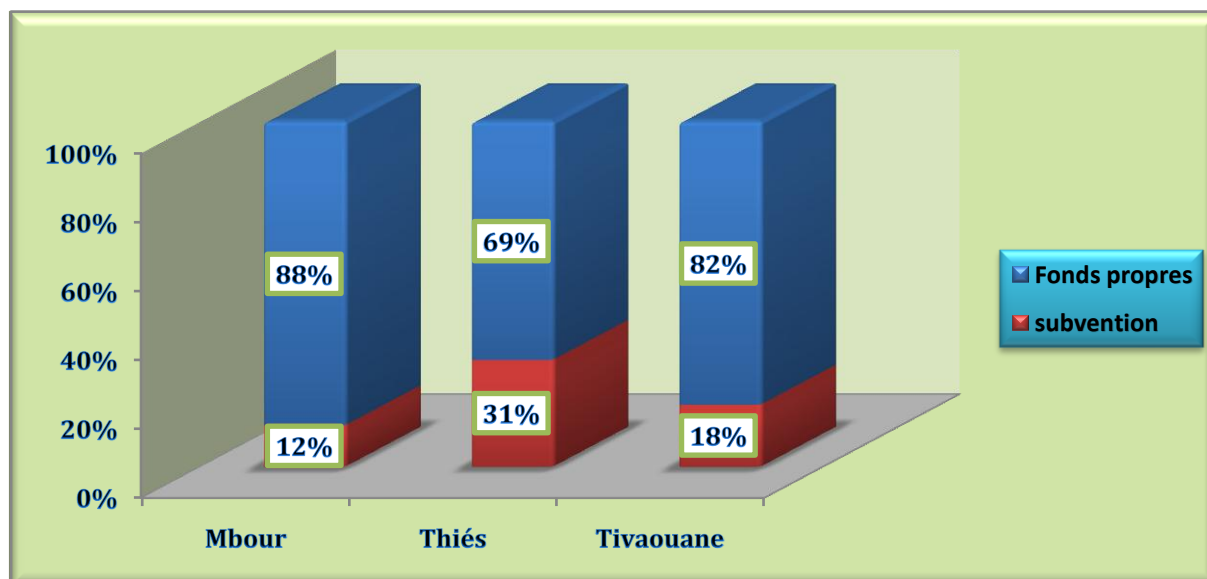
A coté de ces interventions, l'ONAS a aussi largement participé à la gestion des cérémonies religieuses, notamment à l'occasion du Maouloud, dans les villes de Tivaouane, Thiénaba, Thiès et Ndiassane. Ces interventions ont porté essentiellement sur la mise à disposition de camions de vidange et le déploiement de toilettes mobiles pour les différents comités d'organisation.

### **XVI.2 ASSAINISSEMENT EN MILEU RURAL**

Le taux brut d'accès à l'assainissement en milieu rural se chiffre en moyenne à 56% au niveau régional en 2013. Ce taux est plus important dans les départements de Thiès (66%) et Tivaouane (59%). le département de Mbour enregistre le faible taux (42%).

Les financements de la réalisation de l'ouvrage de l'assainissement en milieu rural proviennent des subventions et des fonds propres. Au niveau régional, en moyenne, 80% des financements sont assurés par les fonds propres et le reste (20%) par des subventions. Une analyse au niveau départemental révèle qu'à Mbour 88% des financements sont obtenus grâce au fonds propres et 12% à travers des subventions. La même situation s'est produite dans le département de Tivaouane (82% avec les fonds propres) et Thiès (69%)

**Graphique 29 : Sources de financements de l'assainissement en milieu rural**



*Source : Service Régional de l'Assainissement*

### **XVI.3 CONTRAINTES**

Les difficultés rencontrées dans la gestion des ouvrages d'assainissement sont entre autres :

- ◆ le vol de plaques (aussi bien les plaques de décanteurs que les grosses plaques de visites sont souvent subtilisées) ;
- ◆ la cherté des ouvrages d'assainissement par rapport au revenu du sénégalais moyen prive certains à l'accès aux services offerts par l'ONAS ;
- ◆ l'ouverture des regards situés au niveau des points bas pour drainer les eaux de pluie entraîne l'intrusion du sable et objets grossiers dans le réseau, ce qui obstrue et empêche l'écoulement normal ;
- ◆ la destruction du réseau par les travaux d'autres concessionnaires du sous-sol ;
- ◆ les branchements clandestins : mauvaise connexion entraînant des désagréments aux victimes ; déversements d'eau toxiques qui nuisent (cas des industries de métal, chimie, station d'essence) ;

- ◆ la création de quartiers spontanés : non respect du PDU ;
- ◆ les dépotages clandestins des camions vidange de fosses septiques ;
- ◆ l'ouverture des boites de branchements par les propriétaires non raccordés, soit pour effectuer des déversements directs temporaires et volontaires, soit pour drainer les eaux pluviales qui ruissellent devant chez eux ;
- ◆ la majorité des maisons au niveau de Thiès Sud ont bénéficié de regards de branchement (décanteurs), mais qui ne sont pas connectés au réseau par faute de moyens financiers pour la prise en charge de l'aménagement intérieur. C'est par exemple du quartier de Sampathé où beaucoup de maisons ne sont pas raccordées alors qu'elles disposent de pré-branchements gratuits.

## Chapitre XVII : TRAVAIL

Au cours de l'année 2013, l'Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale de Thiès a eu à contrôler 03 entreprises dans le secteur des mines et carrières, et 21 entreprises dans le secteur des bâtiments et travaux publics. A la suite de ces contrôles, 02 lettres d'observations ont été envoyées, 23 convocations ont été transmises et 23 séances de restitution se sont tenues. De plus, 63 consultations écrites ont été effectuées dont 48 provenant des employeurs et 15 des travailleurs. Les consultations orales, au nombre de 2586, ont concerné 2032 cas pour les employeurs et 554 cas les travailleurs.

Le nombre de conflits individuels déclarés à l'Inspection du Travail se chiffre à 541. Parmi ces conflits, 329 conciliations ont été réalisées, 124 ont été transmis au tribunal du travail, 77 dossiers sont en instance et 11 dossiers ont été classés. Le nombre de conflits collectifs enregistrés s'élève à 15 et le nombre de grèves ou lock-out se chiffre à 05. Les grèves ont engendrées la perte de 8 jours de travail.

Les licenciements ont concerné 107 individus. Les licenciements collectifs sont au nombre de 11. Des licenciements ont également été enregistrés dans le secteur de l'hôtellerie pour motif économique ; 25 travailleurs sont concernés par la mesure et 05 travailleurs ont été effectivement licenciés. Par ailleurs, 26 départs de personnel ont été négociés.

Dans certains secteurs d'activités, le climat social est assez tendu entre les employeurs et les travailleurs. Les secteurs les plus affectés sont le gardiennage, l'hôtellerie, les BTP et les mines et carrières. D'ailleurs, ces conflits sont susceptibles de dégénérer dans le groupe MLG, CWE et à l'hôtel Laguna beach.

### **XVII.1 SECURITE SOCIALE / SECURITE AU TRAVAIL**

Des accidents de travail surviennent souvent dans les entreprises. Durant l'année 2013, 77 accidents de travail ont été déclarés à l'inspection du travail dont sept (7) cas d'accidents sont mortels. Ils ont tous été recensés au niveau de la même entreprise, les Ciments du Sahel. Le dernier en date s'est soldé par un lourd bilan de 06 morts.

L'Inspection du Travail intervient également dans le cadre des programmes de lutte contre le VIH SIDA en milieu professionnel. A cet effet, des stratégies de suivi de dépistage, des causeries, et des ateliers permettent de mener à bien ce programme.

## **XVII.2 EMPLOI**

Dans la région de Thiès, 161 ouvertures d'établissements et 18 fermetures d'établissement ont été enregistrées en 2013.

Concernant les contrats de travail, 4.466 ont été enregistrés dont 2.615 contrats à durée indéterminée, 1.064 contrats à durée déterminée, 410 contrats de saisonniers, 87 contrats d'apprentissage, 67 contrats pour complément d'effectif et 223 demandes de stages.

Les démissions sont au nombre de 38 et 3.465 immatriculations ont été effectuées.

## Chapitre XVIII : SPORT

Le Sport dans la Région de Thiès est géré par des Associations délégataires de pouvoirs appelées Ligues ou des Comités, entités qui dépendent directement du Ministère en charge des Sports et dont les attributions et la durée du mandat sont fixées par le Ministre. La région est pourvue d'une quinzaine de ligues et de six comités.

### XVIII.1 LES STRUCTURES

La région compte 15 ligues qui sont :

Football	Athlétisme	Boxe	Scrabble
Basketball	Natation	Taekwondo	Jeux de dames
Handball	Cyclisme	Karaté	
Volleyball	Pétanque	Lutte	

Suite au retrait de la délégation de pouvoir à la fédération de judo survenu en 2011, la ligue a été dissoute.

Six disciplines sont constituées en comité régional. Il s'agit de la gymnastique, du tennis de table, de la randonnée pédestre, de l'escrime, des courses hippiques et de la lutte.

Certaines disciplines ne sont plus pratiquées dans la région à cause de la forte léthargie qui a régné dans leurs activités. C'est le cas de la boxe, de l'escrime et du tennis de table. La pétanque n'est pratiquée qu'en club à défaut d'être prise en charge par une ligue qui fonctionne. Le handisport, quant à lui dispose pas encore de comité régional. L'animation dans ce secteur est assurée par des spécialistes formés dans ce domaine.

### XVIII.2 LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Elles sont au nombre de 846 dans la région de Thiès. Le sport collectif compte 66 associations et le sport individuel, 13 et les arts martiaux 54. Concernant la lutte, douze écuries sont en activité. Il convient de noter que ce secteur comporte également une trentaine d'écuries non fonctionnelles et qui sont en activité à Thiès. En outre, les pratiquants des jeux de l'esprit se sont regroupés en 20 clubs. Ces jeux concernent le scrabble (6 clubs) et les jeux de dames (14 grands-places).

Le sport travailliste est pratiqué par 30 associations dont 18 dans le district de Thiès et 12 dans celui de Mbour.

L'Organisme régional de coordination des activités de vacances (ORCAV) est constitué de 678 ASC réparti comme suit :

- ✓ L'ODCAV Mbour avec 254 ASC
- ✓ L'ADCAV Thiès avec 234 ASC, et,
- ✓ L'ODCAV Tivaouane avec 190 ASC.

**Tableau 52 : Répartition des associations sportives**

SPORTS COLLECTIFS		SPORTS INDIVIDUELS		ARTS MARTIAUX		HANDISPORT	
Discipline	Nombre	Discipline	Nombre	Discipline	Nombre	Discipline	Nombre
Football	45	Athlétisme	7	Aïkido	1	Basketball en fauteuil	2
Basketball	13	Natation	2	Nanbudo	2	Athlétisme	2
Handball	6	Gymnastique	1	Judo	5		
Volleyball	2	Cyclisme	3	Karaté	16		
				Taekwondo	30		
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4</b>

### XVIII.3 LES LICENCIES SPORTIFS

Le nombre de participants licenciés s'élève à 33.243 personnes. Le Navétane compte 26.000 licenciés tandis que le sport collectifs en compte 3.519 et le sport individuel 506. Dans Les arts martiaux, on décompte 1.483 licenciés, dans la lutte 219 et 185 licenciés dans les jeux de l'esprit. Le sport travailliste dispose de 1268 licenciés dont 538 dans le district de Thiès et 730 dans le district de Mbour. Le sport travailliste n'est pas structuré dans le département de Tivaouane.

**Tableau 53 : Répartition des licenciés par discipline**

SPORTS COLLECTIFS		SPORTS INDIVIDUELS		ARTS MARTIAUX		JEUX DE L'ESPRIT	
Discipline	Nombre	Discipline	Nombre	Discipline	Nombre	Discipline	Nombre
Football	2710	Athlétisme	387	Aïkido	30	Scrabble	35
Basketball	587	Natation	30	Nanbudo	50	Jeux dames	150
Handball	195	Gymnastique	35	Judo	136		
Volleyball	27	Cyclisme	54	Karaté	417		
				Taekwondo	850		
<b>TOTAL</b>	<b>3.519</b>	<b>TOTAL</b>	<b>506</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.483</b>	<b>TOTAL</b>	<b>185</b>

*Source : Service Régional de la Jeunesse*

L'UASSU compte 229 licenciés (Université de Thiès, ISM, ESTI, CNEPS, ISEP)

#### **XVIII.4 LES ECOLES DE SPORT**

Les écoles de sport sont évaluées à 161 et les effectifs à 8.630 enfants

##### **SPORTS COLLECTIFS : 89 ECOLES DE SPORT**

- ✓ Football : 62            effectif : 6.000
- ✓ Basketball : 23        effectif : 1.175
- ✓ Handball : 3            effectif : 150
- ✓ Volleyball : 1          effectif : 45

##### **SPORTS INDIVIDUELS : 19 ECOLES DE SPORT**

- ✓ Athlétisme : 11        effectif : 550
- ✓ Gymnastique : 7        effectif : 97
- ✓ Natation : 1            effectif : 17

##### **SPORTS DE COMBAT : 53 ECOLES DE SPORT**

- ✓ Aïkido : néant
- ✓ Judo : 5                effectif : 110
- ✓ Karaté : 16            effectif : 86
- ✓ Taekwondo : 30        effectif : 300
- ✓ Nanbudo : 2            effectif : 100

L'Aïkido est pratiqué à partir de la classe de 3<sup>e</sup>.

#### **XVIII.5 LES RESULTATS**

Des résultats satisfaisants ont été enregistrés au cours de la saison 2012/2013. Dans douze (12) disciplines, vingt sept (27) titres de champion du Sénégal, deux (2) coupes du Sénégal et un titre de meilleur jeune footballeur ont été obtenus. En UASSU, cinq (5) médailles d'or (c'est-à-dire des titres) ont été gagnées à l'occasion des finales nationales.

La répartition se présente comme suit :

- 1- **Football** : 3 titres de champion du Sénégal (championnat L1, L2, N2)
  - 2 coupes du Sénégal (coupe du Sénégal junior et dames)
  - Lauréat concours national du jeune footballeur
  - Champion national Navétane

- 2- **Taekwondo** : 10 titres (individuel et par équipes)
- 3- **Gymnastique** : 3 titres de champion du Sénégal  
3 titres de champion de la CEDEAO
- 4- **Athlétisme** : 2 titres
- 5- **Judo** : 2 titres
- 6- **Nanbudo** : 2 titres
- 7- **Natation** : 1 titre
- 8- **Karaté** : 1 titre
- 9- **Lutte** : 1 titre
- 10-**Navétane**: 1 titre
- 11-**UASSU** : 5 titres

NB : La sélection régionale cadette de football est finaliste nationale

## **XVIII.6 FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES**

Au cours de la saison 2012/2013 six (6) assemblées générales ont été tenues. La ligue d'athlétisme a tenu une assemblée générale d'information et les ligues de football, scrabble, handball, karaté et taekwondo une assemblée générale de renouvellement. Les assemblées générales de renouvellement sont organisées tous les quatre (4) ans contrairement aux dispositions de l'arrêté 72529 MEPJS du 31 Août 1966 relatives aux comités directeurs des groupements sportifs, article 9.

Les ligues ont opté de tenir leurs assemblées générales dans ce délai quadri annuel en application de la réglementation de leurs fédérations qui se sont alignées sur les fédérations internationales de tutelle.

S'agissant des comités régionaux d'exception, une assemblée générale d'information a été tenue par le CRG de lutte. En fonction de leur statut les comités régionaux doivent tenir eux aussi une assemblée générale annuelle d'information ; disposition respectée rarement

## Chapitre XIX : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les organisations mises en place par des femmes occupent une place importante dans la région de Thiès. Parmi les plus actives on a : les groupements de promotion féminine, les associations de femmes, les réseaux de femmes, les dahiras, les fédérations, les groupements d'intérêt économiques et les unions de femmes.

Depuis 2000, on assiste à la création de plusieurs autres entités, ce qui a abouti à la mise en place de comités consultatifs des femmes encadrés et soutenus par l'Etat, les collectivités locales et aussi les partenaires au développement (ONG et coopération décentralisée).

Le dernier recensement de 2010 a révélé l'existence de trois mille huit cent soixante dix-huit (3.878) organisations de femmes dans la région. Elles s'activent dans tous les secteurs, notamment l'élevage, l'agriculture, la pêche, le commerce, l'artisanat, la transformation.

Par ailleurs, leurs capacités de mobilisation sociale leur permettent de développer des systèmes de solidarité de plus en plus valorisés pour le développement d'activités génératrices de revenus mais aussi d'entraide communautaire et sociale. Grâce aux services techniques et aux structures mises en place (CEDAF de Thiès en construction et celui de Mèckhé), elles jouent également des rôles de premier plan et d'avant-garde dans tous les combats pour l'amélioration des conditions de vie des populations et des enfants en particulier.

Les activités réalisées en leur faveur sont importantes. On peut citer entre autres la formation technique dans tous les domaines d'intervention des femmes, la mise en place de moyens financiers et matériel d'allègement, de projets et programmes de développement, la construction d'infrastructures adaptées (CEDAF), la mise en place d'un environnement législatif pour leur autonomisation et la promotion de leur statut.

En ce qui concerne les micros projets de femmes, la base de données disponible révèle que 103projets ont été recensés dont 21 dans le département de Thiès, 59 dans le département de Mbour et23 dans le département de Tivaouane pour un coût total de 441.649.182 francs.

Malgré ces efforts, beaucoup reste à faire en raison des contraintes multiples décelées tant au plan socioculturel, éducatif et sanitaire, qu'économique et institutionnel.On peut citer entre autres:

- l'insuffisance d'équipements adaptés ;
- la politisation du mouvement associatif;
- les difficultés d'accès à la bonne terre ;
- l'analphabétisme élevé chez les femmes et la déperdition scolaire des filles surtout en milieu rural ;
- l'insuffisance de la formation en général (NTIC, Gestion, technique selon le domaine) et de la faiblesse des capacités en entrepreneuriat;
- l'accès limité des femmes aux ressources, aux facteurs de production, à la technique et à la technologie ainsi qu'aux instances de décision ;
- la faible connaissance et prise en compte des questions de genre ;
- la lenteur et les lourdeurs dans l'octroi du financement
- L'insuffisance de centres départementaux de d'assistance et de formation CEDAF de la femme et de foyers de la femme.
- les difficultés de disposer de garantie
- les conditionnalités des crédits (taux d'intérêt, délai de différé...)
- les procédures discriminatoires d'octroi des crédits
- les problèmes de commercialisation des produits
- L'existence d'entreprises sous forme de GIE et rarement de SARL, etc.
- les difficultés d'accès aux financements pour la mise en place de PMI et de PME.

### **Recommandations ou solutions préconisées**

Dans le souci de lever toutes ces contraintes pour une meilleure implication des femmes dans le développement économique et social de la région, il est nécessaire :

- de redynamiser le comité consultatif des femmes ;
- de renforcer la dotation en matériel adapté d'allègement des travaux de la femme ;
- d'équiper la CEDAF de Thiès ;
- d'étendre les CEDAF dans toutes les communes et de foyers de la femme dans les localités qui n'en ont pas encore ;

- de mettre l'accent sur la formation de manière générale et sur l'alphabétisation des femmes et renforcer leurs capacités des femmes en gestion, développement organisationnel et leadership ;
- de mettre l'accent sur l'accompagnement des filles pour éviter les déperditions scolaires ;
- de revoir les conditionnalités d'octroi des prêts ;
- de renforcer l'encadrement des femmes ;
- d'appuyer les femmes pour l'auto création de mutuelles de crédit ;
- de faire bénéficier à la région de projets d'Etat au profit des femmes ;
- de mettre en place un cadre de concertation des structures de financement pour éviter les cumuls de prêts ce veut dire l'endettement à outrance de femmes ;
- de faciliter l'accès des femmes au crédit en multipliant les programmes de financement de leurs activités et la diminution des intérêts sur les prêts ;
- de mettre en place un fonds de garantie
- de mettre en place un fonds d'appui à l'initiative locale remboursable avec un taux d'intérêt raisonnable et un manuel de procédure pour plus de transparence dans l'octroi des financements.

## Chapitre XX : SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

### Introduction :

L'accès durable aux services financiers constitue une base à partir de laquelle d'autres besoins peuvent être satisfaits : santé, éducation, conseils de nutrition, autonomisation des femmes etc. En plus des emplois créés, l'accès à des services financiers viables et pérennes stimule le développement d'activités économiques et par le biais de l'épargne accumulée, du crédit et de l'assurance améliore la protection sociale. La micro finance constitue un des nombreux outils de lutte contre la pauvreté. Elle peut, dans un contexte économique favorable, contribuer à améliorer les conditions de vie des pauvres qui ne sont pas en mesure d'exploiter les opportunités économiques faute de moyens financiers. Vue sous un autre angle, elle constitue un moyen efficace d'aide et d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises à travers l'octroi des crédits d'investissements, des crédits à court terme et des engagements par signature.

La région de Thiès, qui vient en deuxième position en accueillant les sièges de cinquante-six (56) SFD, occupe une place importante dans le développement du Système Financier Décentralisé du Sénégal.

**Tableau 54 : Indicateurs clés des SFD dans la région de Thiès au cours des années 2012 et 2013**

Indicateurs	Année 2012		Année 2013	
	Régional	National	Régional	National
<b>Sociétariat</b>	266 625	1 788 986	285686	1 947 494
<b>Encours de crédit (Millions de F CFA)</b>	38217	229 043	47694	235 344
<b>Encours d'épargne (Millions de F CFA)</b>	32659	177 284	36115	196 954

*Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

La région Thiès avec ses nombreux PME/PMI, le nombre important de groupements féminins, d'organisations et de GIE vient en seconde position après celle de Dakar et enregistre, en 2013, 14,7% du sociétariat (contre 14,9% en 2012), 18,3% de l'épargne (contre 18,4% en 2012) et 20,2% de l'encours de crédit (contre 16,7% en 2012). On remarque qu'il n'y a que l'encours de crédit qui a enregistré un bond significatif de 3 points et demi entre 2012 et 2013.

La région de Thiès enregistre le troisième taux de pénétration le plus élevé (16%), qui dépasse la moyenne nationale (14%) et se place après les régions de Dakar (34%) et de Ziguinchor (19%). Ce taux est largement plus important en milieu urbain (28%) qu'en milieu rural (5%)

**Tableau 55: Détail des indicateurs clés des SDF dans la région de Thiès en 2012 et 2013**

Indicateurs	2012	2013
Faitière	3	3
SDF affiliés	26	26
IMCEC isolées	30	27
Sociétés commerciales	0	0
SDF inscrits	59	56
Sociétariat	266.625	285 686
Encours de crédit	38.216.873.930	47.693.881.459
Court terme	15.887.138.805	21.422.800.654
Moyen terme	11.864.908.811	12.653.106.398
Long terme	9.391.298.267	11.206.097.141
Crédits en souffrances	1 073 528 047	2.411.877.267
Encours d'épargne	32.658.606.326	36.115.094.680
Dépôts à vue	12.911.710.210	15.318.079.301
dépôts à terme	6.306.618.693	6.957.710.703
Autres dépôts	13.440.277.422	13.839.304.676
Emprunts	12.269.160.923	10.845.118.783
Court terme	393.188.388	716.407.383
Moyen et long terme	11.875.972.535	10.128.711.401

*Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Les encours de crédit au niveau de la région passent de 38.216.873.930 F CFA en 2012 à 47.693.881.459 F CFA en 2013, soit une évolution de 24,8% (cf. tableau ci-dessus). La majorité des encours de crédit en 2013 (44,9%) s'inscrit dans le court terme. Le total des sommes encore dues sont détenues à 60,4% par des hommes, 21% par des femmes et le reste (18,6%) par des personnes morales. Ces encours de crédit sont plus importants dans le milieu urbain (88,5%) que le milieu rural (11,5%).

Le montant des encours d'épargne, réparti entre les dépôts à vue (42,4%), les dépôts à termes (19,2%) et autres dépôts (38,4%) a connu une hausse de 10,6% entre 2012 (32.658.606.326 F CFA) et 2013 (36.115.094.680 F CFA). Quant au montant des emprunts, il enregistré une baisse de 11,6% en passant de 12.269.160.923 F CFA à 10.845.118.783 F CFA et est réparti entre les emprunts à court terme (6,6%) et les emprunts à long terme (93,4%).

**Tableau 56: Répartition du montant des crédits accordés par objets dans la région de Thiès en 2012 et 2013**

Désignation	2012	2013
Montant total	42.369.881.082	44.683.392.952
Crédits immobiliers (F CFA)	2.521.040.792	1.712.083.306
Crédits d'équipement (F CFA)	7.489.980.834	6.811.387.551
Crédits à la consommation (C CFA)	3.253.540.990	3.781.251.879
Crédits de trésorerie (F CFA)	22.770.667.583	25.817.820.592
Autres (F CFA)	6.334.650.884	6.560.849.624

*Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Plus de la moitié des crédits accordés dans la région de Thiès, en 2013, par les SFD, soit 57,8%, sont destinés aux crédits liés à la trésorerie (contre 53,7% en 2012). Il s'en suit les crédits accordés pour l'acquisition d'équipement qui représentent 15,2% du montant accordé en 2013 et 17,7% de celui de 2012, soit une évolution de 2.5 points (cf. tableau ci-dessus). Les crédits destinés à la consommation (8,5%), les crédits immobiliers (3,8%) et les autres types de crédits (14,7%) concentrent les plus petites parts.

**Tableau 57 : Répartition du montant des crédits accordés par secteurs d'activités dans la région de Thiès en 2012 et 2013**

Secteur d'activités	Montant en 2012 (FCFA)	Montant en 2013 (F CFA)
<b>Agriculture, Sylviculture et Pêche</b>	4.239.183.946	4.949.567.174
<b>Industries extractives</b>	14.467.514	1.267.951
<b>Industries manufacturées</b>	5.086.416.107	814.125.598
<b>Bâtiments et travaux publics</b>	262.776.115	3.785.813.478
<b>Commerce, restaurants, hôtels</b>	20.316.183.617	22.159.285.476
<b>Electricité, eau, gaz</b>	5.534.495.637	7.528.311.872
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	782.590.134	1.869.213.418
<b>Assurances, services aux entreprises</b>	19.594.814	19.566.799
<b>Immobilier</b>	265.749.845	189.359.937
<b>Services divers</b>	5.848.423.353	3.366.881.249
<b>Montant total (F CFA))</b>	<b>42.369.881.082</b>	<b>44.683.392.952</b>

*Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés*

Sur les 44.683.392.952 F CFA des crédits accordés par les SFD au niveau de la région de Thiès en 2013, près de la moitié (49,6%) est destinée au commerce, restaurants et hôtels. Les secteurs de l'électricité, de l'eau et du gaz regroupent 16,8% et ceux de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche concentrent 11,1%. On remarque que le secteur des industries extractives, les assurances et les services aux entreprises bénéficient des parts marginales sur les crédits accordés, ce qui n'est pas du tout surprenant dans la mesure où ces secteurs sont souvent composés grosses boîtes qui s'adressent souvent aux banques et non à des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne pour bénéficier d'un crédit.

### **Conclusion :**

Le système financier décentralisé du Sénégal occupe une place importante dans la vie économique et sociale du pays. Il permet l'accès aux crédits et à l'épargne à toutes les couches de la population. Ce qui contribue davantage à la création d'emploi, à la réduction de la pauvreté, à l'automatisation des femmes mais aussi

augmente les possibilités d'investissements des PME/PMI. Le système financier décentralisé de la région de Thiès a réalisé d'énormes progrès. Le montant des crédits accordés a connu une hausse 5,4% entre 2012 (42.369.881.082 F CFA) et 2013 (44.683.392.952 F CFA). Les encours de crédits et d'épargnes ont enregistré des hausses respectives de 24,8% et 10,6% et le sociétariat a connu une hausse de 19.061 unités. Ces résultats démontrent le dynamisme des SFD au niveau de la région et prouvent son utilité et son aide aux différentes couches de la population, principalement celles exclues du système bancaire traditionnel, en mettant en leur disposition des services d'épargnes et/ou de crédit.

## Chapitre XXI : ANNEXES

### DEMOGRAPHIE

Annexe 1 : Effectif de la population résidente de la région de Thiès en 2013

Age	THIES		
	Masculin	Féminin	Total
0-4	130 165	123 969	254 136
5-9	136 253	125 015	261 268
10-14	119 326	108 994	228 321
15-19	97 490	93 535	191 025
20-24	78 505	80 517	159 021
25-29	66 842	72 437	139 277
30-34	56 787	59 980	116 767
35-39	45 053	48 612	93 665
40-44	36 355	39 620	75 974
45-49	27 798	31 818	59 613
50-54	27 686	30 576	58 262
55-59	22 211	21 951	44 160
60-64	18 663	18 796	37 457
64-69	10 799	10 941	21 742
70-74	9 448	11 054	20 503
75-79	5 777	5 755	11 533
80-84	4 010	4 753	8 764
85-89	2 016	1 942	3 957
90-94	898	1 173	2 071
95 et plus	490	854	1 348
<b>TOTAL</b>	<b>896 572</b>	<b>892 292</b>	<b>1 788 864</b>

Source : ANSD/RGPHAE 2013

### AGRICULTURE

Annexe 2 : Situation pluviométrique en 2013

Postes	Cumul 2013		Cumul 2012		Ecart	
	mm	jours	mm	jours	mm	jours
<b>MBOUR</b>						
Fissel	667,2	36	583,7	43	83,5	-7
Ndiagianio	706,4	33	676,7	35	29,7	-2
Mbour	825,2	50	678,7	50	146,5	0
Joal	784,5	32	712,8	27	71,7	5
Thiadiaye	910,6	32	746,2	37	164,4	-5
Ngékhokh	616,7	46	613,5	49	3,2	-3
<b>THIES</b>						
Thiès	548,2	33	328,7	26	219,5	7
Thiènaba	666,9	33	420	24	246,9	9
Notto	787,2	36	359,9	27	427,3	9
Tassette	588,6	29	529,5	27	59,1	2
Pout	399,8	35	432,1	26	-32,3	9
<b>TIVAOUANE</b>						
Tivaouane	706,6	39	503,3	36	203,3	3
Pambal	602,4	34	382,6	24	219,8	10
Méaouane	566,5	33	439,5	31	127	2
Mérina Dakhar	553,5	24	350,8	21	202,7	3
Niakhène	575,4	29	561,5	27	13,9	2
Mboro	567,5	32	522,4	27	45,1	5

Source : DRDR, Thiès

**Annexe 3 : Production totale de la région de Thiès en 2012 et 2013**

Variétés	Production en 2013/2014 (Tonnes)	Production en 2012/2013 (Tonnes)
<b>Production céréalière</b>	<b>44243</b>	<b>83862</b>
Arachide huilerie	62668	75917
Niébé	6363	9553
Pastèque	4140	13061
Bissap	397	172
Gombo	1280	1413
Aubergine	8450	2686
Diakhatou	1188	1187
Tomate	2263	933
Manioc	120214	139295
<b>Production régionale</b>	<b>251206</b>	<b>328079</b>

Source : DRDR, Thiès

**Annexe 4 : Production d'arachide et d'espèces diverses en 2012 et 2013**

Localités	Arachide huilerie			Niebe			Manioc			Pasteque		
	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod
Unité	(Ha)	(kg/ha)	(t)	(ha)	(kg/ha)	(t)	(ha)	(kg/ha)	(t)	(ha)	(kg/ha)	(t)
Mbour	21 415	737	15 783	3 675	400	1 470	2 727	9000	24 543	45	10000	450
Thiès	24 597	567	13 946	3 747	674	2 525	6 499	9000	58 491	410	9000	3 690
Tivaouane	46 327	711	32 938	6 984	339	2 368	7 436	5000	37 180			
<b>Campagne 2013/2014</b>	<b>92 339</b>	<b>679</b>	<b>62 668</b>	<b>14 406</b>	<b>442</b>	<b>6 363</b>	<b>16 662</b>	<b>7 215</b>	<b>120 214</b>	<b>455</b>	<b>9 099</b>	<b>4 140</b>
<b>campagne 2012/2013</b>	<b>78 632</b>	<b>965</b>	<b>75 917</b>	<b>20 942</b>	<b>456</b>	<b>9 553</b>	<b>18 268</b>	<b>7 625</b>	<b>139 295</b>	<b>1 653</b>	<b>7 902</b>	<b>13 061</b>

Source : DRDR, Thiès

**Annexe 5 : Production d'arachide et d'espèces diverses en 2012 et 2013 (suite)**

Localités	Bissap			Gombo			Aubergine			Diakhatou			Tomate		
	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod	Sup	Rdt	Prod
Unité	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)
Mbour	184	350	64	128	10000	1 280	475	10 000	4 750	86	8 000	686	16	8 000	127
Thiès	1 109	300	333				295	10 000	2 950	63	8 000	501			
Tivaouane							75	10 000	750				267	8 000	2 136
<b>Campagne 2013/2014</b>	<b>1 293</b>	<b>307</b>	<b>397</b>	<b>12 8</b>	<b>10 000</b>	<b>1 280</b>	<b>84 5</b>	<b>10 000</b>	<b>8 450</b>	<b>14 8</b>	<b>8 000</b>	<b>1 188</b>	<b>28 3</b>	<b>8 000</b>	<b>2 263</b>
<b>campagne 2012/2013</b>	<b>572</b>	<b>300</b>	<b>172</b>	<b>14 1</b>	<b>10 000</b>	<b>1 413</b>	<b>26 9</b>	<b>10 000</b>	<b>2 686</b>	<b>14 8</b>	<b>8 000</b>	<b>1 188</b>	<b>11 7</b>	<b>8 000</b>	<b>933</b>

Source : DRDR, Thiès

## RESSOURCES FORESTIERES

### Annexe 6 : Répartition des plantations massives en 2013

	Régie		Villageoises		Scolaire		Individuelles		Privés/ONG		Distribution	TOTAL	
	Ha	plants	ha	Plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	plants	ha	plants
Sect. Thiès			159	10330	14	1480	6,5	2500			35722	200	22260
Sect. Tivaouane	36,4	60175	1	250	0,1	10	55,76	7882			8049	93,26	76366
Sect. Mbour	16,3	11353					7,7		104	88960	3435	128	103748
Sous-total 1	52,7	71528	160	10580	14,1	1490	69,96	10382	104	88960	47206	421,26	202374
<b>PROJETS / ONG</b>													
GCO/Diogo			29,6	2897									
Mouzdaïr/Mboro			2,7	5600									
Yoon Wi/Mékhé							17,6	1879					
Sous-total 2			32,3	8497			17,6	1879				49,9	10376
Total général	52,7	71528	192	19077	14,1	1490	87,56	12261	104	88960	47206	471,16	212750

Source : IREF/THIES

### Annexe 7: Evolution des réalisations physiques de 2003 à 2013

Année	Plantation massive (ha)	Plantation linéaire (km)
2003	2018,01	565,36
2004	1238,59	369,33
2005	1606,25	342,60
2006	1273,63	314,55
2007	1368,13	390,72
2008	1437,72	315,15
2009	1440,00	374,02
2010	1223,10	197,24
2011	819,86	170,12
2012	835,60	90,37
2013	471,16	178,79

Source : IREF/THIES

### Annexe 8 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Thiès en 2013

Nature du bois	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Bois chauffe (st)	540	840	480	240	60	30	140	0	60	0	0	240
Bois artisanat (st)	60	60	0	0	240	540	180	60	120	180	660	0

Source : IREF/THIES

### Annexe 9 : Evolution des importations de bois de chauffe et de bois artisanal dans le secteur de Mbour en 2013

Nature du bois	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Bois de chauffe (st)	195	0	180	720	1860	1440	1140	425	1140	656	465	780
Bois artisanat (st)	30	420	0	0	150	0	0	0	0	0	0	0

Source : IREF/THIES

**Annexe 10 : Situation actuelle de l'état du réseau routier bitumé dans la région de Thiès**

Code	Désignation	Linéaire (km)	Etat
RN1	Limite Dakar Thiadaye - Limite Fatick	68	Bon
RN2	Limite Dakar - Thiès - Mékhé - Limite Louga	94	Moyen
RN3	Thiès (Place de France - Limite Diourbel)	35	Moyen
R10	Bayakh (CF D 700) - Limite Dakar	0,8	Moyen
R30	Mékhé - Limite Louga	20	Moyen
R170	Bayakh (CF D 700) Notto – Mboro	45	Mauvais
R70 bis	Mboro (CF D702) – Diogo	15	Moyen
D700	Kayar - Bayack - (Carrefour RN02)	19	En chantier
D701	NotoGouyeDiame - Mont Rolland Thiès	23	Bon
D701	Thiès – Sindia	27	Moyen
D701	Sindia – Popenguine	11	Moyen
D 702	Tivaouane – Mboro	22	Bon
D 702	Mboro - Mboro sur mer	5	Mauvais
D 702 C	CF D 702 - Taïba Ndiaye	2	Mauvais
D703	Mékhé (CF N2) PékesseThilmakha - Lr Louga	52	Moyen
VNC	Thilmakha – Ngana	10,5	Bon
D703	Diogo - FassBoye	7	En chantier
D704	Sandiara (CF RN1) – Ndiaganio	15	Moyen
D705	Thiadiaye (CF RN1) – Fissel	16	En chantier
D705	Ngazobil (CF D711)- Ndianga – Nguéniène	16	En chantier
D706	Thiès (Rocade Sud) - Notto – Tassette	22	Moyen
D707	Ngekokh – Ngaparou	13	Moyen
D707	Somone - Ngaparou-Saly	8	Moyen
D 708	CF RN2 - Traversée Pout commune	2,5	Moyen
D709	Sewhayes - Ngoudiane	10	Moyen
D 710	Trans rail - Senbus - Keur Issa	3	Bon
D711	Mbour (CF RN1) – Joal	32	Moyen
D712	Pire (CF RN1)- Diacksao	12	Moyen
VNC	CF D705 - Pointe Sarrène	2,5	Moyen
VU 700	Rocade Sud Thiès – Champs de courses	3	Moyen
VU 700B	Rocade Sud à la D701	0,75	Moyen
VU 704	Boulevard Xavier Ndione	1,5	Bon
VU 701A	Voie de Contournement Sud THIES	11	Bon
VU 701B	Bretelle Ecole Polytechnique	0,75	Bon
VU 709	Rocade Est Tivaouane	4	Bon
VNC	Voie de contournement OUEST TIVAOUANE	10,35	Moyen
VU	Avenue Général Degaulle	0,75	Bon
VU	Avenue El Hadji Malick	2,1	Mauvais
VU	Avenue AininaFall	1,2	Bon
VU	CF RN1 - Thossé ouest	3	Moyen
VNC	Pénétrante KeurMame El Hadji	5	Bon
VNC	Pénétrante Ndiassane	6	Bon
VNC	Pénétrante Thiénaba	4	Bon
VNC	Pénétrante Pire	2	Bon
VNC	Voirie Tivaouane+Popenguine+PIRE+NDIASSANE+THIENEBA+KEUR MAM ELHADJI	30	Bon
<b>TOTAL RR THIES</b>		<b>693,70</b>	

Source : **AGEROUTE, Thiès**

**Annexe 11 : La situation actuelle de l'état du réseau routier non revêtu dans la région de Thiès**

Code	Région	Désignation	Linéaire (km)	Etat	Type de travaux
D 703	Thiès	Mékhé – Sine - Diogo	25	Nonaménagée	CONSTRUCTION
D 704	Thiès	LimiteDiourbel ( Keur Samba Kane ) – ToubaToul – Khombole	18	moyen	EC
D 705	Thiès	Thiadiaye- Nguéniène	16	moyen	EC
D 706	Thiès	Tassette – Mbour	27	mauvais	EC
D 710	Thiès	Thiès – Fandène	7	moyen	EP
D 710	Thiès	Fandène – ToubaToul	15	Non aménagée	CONSTRUCTION
D 711	Thiès	Pout Diack- Ndiagianio- Fissel-Diohine	33	Non aménagée	CONSTRUCTION
D 700	Thiès	Ndiagianio – Tassette	18	Non aménagée	CONSTRUCTION
P 701	Thiès	Pire – Meouane – Sine	19	Bon	PERA 2010
D 704	Thiès	Ndiagianio – Khombole	26	Non aménagée	CONSTRUCTION
D 706	Thiès	TeneToubab – Malicounda – Mbour	14	Non aménagée	CONSTRUCTION
D708	Thiès	Pout (CF RNO2) KeurMatar – Ndam (CF R 70)	12	mauvais	EP
D 711	Thiès	Dialingue- Fissel–Djoyine	8	Non aménagée	CONSTRUCTION
D 706	Thiès	Tassette – Nguékokh	22	moyen	EC
D 707	Thiès	Somone – Nguérigne - Thiafoura	12	Non aménagée	CONSTRUCTION
D 710	Thiès	CarrièresNgoundiane- Diack JL S	5	Non aménagée	CONSTRUCTION
D 712	Thiès	Diack Sao – DarouGuaye – Thiarène – Kouré – MadinaDakhar – CF D 703	35	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF RN2 ( NdikhatéNdiassane ) Chérif LÔ	1	moyen	EC
NC	Thiès	CF RN2 (NdikhatéNdiassane)- Lam Lam	1	moyen	EC
NC	Thiès	Pékesse-Diémoul	19	Très mauvais	EP
NC	Thiès	Bretelled'accès à Ndiarndé	3	moyen	EC
NC	Thiès	Popenguine-Ndayane-ToubaDialaw-Daga-kholpa-CF RN1	14	moyen	EC
NC	Thiès	Khombol-NdjeyenneSirakh	12	Trèsmauvais	EP
NC	Thiès	Thilmakha-Souranguène	5	moyen	EC
NC	Thiès	ContournementSud de Thies	14	Bon	EC
NC	Thiès	Fandène-Keur Mor Ndiaye	7	moyen	EC
P 601	Thiès	Joal-LR Fatick	11	mauvais	EP
P 700	Thiès	Tassette- Soussoum-Ndiagianio	18	Non aménagée	CONSTRUCTION
P 701	Thiès	Diack Sao – CR 32	12	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	Guignabou – Guéréo	7	moyen	EP
NC	Thiès	Séwékhye – keuryabaDiop	10	moyen	EP
NC	Thiès	Tassette – Thianaba - Khabane	4	moyen	EP
NC	Thiès	Pout – Manko	8	moyen	EP
NC	Thiès	Tivaouane –Diamaguène	3	moyen	EP
NC	Thiès	Niakhène – Mbayenne – Ngangne Diouf – LR Louga	27	moyen	EP
NC	Thiès	Dékhalé – Limite Louga	5	moyen	EP
NC	Thiès	CF Contournement sud de – Baback – Kissane – CF D701	12	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	KeurMassamba Gueye – Djoungane – KeurJeumb	12	Non aménagée	CONSTRUCTION

NC	Thiès	CF RN3 – KeurSarrra Badiane	2	moyen	EC
NC	Thiès	CF D701 – Fouloum	7	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF D701 – Ndiaye Bop – Thiaye	10	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF D701- Palou – Lam Lam	13	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF D701 – Kolobane	3	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF D701 – Ngomène – Pout	18	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF D706 – Djilakh	10	moyen	EC
NC	Thiès	GouyeKouly – CF RN3 (Kaba) – Réfane	8	Très bon	EP
NC	Thiès	Popenguine – Popenguine Sérère	3	Nonaménagée	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF D703(Pékessse)-koki-KeurMadiopDjeum	10	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Thiès	Ndiassane-KeurKhaliSokhna-Chérif Moulaye	9	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Thiès	KeurSanthPir-Khali Sarata-KeurNdiagaMbaye-ChérifMoulaye-CF FN02	12	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF RN02(Lama Garre)-KeurThioneSarr-Chérif LO	10	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF RN2-Thiar-Touba MboufTane	1	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Thiès	CF RN2 (Mékhé)-Touba Fall-Moukhère	8,1	moyen	EC
NC	Thiès	Téne Touba – Djilakh	7	mauvais	EP
NC	Thiès	Daga - Yéne	8	moyen	EC
NC	Thiès	CF RN2(Mékhé)-NdankhSéne	8	moyen	EC
NC	Thiès	Mékhé-Risso-KoulDiop	4,8	mauvais	EP
NC	Thiès	Tivaoune-Pambal-Darou Alfa	20,6	Bon	EC
NC	Thiès	Diacksao-CF R32	12	moyen	EC
NC	Thiès	Khombol-Toubatoul- Tivaoune	37	Bon	EP
NC	Thiès	Toubatoul-Keur Samba Kane-Baba garage-Ndinguiraye	32	moyen	EP
NC	Thiès	TaibaNdiaye-Baal Diop	7,4	mauvais	EP
TOTAL ROUTE EN TERRE DE LA REGION DE THIES		<b>777,9</b>			

**Source : AGEROUTE, Thiès**

## TRANSPORT

### Annexe 12 : Evolution du nombre de véhicules immatriculés sans attribution de nouveau numéro en 2013

Mois	Mutation titulaire	Duplicata	Renouvellement	Total mensuel
Janvier	109	13	32	<b>154</b>
Février	92	0	0	<b>92</b>
Mars	148	0	0	<b>148</b>
Avril	129	4	6	<b>139</b>
Mai	83	3	3	<b>89</b>
Juin	117	4	5	<b>126</b>
Juillet	119	0	9	<b>128</b>
Aout	89	1	0	<b>90</b>
Septembre	131	0	0	<b>131</b>
Octobre	94	0	0	<b>94</b>
Novembre	87	2	6	<b>95</b>
Décembre	101	0	0	<b>101</b>
<b>Total annuel</b>	<b>1299</b>	<b>27</b>	<b>61</b>	<b>1387</b>

Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès

### Annexe 13 : Répartition des nouvelles immatriculations selon l'état

Mois	Véhicules neufs	Véhicules d'occasion	Total mensuel
Janvier	58	113	<b>171</b>
Février	17	85	<b>102</b>
Mars	24	121	<b>145</b>
Avril	41	96	<b>137</b>
Mai	34	83	<b>117</b>
Juin	29	92	<b>121</b>
Juillet	23	89	<b>112</b>
Aout	30	87	<b>117</b>
Septembre	55	103	<b>158</b>
Octobre	18	104	<b>122</b>
Novembre	56	120	<b>176</b>
Décembre	24	149	<b>173</b>
<b>Total annuel</b>	<b>409</b>	<b>1242</b>	<b>1651</b>

Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès

### Annexe 14 : Tableau : Résultats du trafic marchandises (en tonnes) en 2013

Désignation		
	Prévision	Réalisation
<b>TONNE (t)</b>		
Hydrocarbures Mali	15 914	13 417
Autres hydrocarbures	0	0
Conteneurs	148 180	116 969
Engrais et pesticides	41 441	61 039
Céréales	30 839	18 694
Sel	0	160
Sucre et autres produits alimentaires	115	238
Ciment et matériaux de construction	43 451	31 853
Coton	16 402	22 692
Attapulгите	0	0
Soufre	0	0
Autres	27 476	23 684
<b>Total</b>	<b>323 818</b>	<b>288 746</b>
(Nombre de wagons chargés en montée)	<b>8 782</b>	<b>7 831</b>
(Nombre de wagons chargés en descente)	<b>3 675</b>	<b>3 277</b>
Chargement moyen par wagon	<b>26</b>	<b>26</b>

Source : Direction Régionale des Transports Routiers De Thiès

## HYGIENE

Annexe 15 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2013

Département	Branc. Partic	Bornes. Font	Forages	Puits Protégés	Puits	Sources Protégées	Autres
Thiès	3501	803	23	45	0	21	0
Tivaouane	1352	280	47	61	32	202	0
Mbour	3758	1383	87	85	108	266	9

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Thiès

## ASSAINISSEMENT

Annexe 16: Moyens utilisés en l'absence d'ouvrage d'assainissement

	Mbour	Thiès	Tivaouane	Total
Latrine des voisins de même concession (%)	16,9	22	7,3	15
Latrine des voisins d'une autre concession (%)	5	14,2	14,7	11
Edicule public (%)	1,1	0,5	0,8	2
Dans la nature (%)	76,9	63,2	77,2	72

Source : Service Régional d'assainissement

## EDUCATION

Annexe 17 : Répartition des étudiants dans les établissements suivant le sexe et la nationalité au cours de l'année scolaire 2008/2009

ETABLISSEMENT	Effectif Total	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers
ENSA	153	119	34	131	22
ISFA	155	139	16	147	8
SES	756	441	314	754	2
SET	205	170	35	205	0
SANTE	66	44	22	66	0
<b>TOTAL</b>	<b>1335</b>	<b>913</b>	<b>422</b>	<b>1303</b>	<b>32</b>

Source : UT

Annexe 18 : Répartition des étudiants de l'UT dans les différents établissements en 2009/2010

ETABLISSEMENT	Effectifs Total	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers
ENSA	154	120	30	129	25
ISFAR	163	143	20	153	10
SES	803	492	311	799	4
SET	236	196	40	236	0
SANTE	109	76	33	99	10
SI	29	22	7	28	1
IUT	85	77	8	82	3
<b>TOTAL</b>	<b>1579</b>	<b>1126</b>	<b>449</b>	<b>1526</b>	<b>53</b>

Source : UT

**Annexe 19 : Répartition des étudiants de l'UT dans les établissements en 2010/2011**

ETABLISSEMENT	Effectif Total	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers
ENSA	167	130	37	128	39
ISFAR	166	144	22	155	11
SES	1015	559	456	1003	12
SET	287	223	64	287	0
SANTE	155	108	47	133	22
SI	137	116	21	130	7
IUT	113	97	16	106	7
<b>Totaux</b>	<b>2040</b>	<b>1377</b>	<b>663</b>	<b>1942</b>	<b>98</b>

Source : UT

**Annexe 20 : Répartition des étudiants de l'UT dans les établissements au cours de l'année scolaire 2011/2012**

ETABLISSEMENT	Effectif Total	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers
ENSA	171	130	41	135	36
ISFAR	211	181	30	200	11
SES	1081	578	503	1070	11
SET	350	255	95	349	1
SANTE	254	173	81	214	40
SI	186	153	33	166	20
IUT	74	62	12	69	5
ECOLE DOCTORALE	15	14	1	15	0
<b>TOTAL</b>	<b>2342</b>	<b>1546</b>	<b>796</b>	<b>2218</b>	<b>124</b>

Source : UT

**Annexe 21 : Répartition des étudiants de l'UT dans les établissements au cours de l'année scolaire 2012/2013**

Etablissements	Effectif total	Garçons	Filles	Sénégalais	Etrangers
ENSA	187	140	47	146	41
ISFAR	196	158	38	184	12
SES	1386	770	616	1374	12
SET	375	270	114	374	1
SANTE	332	216	116	265	67
SI	214	182	32	180	34
IUT	73	54	19	71	2
ECOLE DOCT	31	27	4	29	2
<b>TOTAL</b>	<b>2794</b>	<b>1817</b>	<b>986</b>	<b>2623</b>	<b>171</b>

Source : UT